Source gallica.bnf.fr / Médiathèque Pierre-Moinot / Niort

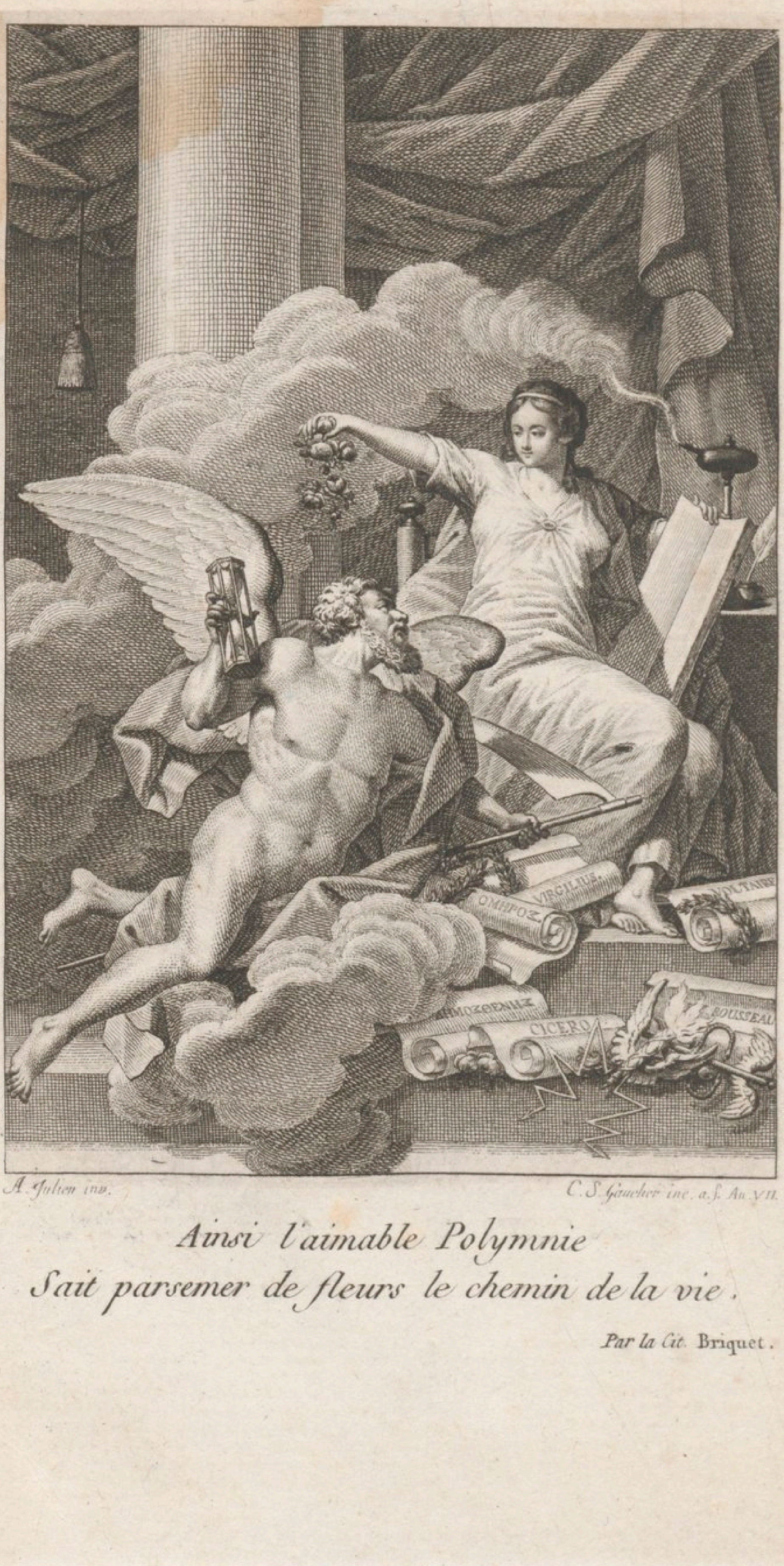

A. Julien inv.

C. S. Gaucher inc. a. f. An VII.

Ainsi l'aimable Polymnie
Sait parsemer de fleurs le chemin de la vie.

Par la Cit. Briquet.

P. 3710 X.

ALMANACH
DES MUSES
de l'Ecole Centrale des deux-Sèvres.

Ah! sans rigueur, daignez me lire!
F. Chauveau, *Ep. au Cit.* Briquet.

A NIORT,
de l'Imprimerie d'E. et P. Dépierris.
L'AN VII.

C. S. Gaucher *del. et inc.*

VILLE DE NIORT
BIBLIOTHÈQUE
(DEUX-SÈVRES)

LE PROFESSEUR DE BELLES-LETTRES DE L'ÉCOLE CENTRALE DES DEUX-SÈVRES,

AUX CITOYENS ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE NIORT.

CITOYENS,

LE zèle que vous avez mis à exciter l'émulation des élèves de l'École centrale, me fait un devoir de vous offrir l'hommage de quelques-unes des productions littéraires des élèves du cours de Belles-Lettres, de l'an VI.

Les bornes que je me suis prescrites dans ce recueil, ne m'ont pas permis de rapporter toutes les pièces qui pouvoient y figurer avec le même avantage : je crois cependant en avoir assez cité, pour faire connoître au public les travaux et les dispositions de mes élèves. Puissent les premiers écrits de ces jeunes Républicains, avoir quelques droits à l'indulgence des amis des beaux arts!

Salut et fraternité.

BRIQUET.

LES ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX
DE LA VILLE DE NIORT,

AU CITOYEN BRIQUET, PROFESSEUR DE BELLES-LETTRES A L'ÉCOLE CENTRALE DES DEUX-SÈVRES.

CITOYEN,

L'ADMINISTRATION Municipale, en décernant, dans les fêtes publiques, des couronnes et des prix aux élèves du cours de Belles-Lettres de l'École centrale du département des Deux-Sèvres, dont les productions littéraires ont mérité, pendant l'an VI, une distinction honorable; n'a fait que céder à l'impulsion de ses sentimens, et remplir un devoir bien cher à des Magistrats républicains, celui de participer au rétablissement de l'instruction publique, et à la propagation des lumières. Il ne lui reste plus qu'un acte de justice à rendre, c'est d'applaudir aux efforts généreux que n'ont cessé de faire, pendant le cours de l'année scolastique, les Professeurs de l'Ecole centrale, et principalement celui des Belles-lettres. Recevez, citoyen, le juste tribut

d'éloges qui vous est dû. Nous vous le décernons au nom de nos concitoyens dont vous avez constamment bien mérité dans l'exercice des importantes et pénibles fonctions qui vous sont confiées. En nous félicitant de voir s'élever et s'accroître avec un succès inespéré, dans le sein d'une commune que nous avons l'honneur d'administrer, un établissement qui honore et le Gouvernement qui l'a fondé, et les premiers Magistrats qui en surveillent le maintien, et les hommes de génie qui en assurent les progrès; nous vous assurons, qu'amis des arts et de l'ordre social, tous les membres de l'Administration municipale ne cesseront de concourir, de tout leur pouvoir, à la prospérité de l'Ecole centrale, soit en appréciant les travaux, les efforts et les succès des Professeurs, soit en stimulant l'émulation des élèves, par des récompenses et des mentions honorables. Nous acceptons l'hommage que vous nous faites, et nous vous en témoignons notre reconnoissance.

Salut et fraternité.

BARRÉ-MONTIGNY, J. B. ROUGET, *adm. mun.*

P. C. P. MARIN, *secrét. en chef.*

ANNUAIRE

POUR

L'AN SEPTIÈME

DE

LA RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE.

AVERTISSEMENT.

La citoyenne Briquet (*), *élève du citoyen* Jozeau, *Professeur d'histoire naturelle, a fourni à l'éditeur de l'almanach des Muses, les articles de botanique et de minéralogie qui sont joints à l'annuaire. Elle a observé, dans la distribution des plantes, le temps approximatif de leur fleuraison, en y ajoutant le nom de la classe et de l'ordre du système de Linné. Quant aux minéraux, elle les a classés suivant l'ordre déterminé par Daubenton.*

(*) *Marguerite-Ursule-Fortunée B.* Briquet, *née le* 16 *juin* 1782.

VENDÉMIAIRE.

Jours.	*Plantes.*	*Classes. Ordres.*
1 primidi	Sauge des bois. . .	didyn. gym. (*)
2 duodi	Verge d'or. . . .	syng. polyg. sup.
3 tridi	Épilobe.	8-and. 1-gyn.
4 quarti.	Euphraise.	didyn. ang.
5 quinti.	Eupatoire.	syng. polyg. ég.
6 sextidi	Toque.	didyn. gym.
7 septidi	Origan.	*idem.*
8 octidi	Topinambour . . .	syng. polyg. f.
9 nonidi	Oreille-de-lièvre. .	5-and. 2-gyn.
10 *décadi*	Petite Ciguë. . . .	*idem.*
11 primidi	Petit Boucage. . .	*idem.*
12 duodi	Menthe Pouliot . .	didyn. gym.
13 tridi	Poivre de Guinée. .	5-and. 1-gyn.
14 quarti.	Belle-de-nuit. . .	*idem.*
15 quinti.	Gentiane des marais.	5-and. 2-gyn.
16 sextidi	Morelle.	5-and. 1-gyn.
17 septidi	Souchet odorant . .	3-and. 1-gyn.
18 octidi	Centaurée jaune . .	syng. polyg. f.
19 nonidi	Agripaume. . . .	didyn. gym.
20 *décadi*	Carline.	syng. polyg. ég.
21 primidi	Ballote.	didyn. gym.
22 duodi	Citronelle	*idem.*
23 tridi	Marrube blanc. . .	*idem.*
24 quarti.	Galléope.	*idem.*
25 quinti.	Petite Yvette . . .	*idem.*
26 sextidi	Germandrée . . .	*idem.*
27 septidi	Linaire.	didyn. ang.
28 octidi	Velvote.	*idem.*
29 nonidi	Safran.	3-and. 1-gyn.
30 *décadi*	Colchique	6-and. 3-gyn.

(*) *Voy. la table pag.* 22.

P. L. le 4 *à* 2 *h* 13 *m du m.*

D. Q. le 12 *à* 0 *h* 40 *m du m.*

N. L. le 18 *à* 3 *h* 46 *m du s.*

P. Q. le 25 *à* 3 *h* 26 *m du s.*

BRUMAIRE.

Jours.	*Plantes.*	*Classes. Ordres.*
1 primidi	Mercuriale. . . .	2-œcie. 9-and.
2 duodi	Callitriche. . . .	1-and. 1-gyn.
3 tridi	Bon Henri. . . .	5-and. 2-gyn.
4 quarti.	Patte d'Oie. . . .	*idem.*
5 quinti.	Herbe-aux-poux. .	didyn. ang.
6 sextidi	Petit-Passerage. . .	4-din. silic.
7 septidi	Lierre.	5-and. 1-gyn.
8 octidi	Bruyère.	8-and. 1-gyn.
9 nonidi	Jonc Marin . . .	2-adel. 10-and.
10 *decadi*	Scolopendre. . . .	cript. fam. des f.
11 primidi	Cétérach.	*idem.*
12 duodi	Polytric.	*idem.*
13 tridi	Polypode.	*idem.*
14 quarti.	Pilulaire.	*idem.*
15 quinti.	Lycopode	*idem* fam. des m.
16 sextidi	Bux-Baume. . . .	*idem.*
17 septidi	Hypne.	*idem.*
18 octidi	Marchante	*id.* fam. des alg.
19 nonidi	Fontinale. . . .	*idem* fam. des m.
20 *decadi*	Phasque.	*idem.*
21 primidi	Sphaigne	*idem.*
22 duodi	Anthocère	*id.* fam. des alg.
23 tridi	Conferve	*idem.*
24 quarti.	Agaric.	*id* fam. des cham.
25 quinti.	Clavaire.	*idem.*
26 sextidi	Morille.	*idem.*
27 septidi	Clathres.	*idem.*
28 octidi	Bolet.	*idem.*
29 nonidi	Hydne.	*idem.*
30 *decadi*	Monacelle. . . .	*idem.*

P. I. *le* 3 *à* 7 *h* 43 *m du s.* | N. I. *le* 18 *à* 2 *h* 1 *m du m.*
D. Q. *le* 11 *à* 10 *h* 41 *m du m* | P. Q. *le* 25 *à* 9 *h* 31 *m du m*

FRIMAIRE.

Jours.	*Minéraux.*	*Classes.*
1 primidi	Silice.	*Pierres siliceuses.*
2 duodi	Quartz.	
3 tridi	Agathe.	
4 quarti.	Schorl.	
5 quinti.	Feld-Spath. . . .	
6 sextidi	Cristal de roche. . .	*Pierres précieuses.*
7 septidi	Rubis.	
8 octidi	Grenat.	
9 nonidi	Hyacinthe. . . .	
10 *decadi*	Topaze.	
11 primidi	Emmeraude. . . .	
12 duodi	Chrisolite. . . .	
13 tridi	Saphir.	
14 quarti.	Amétiste.	
15 quinti.	Alumine.	*Pierres argileuses.*
16 sextidi	Ardoise.	
17 septidi	Talc.	
18 octidi	Zéolite.	
19 nonidi	Magnésie.	*Pierres magnésiennes.*
20 *decadi*	Serpentine. . . .	
21 primidi	Asberte.	
22 duodi	Amianthe.	
23 tridi	Chaux.	*Pierres calcaires.*
24 quarti.	Moëllon.	
25 quinti.	Marbre.	
26 sextidi	Albâtre.	
27 septidi	Stalactite.	
28 octidi	Spath calcaire. . .	
29 nonidi	Plâtre.	
30 *décadi*	Spath-fluor. . . .	

P. I. *le* 3 *à* 0 *h* 54 *m du s.* | N. I. *le* 17 *à* 2 *h* 13 *m du s.*
D. Q. *le* 10 *à* 7 *h* 4 *m du s.* | P. Q. *le* 25 *à* 4 *h* 27 *m du m*

NIVOSE.

Jours.	*Minéraux.*	*Classes.*
1 primidi	Barite.	*Pierres baritiques.*
2 duodi	Spath pesant. . .	
3 tridi	Poudding.	*Roches.*
4 quarti.	Porphyre.	
5 quinti.	Grez.	
6 sextidi	Bazalte.	*Substances volcaniques.*
7 septidi	Lave.	
8 octidi	Pozzolane. . . .	
9 nonidi	Diamant.	*Substances combustibles.*
10 *décadi*	Soufre.	
11 primidi	Bitume.	*Substances bitumineuses.*
12 duodi	Napthe.	
13 tridi	Asphalte.	
14 quarti.	Jayet.	
15 quinti.	Ambre.	
16 sextidi	Arsenic.	*Demi-Métaux.*
17 septidi	Tungstene. . . .	
18 octidi	Manganèse. . . .	
19 nonidi	Cobalt.	
20 *décadi*	Bismuth.	
21 primidi	Antimoine. . . .	
22 duodi	Zinc.	
23 tridi	Mercure.	
24 quarti.	Étain.	*Métaux imparfaits.*
25 quinti.	Plomb.	
26 sextidi	Fer.	
27 septidi	Cuivre.	
28 octidi	Argent.	*Métaux parfaits.*
29 nonidi	Or.	
30 *décadi*	Platine.	

P. 1. le 3 à 6 h 16 m du m. | *N. 1. le 17 à 4 h 23 m du m.*
P. Q. le 10 à 2 h 47 m du m | *P. Q. le 25 à 4 h 7 m du m.*

PLUVIOSE.

Jours.	*Plantes.*	*Classes. Ordres.*
1 primidi	Mnie.	cryptog. f. desm
2 duodi	Bri.	*idem.*
3 tridi	Jungermanne. . . .	*idem*, f. des alg.
4 quarti.	Targione.	*idem.*
5 quinti.	Blasie.	*idem.*
6 sextidi	Riccie.	*idem.*
7 septidi	Lichen.	*idem.*
8 octidi	Tremèle.	*idem.*
9 nonidi	Nostoc.	*idem.*
10 *décadi*	Bissus.	*idem.*
11 primidi	Varec.	*idem.*
12 duodi	Perce-mousse. . .	*idem*, f. des m.
13 tridi	Pied-de-griffon. . .	polyand. 5-gyn.
14 quarti.	Morgeline. . . .	5-and. 3-gyn.
15 quinti.	Lauréole.	8-and. 1-gyn.
16 sextidi	Perce-neige. . . .	6-and. 1-gyn.
17 septidi	Laurier-Thym. . .	5-and. 1-gyn.
18 octidi	Peuplier noir. . . .	2-œcie 8-and.
19 nonidi	Peuplier blanc. . .	*idem.*
20 *décadi*	Laurier.	9-and. 1-gyn.
21 primidi	Hellébore.	polyand. polyg.
22 duodi	Buis.	1-œcie. 4-and.
23 tridi	If.	2-œcie. 1-adel.
24 quarti.	Thymelé.	8-and. 1-gyn.
25 quinti.	Noisetier.	1-œcie polyand.
26 sextidi	Bois-Gentil. . . .	8-and. 1-gyn.
27 septidi	Saule Marceau. . .	2-œcie. 2-and.
28 octidi	Asaret.	12-and. 1-gyn.
29 nonidi	Cardamine. . . .	4-dyn. siliq.
30 *décadi*	Drave des murailles .	4-dyn. silic.

P. 1. le 2 à 5 h 50 m du s. | N. 1. le 16 à 8 h 23 m du s.
D. Q. le 9 à 10 h 59 m du m | P. Q. le 25 à 0 h 53 m du m

VENTOSE.

Jours.	*Plantes.*	*Classes. Ordres.*
1 primidi	Tussilage.	syng.polyg. sup.
2 duodi	Troêne.	2-and. 1-gyn.
3 tridi	Alaterne.	5-and. 1-gyn.
4 quarti.	Violette.	syng. 1-ga.
5 quinti.	Frêne.	polyg. 2-œcie.
6 sextidi	Aulne.	1-œcie 4-and.
7 septidi	Amandier.	20-and. 1-gyn.
8 octidi	Arénaire.	10-and. 3-gyn.
9 nonidi	Pâquerette. . . .	syng. polyg. sup
10 *décadi*	Abricotier. . . .	20-and. 1-gyn.
11 primidi	Étoile d'eau. . . .	1-and. 2-gyn.
12 duodi	Cornouiller. . . .	4-and. 1-gyn.
13 tridi	Acacia blanc. . . .	2-adel. 10-and.
14 quarti.	Canneberge. . . .	8-and. 1-gyn.
15 quinti.	Grenadier. . . .	20-and. 1-gyn.
16 sextidi	Cabaret.	12-and. 1-gyn.
17 septidi	Sylvie.	polyand. 1-gyn.
18 octidi	Bouton d'or. . . .	polyand. polyg.
19 nonidi	Souci des marais. .	polyand. 5-gyn.
20 *décadi*	Violier jaune. . . .	4-din. siliq.
21 primidi	Orobe.	2-adel. 10-and.
22 duodi	Grémil.	5-and. 1-gyn.
23 tridi	Scorpione.	5-and. 1-gyn.
24 quarti.	Saule odorant. . .	2-œcie. 2-and.
25 quinti.	Guy.	2-œcie 4-and.
26 sextidi	Genévrier.	2-œcie 1-adel.
27 septidi	Oreille-d'Ours. . .	5-and 1-gyn.
28 octidi	Renoncule ficaire. .	polyand. polyg.
29 nonidi	Muscari.	6-and 1-gyn.
30 *décadi*	Lierre terrestre. . .	didyn. gym.

P. L. le 2 à 5 h 12 m du m. | *N. L. le 16 à 1 h 43 m du s.*
D. Q. le 8 à 8 h 31 m du s. | *P. Q. le 24 à 6 h 31 m du s.*

GERMINAL.

Jours.	*Plantes.*	*Classes. Ordres.*
1 primidi	Primevère.	5-and. 1-gyn.
2 duodi	Platane.	1-œcie. polyand.
3 tridi	Charme.	*idem.*
4 quarti.	Guainier.	10-and. 1-gyn.
5 quinti.	Maronnier.	6-and. 1-gyn.
6 sextidi	Cresson élégant. . .	4-din. siliq.
7 septidi	Navet.	*idem.*
8 octidi	Mirtile.	8-and. 1-gyn.
9 nonidi	Pulmonaire. . . .	5-and. 1-gyn.
10 *décadi*	Cassis.	*idem.*
11 primidi	Groseillier.	*idem.*
12 duodi	Laurier-Cerise. . .	20-and. 1-gyn.
13 tridi	Cerisier.	*idem.*
14 quarti.	Prunier.	*idem.*
15 quinti.	Bois-de-Sainte-Lucie.	*idem.*
16 sextidi	Fraisier.	20-and. polyg.
17 septidi	Renoncule.	polyand. 5-gyn.
18 octidi	Choux.	4-dyn. siliq.
19 nonidi	Fumeterre. . . .	2-adel. 6-and.
20 *décadi*	Pied-de-Veau. . .	gynand. polyand
21 primidi	Sycomore.	polyg. 1-œcie.
22 duodi	Poirier.	20-and. 5-gyn.
23 tridi	Pommier.	*idem.*
24 quarti.	Coignassier. . . .	*idem.*
25 quinti.	Saule.	2-œcie. 1-and.
26 sextidi	Erable.	*idem.*
27 septidi	Lilas.	2-and. 1-gyn.
28 octidi	Peigne de Vénus. .	5-and. 1-gyn.
29 nonidi	Citronier.	polyadel 20-and.
30 *décadi*	Oranger.	*idem.*

P. L. *le* 1 *à* 3 *h* 1 *m du s.*
D. Q. *le* 8 *à* 7 *h* 43 *m du m.*
N. L. *le* 16 *à* 7 *h* 30 *m du m.*
P. Q. *le* 24 *à* 7 *h* 56 *m du m.*
P. L. *le* 30 *à* 11 *h* 49 *m du s.*

FLORÉAL.

Jours.	*Plantes.*	*Classes. Ordres.*
1 primidi	Bourse-à-pasteur. .	4-din. silic.
2 duodi	Jonquille.	6-and. 1-gyn.
3 tridi	Pervenche.	5-and. 1-gyn.
4 quarti.	Hêtre.	1-œcie. polyand.
5 quinti.	Alliaire.	4-din. siliq.
6 sextidi	Anémone.	polyand. 5-gyn.
7 septidi	Véronique.	2-and. 1-gyn.
8 octidi	Narcisse.	3-and. 1-gyn.
9 nonidi	Tréfle.	2-adel. 10-and.
10 *decadi*	Vigne.	5-and. 1-gyn.
11 primidi	Cochléaria.	4-din. silic.
12 duodi	Muguet.	6-and. 1-gyn.
13 tridi	Jacinthe.	*idem.*
14 quarti.	Aubier.	5-and. 3-gyn.
15 quinti.	Alisier.	20-and. 2-gyn.
16 sextidi	Aubépine.	*idem.*
17 septidi	Noyer.	1-œcie. polyand.
18 octidi	Chêne.	*idem.*
19 nonidi	Chélidoine.	polyand. 1-gyn.
20 *decadi*	Bugle.	didyn. gym.
21 primidi	Sauge.	2-and. 1-gyn.
22 duodi	Brunelle.	didyn. gym.
23 tridi	Tulipe.	6-and. 1-gyn.
24 quarti.	Iris.	3-and. 1-gyn.
25 quinti.	Couronne impériale. .	6-and. 1-gyn.
26 sextidi	Lys.	*idem.*
27 septidi	Pimprenelle.	1-œcie. polyand.
28 octidi	Salsifix.	syng. polyg. ég.
29 nonidi	Féve.	2-adel. 10-and.
30 *decadi*	Thym.	didyn. gym.

D. Q. le 7 à 8 h 39 m du s. | P. Q. le 23 à 5 h 18 m du s.
N. L. le 16 à 0 h 21 m du m | P. L. le 30 à 8 h 0 m du m.

PRAIRIAL.

Jours.	*Plantes.*	*Classes. Ordres.*
1 primidi	Ortie blanche. . .	didyn. gym.
2 duodi	Baguenaudier. . .	2-adel. 10-and.
3 tridi	Herbe de Ste.-Barbe.	4-din. siliq.
4 quarti.	Julienne, ...	*idem.*
5 quinti.	Pois.	2-adel. 10-and.
6 sextidi	Luzerne.	*idem.*
7 septidi	Vesce	*idem.*
8 octidi	Gesse.	*idem.*
9 nonidi	Ancolie.	polyand. 5-gyn.
10 *decadi*	Herbe-aux-Chats. .	didyn. gym.
11 primidi	Amourette. . . .	3-and. 2-gyn.
12 duodi	Coquelicot. . . .	polyand. 1-gyn.
13 tridi	Chèvre-Feuille. . .	5-and. 1-gyn.
14 quarti.	Bluet.	syng. polyg. f.
15 quinti.	Chardon.	syng. polyg. ég.
16 sextidi	Ortie morte des bois.	didyn. gym.
17 septidi	Sureau.	5-and. 3-gyn.
18 octidi	Framboisier. . . .	20-and. polyg.
19 nonidi	Ronce.	*idem.*
20 *decadi*	Lin.	5-and. 5-gyn.
21 primidi	Tilleul.	polyand. 1-gyn.
22 duodi	Miroir de Vénus. .	5-and. 1-gyn.
23 tridi	Pomme-de-terre. .	*idem.*
24 quarti.	Jonc fleuri. . . .	6-and. 1-gyn.
25 quinti.	Avoine.	3-and. 2-gyn.
26 sextidi	Vipérine	5-and. 1-gyn.
27 septidi	Rosier blanc. . . .	20-and. polyg.
28 octidi	Acacia.	2-adel. 10-and.
29 nonidi	Nielle.	polyand. 5-gyn.
30 *decadi*	Mille-Pertuis. . .	polyadel. polyan

D. Q. *le* 7 *à* 11 *h* 14 *m du m* | P. Q. *le* 22 *à* 11 *h* 37 *m du s.*
N. L. *le* 15 *à* 3 *h* 14 *m du s.* | P. L. *le* 29 *à* 4 *h* 14 *m du s.*

MESSIDOR.

Jours.	*Plantes.*	*Classes. Ordres.*
1 primidi	Froment.	3-and. 2-gyn,
2 duodi	Garance.	4-and. 1-gyn.
3 tridi	Caille-lait.	*idem.*
4 quarti.	Chanvre.	2-œcie. 5-and.
5 quinti.	Genet d'Espagne. .	2-adel. 10-and.
6 sextidi	Asperge.	6-and. 1-gyn.
7 septidi	Scabieuse.	syng. polyg. f.
8 octidi	Laitue.	syng. polyg. ég.
9 nonidi	Jusquiame.	5-and. 1-gyn.
10 *décadi*	Douce-amère. . .	*idem.*
11 primidi	Bouillon-blanc. . .	*idem.*
12 duodi	Bétoine.	didyn. gym.
13 tridi	Serpolet.	*idem.*
14 quarti.	Cresson de fontaine. .	4-din. siliq.
15 quinti.	Pissenlit.	syng. polyg. ég.
16 sextidi	Mouron.	5-and. 1-gyn.
17 septidi	Chicorée sauvage. .	syng. polyg. ég.
18 octidi	Seneçon.	syng. polyg. sup
19 nonidi	Jasmin.	2-and. 1-gyn.
20 *décadi*	Immortelle. . . .	syng. polyg sup
21 primidi	Géranium.	1-adel. 10-and.
22 duodi	Œillet.	10-and. 2-gyn.
23 tridi	Verveine.	2-and. 1-gyn.
24 quarti.	Oignon.	6-and. 1-gyn.
25 quinti.	Romarin.	2-and. 1-gyn.
26 sextidi	Reine-des-Prés. . .	20-and. 5-gyn.
27 septidi	Concombre. . . .	1-œcie. syng.
28 octidi	Absynthe.	syng. polyg. sup
29 nonidi	Artichaut	syng. polyg. ég.
30 *décadi*	Lavande.	didyn. gym.

D. Q. le 7 à 3 h 23 m du m. | *P. Q. le 22 à 4 h 21 m du m*
N. L. le 15 à 3 h 36 m du m | *P. L. le 29 à 1 h 26 m du m*

THERMIDOR.

Jours.	*Plantes.*	*Classes. Ordres.*
1 primidi	Moutarde	4-din. siliq.
2 duodi	Pensée.	syng. 1-ga.
3 tridi	Réséda.	12-and. 3-gyn.
4 quarti.	Héliotrope. . . .	5-and. 1-gyn.
5 quinti.	Gazon d'Olympe. .	5-and. 4-gyn.
6 sextidi	Marjolaine. . . .	didyn. gym.
7 septidi	Balsamine. . . .	syng. 1-ga.
8 octidi	Coloquinte. . . .	1-œcie. syng.
9 nonidi	Amomon.	5-and. 2-gyn.
10 *décadi*	Souci.	syng. polyg. né.
11 primidi	Bénoîte.	20-and. polyg.
12 duodi	Amaranthe. . . .	1-œcie. 5-and.
13 tridi	Tabac.	5-and. 1-gyn,
14 quarti.	Altéa	1-adel. polyand.
15 quinti.	Mauve.	*idem.*
16 sextidi	Passe-rose. . . .	*idem.*
17 septidi	Salicaire.	12-and. 1-gyn.
18 octidi	Bourrache	5-and. 1-gyn.
19 nonidi	Circée	2-and. 1-gyn.
20 *décadi*	Coronille	2-adel. 10-and.
21 primidi	Laitron.	syng. polyg. ég.
22 duodi	Lampsane	*idem.*
23 tridi	Liseron.	5-and. 1-gyn.
24 quarti.	Pied-d'Alouette . .	polyand. 3-gyn.
25 quinti.	Crapaudine. . . .	didyn. gym.
26 sextidi	Basilic.	didyn. gym.
27 septidi	Myrthe.	20-and. 1-gyn.
28 octidi	Capucine.	8-and. 1-gyn.
29 nonidi	Persicaire	8-and. 3-gyn.
30 *décadi*	Bled-noir	*idem.*

D. Q. le 6 à 8 h 45 m du s. | *P. Q. le 21 à 9 h 4 m du s.*
N. L. le 14 à 1 h 55 m du s. | *P. L. le 28 à 0 h 38 m du s.*

FRUCTIDOR.

Jours.	*Plantes.*	*Classes. Ordres.*
1 primidi	Herbe-aux-écus. . .	5-and. 1-gyn.
2 duodi	Pariétaire. . . .	polyg. 1-œcie.
3 tridi	Mille-Feuille. . .	syng. polyg. sup.
4 quarti.	Carotte.	5-and. 2-gyn.
5 quinti.	Séseli.	5-and. 2-gyn.
6 sextidi	Adonis.	polyand. 5-gyn.
7 septidi	Quinte-Feuille. . .	20-and. polyg.
8 octidi	Coriandre. . . .	5-and. 2-gyn.
9 nonidi	Œillet d'Inde. . .	syng. polyg. ég.
10 *décadi*	Persil.	5-and. 2-gyn.
11 primidi	Monnoyère. . . .	4-din. silic.
12 duodi	Ache.	5-and. 2-gyn.
13 tridi	Lisimachie. . . .	5-and. 1-gyn.
14 quarti.	Podagre.	5-and. 2-gyn.
15 quinti.	Gratiole.	2-and. 1-gyn.
16 sextidi	Angelique. . . .	5-and. 2-gyn.
17 septidi	Renouée.	8-and. 3-gyn.
18 octidi	Argentine. . . .	20-and. polyg.
19 nonidi	Jacée des prés. . .	syng. polyg. f.
20 *décadi*	Berce.	5-and. 2-gyn.
21 primidi	Thé d'Europe. . .	2-and. 1-gyn.
22 duodi	Beccabunga. . . .	*idem.*
23 tridi	Fluteau.	6-and. polyg.
24 quarti.	Herbe-à-coton. . .	syng. polyg. né.
25 quinti.	Berle.	5-and. 2-gyn.
26 sextidi	Cheveux de Vénus.	4-and. 2-gyn.
27 septidi	Pomme épineuse. .	5-and. 1-gyn.
28 octidi	Piloselle.	syng. polyg. ég.
29 nonidi	Poivre d'eau. . . .	8-and. 3-gyn.
30 *décadi*	Fleur du Soleil. . .	polyand. 1-gyn.

D. Q. le 6 à 2 h 30 m du s. | *P. Q. le 20 à 3 h 8 m du s.*
N. L. le 13 à 11 h 9 m du s. | *P. L. le 28 à 2 h 40 m du m.*

JOURS COMPLÉMENTAIRES.

1	primidi	vertus.
2	duodi	génie.
3	tridi	travail.
4	quartidi	opinion.
5	quintidi	récompenses.
6	sextidi	Franciade.

SAISONS.

L'Automne commencera le 1^er^. vendémiaire.

L'Hiver commencera le 1^er^. nivôse.

Le Printemps commencera le 30 ventôse.

L'Été commencera le 3 messidor.

ÉCLIPSES DE L'AN VII.

Il y aura cette année trois éclipses, deux de soleil et une de lune.

Le 3 Frimaire, *Éclipse de lune* visible en Asie.

Le 18 Frimaire, *Éclipse de soleil* visible en Asie.

Le 15 Floréal, *Éclipse de soleil* visible dans la Nouvelle-Hollande.

D. Q. le 6 à 7 h. 32 m. du m.

TABLE

EXPLICATIVE des abbréviations employées dans la troisième colonne de l'annuaire.

CLASSES.

1-and., pour. . . .	*Monandrie.*
2-and.	*Diandrie.*
3-and.	*Triandrie.*
4-and.	*Tétrandrie.*
5-and.	*Pentandrie.*
6-and.	*Hexandrie.*
7-and.	*Heptandrie.*
8-and.	*Octandrie.*
9-and.	*Ennéandrie.*
10-and.	*Décandrie.*
12-and.	*Dodécandrie.*
20-and.	*Ycosandrie.*
polyand.	*Polyandrie.*
didyn.	*Didynamie.*
4-din.	*Tétradinamie.*
1-adel.	*Monadelphie.*
2-adel.	*Diadelphie.*
polyadel.	*Polyadelphie.*
syng.	*Syngénésie.*

gynand , pour. . . *Gynandrie.*
1-œcie. . . . . *Monœcie.*
2-œcie. . . . . *Diœcie.*
polyg. . . . . *Polygamie.*
cryptog. . . . . *Cryptogamie.*

ORDRES.

1-gyn. . . . . *Monogynie.*
2-gyn. . . . . *Digynie.*
3-gyn. . . . . *Trigynie.*
4-gyn. . . . . *Tétragynie.*
5-gyn. . . . . *Pentagynie.*
6-gyn. . . . . *Hexagynie.*
polyg. . . . . *Polygynie.*
gym. . . . . *Gymnospermie.*
ang. . . . . *Angiospermie.*
silic. . . . . *Siliculeuse.*
siliq. . . . . *Siliqueuse.*
polyg. ég. . . . . *Polygamie égale.*
polyg. sup. . . . *Polygamie superflue.*
polyg. f. . . . . *Polygamie fausse.*
polyg. né. . . . *Polygamie nécessaire.*
1-ga. . . . . *Monogamie.*
fam. des f. . . . . *Famille des fougères.*
fam. des m. . . . . *Famille des mousses.*
fam. des alg. . . . *Famille des algues.*
fam. des cham. . . *Famille des champignons.*

FÊTES

NATIONALES ET COMMÉMORATIVES.

La fondation de la Rép.	1^er^. Vendémiaire.
La mort du roi. . .	2 Pluviôse.
La Souveraineté du Peuple. . . .	30 Ventôse.
La Jeunesse. . . .	10 Germinal.
Les Époux.	10 Floréal.
La Reconnoissance. .	10 Prairial.
L'Agriculture. . .	10 Messidor.
Le 14 Juillet. . . .	26 Messidor.
La Liberté. . . .	9 et 10 Thermidor.
Le 10 Août. . . .	23 Thermidor.
La Vieillesse. . . .	10 Fructidor.
. . . . .	18 Fructidor.

NOUVELLES MESURES

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

MESURES LINÉAIRES.

	tois.	p.	p^es^.	li.
Myriamètre ou 10000 Mètres.	5132	2	5	4
Kylomètre ou 1000 Mètres.	513	1	5	4

	tois. p. p^{es}. li.
Hectomètre ou 100 Mètres.	51 1 11 4
Décamètre ou 10 Mètres.	5 0 9 6,4
MÈTRE.	3 0 11,44
Décimètre ou un 10^{e}. de Mètre.	3 8,344
Centimètre ou un 100^{e}. de Mètre.	4,43
Millimètre ou un 1000^{e}. de Mètre.	0,443

MESURES DE SUPERFICIE.

Myriare, Kilomètre carré.	263416 toises carrées.
Kilare.	26341,4
Hectare, Hectomètre carré.	2634,16
Décare.	263,416
ARE, Décamètre carré.	26,342
Déciare.	2,634
Centiare, Mètre carré.	0,263

MESURES DE CAPACITÉ.

Kilolitre, Mètre cube.	29,2032 piés cubes.
Hectolitre.	2,9202
Décalitre.	0,2920
LITRE, Décimètre cube.	50,9641 pouces cubes.
Décilitre.	5,0463
Centilitre.	0,5046
Millilitre, centimètre cube.	0,0505

POIDS.

	£. onc. g^{s}. g^{ns}.
Myriagramme.	20 7 0 58

	£.	onc.	g^{s}.	g^{ss}.
Kilogramme, poids du Déci-mètre cubique d'eau distill.	2	0	5	49
Hectogramme.			3	2 12,1
Décagramme.			2	44,41
GRAMME, poids du Centi-mètre cubique d'eau.				18,841
Centigramme.				0,18841
Milligramme, poids de Milli-mètre cubique d'eau.				0,0188

DÉPARTEMENT
DES DEUX-SÉVRES.

DÉPUTÉS AU CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

LES CITOYENS

GUÉRIN.
JARD-PANVILLIER.
LECOINTE-PUYRAVEAU.
AUGUIS.

CONSEIL DES ANCIENS.

MORAND.
THARREAU.

ADMINISTRATION CENTRALE.

Les Citoyens

Fribault, *présid.*; Bernardin, Guilbault, Chauvin-Bois-Savary, J. J. Proa, *administrateurs.*

Tuffet, fils, *commissaire du Directoire exécutif.*

Bernardin, *substitut,*

Arnauldet, *secrétaire en chef.*

Il y a séance à l'Administration centrale tous les jours impairs, qui sont également jours d'arrivée et de départ du courrier de Paris.

ORDRE ET ATTRIBUTION
DES BUREAUX DU DEPARTEMENT.

PREMIER BUREAU.

Répartement et liquidation de l'arriéré des contributions; Nomination des porteurs de contraintes, et tout ce qui est relatif à l'assiette et au recouvrement des impositions directes et indirectes. Comptabilité générale des premier, quatrième et cinquième Bureaux; Partie contentieuse des Contributions.	*Proa*, Administrateur. *Galbault-du-Fort*, chef.

DEUXIÈME BUREAU.

Séquestre, Administration, Ventes, Conservation et Comptabilité des Domaines et Bois nationaux; Liquidation des Ventes résiliées pour cause de suppression de droits féodaux; Radiations de listes des émigrés, et tout le contentieux relatif aux domaines.	*Bernardin*, administr. *F. Mazure*, chef.

TROISIÊME BUREAU.

Liquidation de la dette des émigrés.	*Guilbault*, administr. *Houdet*, chef.

QUATRIÈME

QUATRIÈME BUREAU.

Agriculture, commerce, navigation intérieure, manufactures, travaux et secours publics, hôpitaux, état civil, assemblées communales, primaires et électorales, organisation des Autorités constituées.	*Fribault*, administrat. *Segrétain*, chef.

CINQUIÈME BUREAU.

Services et Pensions militaires, police générale, instruction publique, et tout ce qui n'est pas de l'attribution des quatre autres bureaux.	*Chauvin-boissavary*, administrateur. *Gilles*, chef.

SECRÉTARIAT.

Expédition générale et légalisation.	*Arnauldet*, secr. en chef. *Segrétain*, secr. adjoint.

ARCHIVES.

Délivrance des certificats de l'état civil, expédition des actes et communication des pièces provenant des districts; dépôt des titres de propriété nationale.	*Espinet*, archiviste.

MUNICIPALITÉ DE NIORT.

Les Citoyens,

Brisson, *président*; A. E. Barré-Montigny, *vice-président*; Faucher, J. L. Thomas, Busseau, Bernard, N. J. B. Rouget, *administrateurs*;

Noël Barré, *commissaire du Directoire exécutif.*

N. J. B. Rouget, *substitut du Commissaire du Directoire exécutif.*

P. C. P. Marin, *secrétaire en chef.*

Bernard, Taillefert, Ferré, *commissaires de police.*

Les Séances de l'Administration municipale sont fixées aux primidi, quintidi *et* nonidi *de chaque décade.*

ORDRE ET ATTRIBUTION
DES BUREAUX DE LA MUNICIPALITÉ.

Bureau des travaux, établissemens publics, propriétés de la commune.	*Brisson*, administrat.
État civil des citoyens.	*A. E. Barré-Montigny*, administrat. *F. J.-de-D. Simonneau*, secrétaire.
Contributions, correspondance et expéditions.	*Faucher*, *N. J. B. Rouget*, administrateurs. *P. J. Belliveau*, secrét.
Bureau militaire, extraits d'actes de l'état civil, passe-ports et certificats de résidence.	*J. L. Thomas*, administrat. *Priolleau*, secrétaire.

Police intérieure et extérieure, et comptabilité.	*Busseau.* administrat.
Surveillance des prisons, hospices et instruction publique.	*Bernard.* administrat.
Expédition générale et légalisation.	*P. C. Marin,* secr. en chef.

Population de Niort. . . . . . 16,285.

F O I R E S.

La première, le 11 Frimaire.
La seconde, le 18 Pluviôse.
La troisième, le 18 Floréal.
La quatrième, le 28 Prairial.

MARCHÉS, les quintidi et nonidi de chaque décade.

ÉCOLE CENTRALE.

JURY D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

J. Briault, Président du Tribunal criminel.

J. F. Chauvin, Président de la deuxième Section du Tribunal civil.

F. Rouget, ex-membre du Tribunal de Cassation.

P. E. Martin, Homme de Lettres.

J. B. Dincourt-Demetz, ingénieur en chef.

PROFESSEURS.

Première Section.

Pour les Élèves de douze ans et au-dessus.

Dessin, - - - - - - - - - Bernard.
Histoire naturelle, - - Jozeau.
Langues anciennes, - Guillot.

DEUXIÈME SECTION.

Pour les Élèves de quatorze ans et au-dessus.

Mathématiques, - - - - - DEMERÉ.

Physique expérimentale, - OUDET.

TROISIÈME SECTION.

Pour les Élèves de seize ans et au-dessus.

Grammaire générale, - MINAULT.

Belles-Lettres, - - - - BRIQUET.

Histoire, - - - - - - - - DAUPHIN.

Législation, - - - - - - HERBAULT.

Bibliothécaire, - - - - - FRIGARD.

Nota. La Bibliothèque est ouverte tous les jours, excepté les *quintidi* et *décadi*, depuis deux heures après midi jusqu'à cinq, à dater du 15 brumaire au 30 ventôse; et depuis trois heures jusqu'à six, à dater du premier germinal au 15 fructidor.

PENSIONNAT.

D'APRÈS l'Autorisation du Ministre de l'Intérieur, et sous les auspices de l'Administration du Département, il existe un *Pensionnat* dans le local affecté aux Exercices de l'École centrale.

On y a reçu, dans l'année VI, *cinquante Élèves.*

Le but qu'on s'est proposé dans cet établissement, est de suppléer aux Écoles intermédiaires qui manquent au plan général d'Instruction.

Ce Pensionnat est sous la direction des citoyens GUILLOT, DAUPHIN, *professeurs*; FRIGARD, *bibliothécaire*; VAILLANT, *ex-oratorien.*

Les Élèves n'y sont reçus que depuis l'âge de huit ans jusqu'à quatorze.

JARDIN BOTANIQUE.

L'ADMINISTRATION centrale des Deux-Sèvres, vient d'obtenir du Corps législatif, le Jardin du ci-devant Château de Niort, pour y établir le *Jardin botanique* de l'École centrale, conformément à la loi du 3 brumaire an IV. Le *citoyen Jozeau*, professeur d'histoire naturelle, va travailler de suite à former cet établissement, pour faire jouir ses élèves et le public, de tous les avantages qui y sont attachés. En conséquence, il invite les amateurs de la *botanique*, à le seconder dans cette entreprise, en lui faisant part des Plantes peu communes qu'ils peuvent avoir. Il s'engage, de son côté, à partager avec eux celles qu'il aura, et qu'ils ne posséderont pas.

ARRÊTÉ
DU DIRECTOIRE EXÉCUTIF,

Du 27 brumaire, an VI.

Le Directoire exécutif, considérant qu'il est de son devoir de faire prospérer, par tous les moyens dont il peut disposer, les diverses institutions républicaines, et spécialement celles qui ont rapport à l'instruction publique, arrête :

Art. I. A compter du premier frimaire prochain, tous les citoyens non mariés, et ne faisant point partie de l'armée, qui désireront obtenir de lui, des ministres, des administrations, régies et établissemens de toutes espèces, dépendans du gouvernement, soit une place quelconque, s'ils n'en occupent point encore, soit un avancement dans celle dont ils sont pourvus, seront tenus de joindre à leur pétition leur acte de naissance, un certificat de fréquentation de l'une des Écoles centrales de la république. Ce certificat devra contenir des renseignemens sur l'assiduité du candidat, sur sa conduite civique, sur sa moralité, sur les progrès qu'il a faits dans ses études.

II. Les citoyens mariés qui solliciteront une

place, de quelque nature qu'elle soit, militaire ou autre, seront tenus, s'ils ont des enfans en âge de fréquenter les écoles nationales, de joindre également à leur pétition, l'acte de naissance de ces enfans, et des certificats desdites écoles, contenant sur eux les renseignemens indiqués dans l'article précédent.

III. Les administrations centrales de département adresseront, tous les trois mois, au ministre de l'intérieur, l'état nominatif des élèves qui fréquentent les écoles publiques, soit primaires, soit centrales, avec les noms et domicile de chacun d'eux. Le Directoire exécutif, sur le rapport qui lui sera fait par le ministre de l'intérieur, des résultats qu'offriront les divers tableaux, prendra les mesures nécessaires pour activer l'instruction des écoles qui ne lui paroîtroient pas assez suivies.

IV. Les citoyens qui prétendroient avoir été dans l'impossibilité de satisfaire aux dispositions précédentes, seront tenus d'en justifier la cause par des certificats, ou autres actes en bonne forme, visés par les administrations du lieu, et par l'administration départementale.

V. Le présent arrêté sera imprimé au bulletin des lois.

Signé, L. M. Revellière-Lépeaux. Lagarde, *secrétaire-général*

SÉANCES PUBLIQUES

DU COURS

DE BELLES-LETTRES

DE

L'ÉCOLE CENTRALE

DES DEUX-SÈVRES.

SÉANCE
DU 5 VENTÔSE,
AN VI^e.

LE Professeur de Belles-Lettres a fait l'ouverture de cette séance par un discours, sur les moyens les plus propres à former l'orateur et le poëte. Il les a réduits à l'Étude des préceptes, à la composition et à la lecture; de sorte, néanmoins, que le dernier de ces exercices facilite beaucoup le second, et diminue par ses agrémens toute la sécheresse du premier.

Les règles sont des moyens de bien faire, qu'on propose en laissant la liberté de faire mieux: celui-là seul a tort qui fait plus mal en s'écartant des règles. *Corneille* eut-il passé si rapidement de *Clitandre* à *Cinna*, s'il n'avoit pas trouvé sa route comme tracée par *Aristote*? Mais aussi le père de la scène française, esclave des préceptes du philosophe de *Stagyre*, se fut-il permis le superbe dénouement de *Rodogune*? L'art ne fait pour le

génie que ce qu'il fait pour les métaux ; il n'ajoute rien à leur substance, il les dégage seulement de ce qu'ils ont d'étranger, et découvre l'ouvrage de la nature.

La connoissance des règles, créées par le génie, analysées par l'esprit, a du naturellement porter à l'imitation des modèles. C'est aussi particulièrement à ce genre de composition que le Professeur de Belles-Lettres exerce ses élèves. « Ces » grandes beautés que nous remarquons dans les » ouvrages des anciens, sont, dit *Longin*, comme » autant de sources sacrées d'où s'élèvent des » vapeurs heureuses qui se répandent dans l'ame » de leurs imitateurs ». L'imitation est d'abord servile, contrainte, assujétie au tour, à l'expression, au sens littéral. Bientôt elle est plus libre, plus noble, plus indépendante, elle s'approprie ce qu'elle emprunte, elle pare la beauté même : c'est *Fléchier* qui, dans l'exorde de l'oraison funèbre de *Turenne*, imite *Lingendes* et *Fromentière*.

L'exemple nous entraîne et nous force à l'imiter. Ce n'est donc point assez de connoître les règles, et de s'exercer à la composition, il faut encore s'adonner à la lecture. *Mes bons amis*, dit un littérateur célèbre de ce siècle, en parlant des livres ;

Mes bons amis, mes compagnons, mes guides,
Illustres morts, parmi vous je reviens

Goûter en paix, dans vos doux entretiens,
Des plaisirs purs, délicats et solides.
Je viens jouir, je viens charmer le temps :
Ce temps si court a des longueurs mortelles,
Quand l'ame oisive en compte les instans ;
C'est le travail qui lui donne des ailes.

Les jeunes gens ne sont pas assez riches de leur propre fond, pour négliger la lecture des orateurs et des poëtes.

Mon feu s'échauffe à leur lumière,
Ainsi qu'un jeune peintre, instruit
Sous Coypel *et sous* Largillière,
De ses maîtres qui l'ont conduit,
Se rend la touche familière ;
Il prend noblement leur manière,
Et compose avec leur esprit.

Ici le professeur invite chacun de ses élèves à mériter cet éloge qu'on a fait de *la Bruyère* : « content de cultiver en paix ses amis et ses » livres, il fit un bon choix des uns et des au- » tres ». Il leur expose les avantages de l'étude ; il en prend occasion de leur donner lecture de l'arrêté du Directoire exécutif, du 27 brumaire an 6. *(voyez pag. 37.)*

Il termine son discours, en faisant observer à ses elèves que le Directoire s'occupe également de la gloire et de la prospérité de la République.

Après avoir prononcé le discours dont on vient de lire le précis, le professeur a invité le citoyen *Vincent Molinière*, son élève, à répondre aux questions qu'il alloit lui faire sur le traité des *beaux arts réduits à un principe*. Cette leçon a été divisée en trois parties. Dans la première, le citoyen *Vincent Molinière* a examiné quelle peut être la nature des arts, quelles en sont les parties et les différences essentielles. Cet examen l'a conduit à démontrer, par la qualité même de l'esprit humain, que *l'imitation de la belle nature* doit être l'objet commun des beaux arts, et qu'ils ne diffèrent entr'eux que par le moyen qu'ils emploient pour exécuter cette imitation.

Les preuves tirées du sentiment ont fait la matière de la seconde partie de la leçon. L'élève, après avoir défini le goût, examiné son objet, et fait connoître ses lois, a démontré que le *goût de la belle nature*, doit être essentiellement le bon goût dans les beaux arts.

Il ne restoit plus à l'élève qu'à vérifier la théorie par la pratique : c'est ce qu'il a fait dans la troisième et dernière partie de la leçon, où il a prouvé que les règles de la poësie, de la peinture, de la musique et de la danse, sont renfermées dans l'imitation de la belle nature.

En traitant de la peinture, le citoyen *Vincent Molinière*

Molinière a parlé des écoles romaine, florentine, vénitienne, lombarde, bolonaise, flamande et française; il a marqué les différences qui les caractérisent; il a comparé les artistes de l'école française avec les artistes des autres écoles. Voici quelques-uns de ces rapprochemens : *le Sueur* et *Raphaël*, *Lebrun* et *Michel-Ange*, *Fréminet* et *Jules Romain*, *Claude Lorrain* et *le Guaspre*, *Blanchard* et *Titien*, *J. B. Vanloo* et *Tintoret*, *Largillière* et *Palme* le jeune, *Mignard* dit le Romain et *le Corrège*, *Noël Coypel* et *le Parmesan*, *Sébastien Bourdon* et *Annibal Carache*, *Jouvenet* et *le Dominiquin*, *le Poussin* et *le Guide*, *Antoine Coypel* et *l'Albane*, *le Moine* et *Rubens*, *le Puget* et *Krayer*, *Watteau* et *David Teniers*.

La leçon a duré près d'une heure et demie. Le professeur a de suite passé à la lecture de trente-neuf pièces, soit en prose, soit en vers, qu'il avoit honorablement mentionnées dans son registre.

Le citoyen *F. M. Agier* a terminé la séance par un discours en prose, sur l'*unité*. Il l'a regardée comme la forme et l'essence du beau en tout genre de beauté; et pour se prescrire des bornes dans un sujet aussi vaste, il s'est attaché à considérer les effets de l'unité dans la littéra-

ture et dans les mœurs. Il a passé en revue, dans la première partie de son discours, les ouvrages d'esprit depuis l'apologue jusqu'au poëme épique. Il a observé que, dans tous les genres, les grands écrivains se sont fait un devoir d'obéir aux lois de l'unité, et qu'ils ne les ont jamais transgressées, sans mettre une ombre à leur gloire littéraire. Il en a tiré cette conclusion : *sans l'unité, il n'est point de beau spirituel.*

Les mœurs privées et les mœurs publiques ont fait la matière de la seconde partie du discours du citoyen *Agier*. Il a démontré, par une foule d'exemples, que la beauté et la bonté des mœurs dépendent toujours de l'observation des règles de l'unité; et que l'on ne peut s'écarter de ces règles, sans nuire à sa réputation ou sans tomber dans le ridicule. Point de beau moral, sans l'unité.

Voici quelques-unes des pièces qui ont été lues à cette séance.

BOUTS-RIMÉS.

Vois-tu, fière Albion, le héros d'*Italie*?
Par-tout il te poursuit, par-tout il est *vainqueur*:
Il a la foudre en main, la paix au fond du *cœur*,
Il va sur toi venger l'honneur de sa *patrie*.

É. DÉPIERRIS.

2.

A BUONAPARTE.

O toi qui de ta gloire as rempli l'*Italie*,
Des Germains modeste *vainqueur*,
Tes illustres exploits, les vertus de ton *cœur*
Seront l'honneur de ta *patrie*.

La cit. BRIQUET.

MORALITÉ

Imitée de STACE-ACHILIE LE PORTUGAIS.

Savoir, quand il le faut, et parler et se taire,
C'est chose difficile et chose nécessaire:
Si le sage peut aisément
Bien s'acquitter de la première,
A mon sens, le sot prudemment
Devroit songer à la dernière.

É. DÉPIERRIS.

SUR LE MÊME SUJET.

Heureux qui sait parler et se taire à propos!
Si de ces qualités, le sage a la première,
Je ne vois pas pourquoi les sots
Ne mettent point à profit la dernière.

PHIOLLEAU.

ÉPIGRAMME

Imitée de MARTIAL.

Vous marier, Paula ! pouvez-vous y penser?
Vous êtes vieille, et c'est dommage:
Cependant je pourrois encor vous épouser,
Si vous l'étiez davantage.

É. DÉPIERRIS.

ACROSTICHE.

BRave dans les combats, humain dans la victoire,
CInnissant les vertus qui forment les héros,
ON a vu ce guerrier, au faîte de la gloire,
NE'aspirer qu'à la paix pour prix de ses travaux.
APrès avoir brisé les fers de l'Italie,
PAr ses nobles exploits vaincu la Germanie;
ANglais, à votre tour, redoutez son courroux:
PArien ne peut arrêter l'effort de son courage;
TRemblez, craignez pour vous le destin de Carthage,
ET recevez la paix pour éviter ses coups.

VINCENT MOLINIERE.

L'ANE ET LE LIVRE.

Fable imitée de DESBILLONS.

Certain grison un beau jour fit trouvaille;
C'étoit un livre précieux :
Quelques chardons ou quelques brins de paille
Auroient pour lui valu bien mieux.
Le censeur à longues oreilles
Le lit, et ne pouvant retenir son courroux,
» Certes, dit-il, on se moque de nous!
» Vit-on jamais de sottises pareilles »?
Et sur le champ le livre est déchiré.
C'est ainsi qu'un critique, en lisant des ouvrages
Qui du public méritent les suffrages,
Les déchire souvent, faute d'être éclairé.

É. DÉPIERRIS.

ÉPIGRAMME

Imitée de MARTIAL.

Lise est tout à la fois riche, jeune et jolie;
Elle possède tout, tout..... hors la modestie.

F. M. AGIER.

ÉPIGRAMME

Imitée de JEAN GORÉE.

SUR LA PUISSANCE DE L'AMOUR.

Je puis, si je le veux, briser ces traits cruels,
Dit Jupiter à l'enfant de Cythère :
Je puis d'un mot renverser tes autels ;
Redoute, foible enfant, le maître du tonnerre.
--Va, je me ris de toi, répond le dieu malin,
Ne te souvient-il plus de tes métamorphoses ?
Cet arc peut rendre encor ton pouvoir incertain ;
Arme-toi de ta foudre, et frappe si tu l'oses.

É. DÉPIERRIS.

ÉPIGRAMME

Imitée de MARTIAL.

A toutes nos beautés, vous écrivez, Damon ;
Mais vous répondent-elles ? non.

La cit. BRIQUET.

LE ZÈLÉ.

Fable orientale.

J'avois chez les Mollacks passé mes premiers ans;
J'en avois pris le caractère :
Il me souvient qu'au bout de quelque temps,
Étant venu revoir mon père,
On m'avoit mis coucher dans son appartement,
Au sein de ma famille entière.
Une nuit que chacun dormoit profondément,
De nos livres sacrés je lisois quelques pages,
Même j'en récitois si haut certains passages,
Que de mon père enfin je causai le réveil.
» Vos enfans sont plongés dans un profond sommeil
» Sans songer à ce dieu que par-tout on adore :
» Regardez-les, mon père, aucun d'eux ne l'implore:
» De cet oubli dieu saura les punir ».
--» Taisez-vous, répondit le plus sage des pères;
» Mon fils, il vaudroit mieux dormir,
» Que de veiller pour voir les fautes de vos frères ».

É. DÉPIERRIS.

PRIÈRE D'UN BERGER.

Idylle imitée de MOSCHUS.

Je te salue, ô divine lumière !
Astre chéri de l'aimable Vénus,
Le plus bel ornement d'une nuit printanière,
Je te salue, ô brillant Hespérus !
Phœbé va bientôt disparoître,
Éclaire un mortel bienfaisant.
Je vole secourir un berger indigent :
Que ton flambeau me mène à son réduit champêtre.
Je ne sors pas comme un vil assassin,
Pour égorger, la nuit, un voyageur timide ;
Je ne sors pas pour commettre un larcin :
Un motif bien sacré me dirige et me guide ;
Mes pas comme mon cœur sont pour l'humanité,
O Hespérus, tu me dois ta clarté.

VINCENT MOLINIÈRE.

SUR LE MÊME SUJET.

Je te salue, astre de Cythérée,
Toi qui fais l'ornement de la voûte azurée,
Quand le char d'Apollon se plongeant dans les mers

Cesse de rayonner sur ce vaste univers!
Tu l'emportes autant sur les autres étoiles,
Que ton éclat le cède à la sœur du soleil.
La nuit va reployer bientôt ses sombres voiles,
Et tout repose encor dans un profond sommeil.
A peine de Phœbé le croissant nous éclaire,
Dans les ombres bientôt elle va se plonger;
Ah! brillant Hespérus, prête-moi ta lumière:
Je vais trouver Lamon; ce malheureux berger
Languit dans le besoin, je cours le soulager.
Si je sors, ce n'est pas pour commettre des crimes;
Je n'attaquerai point le foible voyageur:
Je ne suis qu'un berger, mais sensible au malheur,
Je sais plaindre du sort les nombreuses victimes;
Je voudrois secourir toute l'humanité....
Ah! brillant Hespérus, prête-moi ta clarté.

É. DÉPIERRIS.

SUR VÉNUS ET VULCAIN,

Épigramme imitée de MARULLE.

De son cher Adonis, la Reine de Cythère
A vu finir les jours: sa mort la désespère.
« Consolez-vous, lui dit Vulcain,
» L'invincible dieu de la guerre
» N'a point à redouter un semblable destin ».

La cit. BRIQUET.

ALPHABET.

A quoi bon s'attacher au fardeau de la vie?
B ravons du genre humain l'implacable ennemie,
C e monstre que l'enfer déchaîna sur nos pas.
D escendons un instant dans l'antre du trépas,
E t voyons ce qui peut, dans cette nuit profonde,
F aire tant regretter les peines de ce monde.
G randeur, fortune, rang, la gloire, le héros,
H élas! tout disparoît dans la nuit des tombeaux.
I l faut que tout périsse: et que sert-il de vivre?
J eunes, vieux, au trépas nous devons tous nous
K eller n'est-il pas mort à la fleur de ses ans? [suivre
L 'ouvrage de ses mains, dans l'abîme des temps,
M algré le dur métal qui compose son être,
N e doit-il pas aussi pour toujours disparoître?
O trop foibles humains! alors qu'il faut mourir,
P ourquoi redoutez-vous un heureux avenir?
Q uelle crainte vous tient attachés à la vie?
R éfléchissez; voyez la fortune ennemie
S ans cesse vous frapper de ses coups accablans:
T oujours vous l'accusez dans vos gémissemens...
U n espoir vous attache à votre vain système;
V ous craignez le trépas, ah! quelle erreur extrême!
X énophon, sans trembler, envisageoit la mort;
Y oung y vit la fin de son malheureux sort,
Z énon, presque mourant, se la donna lui-même.

É. DÉPIERRIS.

NOTES.

Keller n'est-il pas mort à la fleur de ses ans? *Jean Balthasar Keller, de Zurich, excellent ouvrier dans l'art de fondre en bronze, jetta en fonte la statue équestre de Louis XIV, que l'on voyoit à Paris, place Louis le Grand. Cette Statue, haute de vingt pieds, et d'un seul jet, fut terminée le premier décembre* 1692. Cet artiste est mort jeune.

Xénophon, sans trembler, envisageoit la mort. *Xénophon étoit un philosophe intrépide, supérieur à tous les événemens de la vie. Un jour qu'il sacrifioit, on lui apporta la nouvelle de la mort de son fils, il ôta alors le chapeau de fleurs qu'il avoit sur la tête. Mais lorsqu'on eut ajouté que ce fils étoit mort en homme de cœur, il remit aussitôt sa couronne sur sa tête, en disant :* je savois bien que mon fils étoit mortel.

Young y vit la fin de son malheureux sort. *Young, poëte anglais, né en* 1684, *mort en* 1765, *auteur des* Nuits, *poëme en vingt-quatre chants, traduit en français par* Letourneur.

Zénon presque mourant, se la donna lui-même. *Zénon, fondateur de la secte des Stoïciens, étant fort vieux et fort infirme, tomba par hasard, et se cassa un doigt. Comme ses amis s'empressoient à le relever, il s'écria froidement :* ô mort ! je suis prêt à te suivre, tu pouvois t'épargner la peine de m'en avertir. *Aussitôt il rentra dans sa chambre et prit du poison, dont il mourut vers l'an* 264, *avant l'Ère vulgaire.*

AUTRE ALPHABET.

A cultiver les arts qui passe son jeune âge,
B âtit pour l'avenir le temple du bonheur :
C 'est par eux que l'on devient sage,
D 'eux seuls naît le calme du cœur ;
E t si la vie a des roses nouvelles,
F aites pour la charmer, faites pour l'embellir,
G râce aux beaux arts elles sont toujours belles ;
H eureux qui peut et qui sait les cueillir !
I mitons, mes amis, imitons la nature ;
J usques dans ses détails, tout est grâce et beauté.
K oërthen a prouvé que, même en découpure,
L 'art fait toujours plaisir, s'il a bien imité.
M usiciens, sculpteurs, peintres, danseurs, poëtes,
N és pour charmer mon oreille ou mes yeux ;
O ui, vous devez aux arts ce que vous êtes :
P arlez, que seriez-vous sans eux ?
Q ue les arts, de retour dans ma chère patrie,
R appellent auprès d'eux les plaisirs et la paix !
S ous leur aimable empire, ah ! passons notre vie ;
T oute la terre atteste leurs bienfaits. [comme
U n peu plus, un peu moins change tout. Voyez
V irgile, sous Numa, n'eût point illustré Rome ;
X énophon, sur le trône, eût été conquérant ;
Y oung plus heureux père eût été moins gd. homme ;
Z énon, sans un naufrage, eût resté commerçant.

PHIOLLEAU.

NOTES

NOTES.

Koërthen a prouvé que, même en découpure. *Jeanne Koërthen, femme d'Henri Bloick, née à Amsterdam en* 1650, *morte en* 1715 *à* 65 *ans, donna, dès ses premières années, des marques sensibles de son goût pour les beaux arts. Elle excelloit principalement dans la découpure. Tout ce que le graveur exprime avec le burin, elle le rendoit avec ses ciseaux.* Pierre le Grand *se fit un plaisir de l'aller voir, et de payer à ses ouvrages le tribut de louanges qu'ils méritoient.*

Xénophon, sur le trône, eût été conquérant. *Xénophon, né à Athènes, prit le parti des armes, et alla au secours de* Cyrus, le jeune, *dans son expédition contre son frère Artaxercès. Ce philosophe guerrier s'immortalisa par la part qu'il eut à la fameuse retraite des* dix mille. *Il s'attacha ensuite à Agésilas, roi de Lacédémone, qui commandoit en Asie. Ce prince l'emmena avec lui au secours de Sparte, où il se distingua également par son esprit et par son courage. Mort* 360 *ans avant l'Ère vulgaire.*

Zénon, sans un naufrage, eût resté commerçant. *Zénon, fondateur de la secte des Stoïciens, vit le*

jour à Citium dans l'île de Chypre. Il fut d'abord commerçant. Un jour qu'il se promenoit à Athènes, on vint lui annoncer qu'un des vaisseaux de son père venoit de périr. Pour se consoler, il entra dans la boutique d'un libraire, et ouvrit le premier livre qui lui tomba sous la main ; c'étoit un traité de Xénophon. Cette lecture lui fit tant de plaisir, qu'il dit au libraire : où trouverai-je quelqu'un de ceux qui enseignent une doctrine si consolante ? Le libraire apperçut alors Cratès, et le montrant à Zénon : suivez cet homme-ci, lui répondit-il, vous ne pouvez prendre un meilleur guide. Zénon se mit sous sa discipline, étudia dix ans sous Cratès le cynique ; dix autres sous Stilphon, Xénocrate et Polémon. Ensuite il ouvrit une école qui fut très-fréquentée.

CHANT FUNÈBRE,

Sur la mort du Général DUPHOT, *assassiné à Rome, le 8 Nivôse an 6;*

Pièce qui a remporté le Prix de poësie, décerné par l'Administration centrale du Département, le 2 pluviôse an 6.

Air : La Victoire, en chantant, etc.

I.

Armons-nous à l'instant, et que toute la France
Venge le trépas d'un héros;
Les manes de Duphot nous demandent vengeance,
Ils tonnent contre ses bourreaux.
Entendez son sang qui nous crie :
Vengez-moi de mes assassins.....
Un défenseur de la patrie
Assassiné par des romains !....

Chœur.

Ce héros fidèle à la gloire,
Est égorgé par des brigands :
Français, honorons sa mémoire,
Et jurons la mort des tyrans.

2.

Toujours victorieux, ce héros magnanime
Guidoit nos guerriers aux combats ;
Et malgré sa valeur, il tombe la victime
Des plus perfides scélérats.
Il se voit arracher la vie
Lorsqu'il veut rétablir la paix ;
Il songe encore à sa patrie : (1)
Il vécut, il meurt en Français.
Ce héros, fidèle à la gloire, etc.

3.

On ôte, à ses bourreaux, la dépouille sanglante
Du héros, martyr de la paix ;
On l'apporte au séjour (2) où son illustre amante
Se consumoit en vains regrets.
Ah ! s'il exposa trop sa vie,
Ne l'accusez pas en ce jour :
Un Français est à sa patrie,
Avant que d'être à son amour.
Ce héros, fidèle à la gloire, etc.

É. DÉPIERRIS.

---

(1) *Et dulces moriens reminiscitur Argos.* VIRG.

(2) *Le palais Corsini.*

SÉANCE
DU 5 GERMINAL, AN VI.

LE *Professeur de Belles-Lettres* a dit, à l'ouverture de cette séance, qu'il avoit désigné le cit. *Dépierris* pour répondre aux questions qu'il alloit faire sur l'apologue, la poësie pastorale, et le poëme épique : en conséquence, il a invité son élève à parler successivement de l'origine et du but de l'apologue, du style qui lui convient, etc.

Ésope étoit esclave, a dit le cit. *Dépierris*, et il a fait des fables. Phédre étoit esclave, et il fut l'imitateur d'Ésope. Pilpay n'en étoit pas moins dans la servitude, quoiqu'il gouvernât sous un empereur une partie de l'Indostan ; et Pilpay a renfermé, dans des apologues ingénieux, les principes les plus sains de la morale et de la politique.

On voit, par ce rapport singulier, entre nos premiers fabulistes, que la fable est née d'une espèce de combat entre la liberté de penser et la crainte de déplaire. L'apologue, considéré sous cet aspect, est un voile dont la vérité se sert

pour apprivoiser l'amour-propre, et aborder la tyrannie.

Le style de l'apologue doit être simple, familier, riant, gracieux, naturel, et sur-tout naïf.

Le premier soin du fabuliste doit être de paroître persuadé; le second, de rendre sa persuasion amusante; le troisième, de rendre cet amusement utile.

Comme ce n'est pas uniquement à nous amuser, mais sur-tout à nous instruire, que la *fable* est destinée, l'illusion doit se terminer au développement de quelque vérité utile : je dis *au développement*, et non pas *à la preuve*; car il faut bien observer que la fable ne prouve rien. Quelque bien adapté que soit l'exemple à la moralité, l'exemple est un fait particulier, la moralité une maxime générale; et l'on sait que du particulier au général, il n'y a rien à conclure.

Le succès constant et universel de la *fable* vient de ce que l'allégorie y ménage et flatte l'amour-propre.

Telles sont les principales réponses que le cit. *Dépierris* a faites d'après Lamotte, Dorat et Marmontel. Il a rappelé à la mémoire des auditeurs

les noms des principaux fabulistes tant anciens que modernes. Il a regardé que, parmi ces derniers, la cit. *Laférandière* méritoit une place distinguée. Il n'a point oublié de citer, parmi les Allemands, *Hagedorn*, *Gellert*, *Gleim*, *Lessing*; et, parmi les Italiens, *Pignotti*. Il a terminé la première partie de cette leçon par l'analyse d'une fable de La Fontaine, *le chêne et le roseau*.

De l'apologue, le cit. *Dépierris* a passé à la poësie pastorale : et, d'après les questions qui lui ont été faites, il a parlé successivement de l'origine de la poësie pastorale, de la forme et du caractère des bergers, du style de la bergerie. Il a donné la définition de l'églogue et de l'idylle ; il a cité les auteurs grecs, latins, allemands et françois, qui se sont distingués dans ce genre de poësie. Il n'a point oublié, parmi les derniers, M^e^. *Deshoulières*, *Léonard* et *Berquin*. Il a choisi l'idylle des *moutons* pour en faire l'analyse.

Il restoit encore au cit. *Dépierris* un traité à parcourir, celui du poëme épique. Il a d'abord examiné l'origine et les progrès de ce genre de poësie ; ensuite il a observé, dans la nature même de l'*Épopée*, ce que les règles qu'on lui a prescrites ont d'essentiel ou d'arbitraire. Comme

les unes regardent le choix du sujet, les autres la composition, et que cette dernière partie embrasse le plan, les caractères et le style, il a donné à chacun de ces objets, le développement dont ils sont susceptibles.

Pour vérifier la théorie par la pratique, le cit. *Dépierris* a tiré ses preuves de l'exemple même des artistes. Il a cité les poëmes épiques d'*Homère*, de *Virgile*, du *Camoëns*, du *Tasse*, d'*Alonzo* d'*Ercilla y Cuniga*, de *Milton*, de *Gessner*, de *Ronsard*, de *Voltaire*; il en a rappelé sommairement le sujet, les beautés et les défauts.

A la leçon, dont on vient de voir un apperçu, a succédé la lecture des pièces mentionnées honorablement dans le registre du professeur. Il avoit promis de donner, à cette séance, un prix à celui de ses élèves qui auroit fait la meilleure ode sur la victoire remportée aux jeux publics de la fête du 30 ventôse, par le cit. *Kénet*, chasseur de la sixième demi-brigade. Il a lu quatre odes sur ce sujet. Elles ont paru vivement intéresser l'Assemblée. Le vainqueur étant présent, le professeur lui a cédé un moment sa place, et le brave *Kénet* a donné les œuvres de *Pindare* au cit. *Dépierris*, dont la pièce a été jugée mériter le prix.

Le cit. *Vincent Molinière* à terminé la séance

par un discours en prose, sur les beaux arts : il en a considéré les agrémens et l'utilité. La première partie de son discours a été beaucoup moins étendue que la dernière. Dans celle-ci, il a démontré les avantages que les beaux arts procurent à la société et à chacun de ses membres. « Les siècles les plus grossiers et les plus » ignorans ont toujours été les plus vicieux et » les plus corrompus. Laissez l'homme sans cul- » ture, ignorant, et par conséquent insensible » sur ses devoirs, il deviendra timide, superstitieux, peut-être cruel. Si on ne lui enseigne » pas le bien, il se préoccupera nécessairement » du mal. L'esprit et le cœur ne peuvent rester » vides ».

Le cit. *Vincent Molinière* a dit que Socrate étoit né avec un extrême penchant pour le vice, et sa vie fut un modèle de toutes les vertus. Il dut cet heureux changement à l'étude des beaux arts.

Il a cité encore d'autres exemples ; et après une courte récapitulation, il a fait des vœux pour la prospérité de notre gouvernement, ami des sciences et des arts.

Voici quelques-unes des pièces qui ont été lues à cette séance.

L'ANE QUI SE MET A LA MODE,

Fable nouvelle.

C'est chose étrange que la mode !
Elle mène à son gré le pauvre genre humain,
Elle change soir et matin,
Et cependant chacun s'en accommode.
L'habit le plus difforme et du plus mauvais goût
Sera bien accueilli, si la coupe est nouvelle,
Ce maudit monstre femelle
Étend son empire sur tout :
On se croit obligé de suivre ses caprices.
Il a suffi qu'un fat, en large habit carré,
De tous les yeux croyant être admiré,
D'un ample sac ait fait ses plus chères délices,
Pour le faire accueillir, mais accueillir si bien,
Qu'aucun autre costume auprès de lui n'est rien.
Tel employé, pourvu d'une place précaire,
Ne peut plus, à la mode, être en habit léger;
Un autre à larges pans lui devient nécessaire,
Le bon ton le demande, il en faudra changer.
Une femme n'est plus admise dans le monde,
Si, sous une perruque blonde,
Elle n'a soin de cacher ses cheveux :
Le vieillard se revêt d'habits du petit-maître;

Sans se mettre à la mode, on n'ose plus paroître:
Que l'exemple est contagieux!
Et ne diroit-on pas que l'ane de ma fable
A servi de modèle à plus d'un incroyable?
Certain baudet, de grand matin,
Alloit d'un pas grave et tranquille,
Porter des navets à la ville.
Il rencontre dans son chemin
Des chevaux dont la queue, écourtée à l'anglaise,
Lui paroissoit merveille. « Ah! dit-il, c'est charmant!
» Que ces messieurs ont de grâce en marchant!
» Quel air noble! Voyez comme ils sont à leur aise!
» Comment donc ai-je pu souffrir jusqu'à présent,
» Un fardeau qui s'emplit de paille et de poussière?
» Allons, sans plus tarder, il faut nous en défaire.
» Par-tout, avec honneur, j'irai me présenter ».
Son maître, à l'auberge voisine,
S'occupoit à vider chopine;
L'instant est favorable, il veut en profiter.
Il jette ses navets à terre,
Court vers un sanglier qui, d'un coup de boutoir,
Lui coupe net la queue, oh mais ras la croupière.
Aussitôt des façons, des airs, il falloit voir;
Il se tourne et retourne, il fait mainte grimace:
Qu'il va trouver communs tous les gens de sa race!

Les autres oreillards, jaloux de se montrer,
Loin de mépriser sa manie,
De se mettre à la mode ont déjà tous envie,
Et dans l'espoir aussi de se faire admirer,
Vers le coupeur de queue ils accourent en troupe,
Le priant de vouloir leur dégager la croupe ;
Si bien qu'en un moment, grands, petits, jeunes, vieux,
Éclopés ou tondus, aveugles ou galleux,
Tous s'étoient délivrés d'une queue incommode.
Chacun s'en trouvoit bien, quand nos aliborons
Sont accablés d'un nuage de taons.
Voyez ce qu'il en coute à se mettre à la mode!
Percés jusques au vif, les pauvres animaux
Remplissoient l'air de leurs cris lamentables;
Chaque instant les trouvoit encor plus misérables.
Ils alloient succomber à l'excès de leurs maux,
Quand un coursier, témoin de leurs souffrances,
» Pourquoi, dit-il, ces cris confus?
» Les maux que vous souffrez certes vous sont bien dûs;
» Ils sont le fruit de vos extravagances :
» Sachez les supporter, et ne vous plaignez plus.
» Vraiment vous aviez bien affaire
» De chercher à vous embellir ;
» Une queue à présent vous seroit nécessaire,

» Vous

» Vous l'avez fait couper, c'est à vous de souffrir».
On répond au coursier par maintes pétarades:
« C'est la mode, bat! bat »! et par mille ruades,
Les malheureux aliborons
S'efforcent de chasser cet essaim incommode...
Il fallut succomber sous les assauts des taons.
Le ridicule est-il le seul prix de la mode?

É. DÉPIERRIS.

ADÈLE ET BASTIEN.

Idylle imitée de l'Allemand.

Bastien disoit un jour à la charmante Adèle :
Pourquoi prodiguer à ton chien,
Des baisers que tu dois à ton berger fidèle?
-- Fidèle! en connois-tu Bastien?

La cit. BRIQUET.

LES ADIEUX.

Air : *Du Chant du Retour.*

J'entends la trompette guerrière;
Elle appelle par-tout les Français aux combats:

Adieu, Zélime, il faut m'arracher de tes bras....
Entends-tu ces accens? c'est le dieu de la guerre;
Je vole sur ses pas, dans les champs de l'honneur.
Couronné des mains de la gloire,
Sous les drapeaux de la victoire,
Les mers seront aussi témoins de ma valeur.

C H Œ U R.

O France! ô mon pays! pour terminer la guerre,
Nous allons punir les anglais:
Nous vengerons le monde, et, par toute la terre,
On bénira le nom français. (*bis*)

Bientôt, mon aimable maîtresse,
Ton amant reviendra le front ceint de lauriers,
Déposer en vainqueur, sa couronne à tes pieds:
Il recevra de toi le prix de sa tendresse.....
Adieu, Zélime, adieu, conserve-moi ton cœur.
Je vole aux bords de la Tamise;
La superbe Albion soumise,
Nos jours s'écouleront dans le sein du bonheur.

C H Œ U R.

O France! ô mon pays! tu n'auras plus de guerre,
Nous allons punir les Anglais:
Nous vengerons le monde, et, par toute la terre,
On bénira le nom français. (*bis*)

É. DÉPIERRIS.

SUR LE MÊME SUJET.

J'entends la voix de la patrie,
La trompette a sonné, je m'élance aux combats;
Je cours, pour mon pays, affronter le trépas,
Reçois donc mes adieux, ô ma sensible amie!
Jusqu'au sein des remparts de l'antique Albion,
Les Français vont porter la guerre;
Ils vont enfin venger la terre
Des forfaits inouis de cette nation.

CHŒUR.

Je te quitte à l'instant, mais j'aurai ton image
Sans cesse présente à mon cœur :
Au milieu des combats, elle accroît mon courage;
Elle doublera mon ardeur. (*bis*)

Sur les ailes de la victoire,
Après mille succès, mille travaux guerriers;
A tes pieds, je viendrai déposer mes lauriers,
Et demander ta main pour couronner ma gloire.
Nous jouirons alors, dans le sein de la paix,
D'un bonheur pur et sans nuage;
Et nos enfans, dès leur jeune âge,
Apprendront de leur père à vivre en bons Français.

Je te quitte à l'instant, etc.

VINCENT MOLINIÈRE.

A E L L E.

Allez, foibles enfans d'un amoureux délire;
O mes vers, qui jadis faisiez tout mon bonheur,
Allez, et puissiez-vous, sur l'aile de Zéphire,
Voler près de l'objet qui captive mon cœur!
Si dans un hameau solitaire,
Vous rencontrez une beauté
Qui réunisse, à l'art de plaire,
Modestie et timidité,
Regards touchans, ame sensible,
Douceur, jeunesse, heureux talens,
C'est *elle*; demeurez dans son hameau paisible,
O mes vers! peignez-lui mes tendres sentimens;
Je ne la vis qu'un jour; dites-lui qu'en silence,
Je promis de n'avoir jamais d'autres amours;
Allez, foibles enfans, dites-lui tous les jours,
Que je promets encor fidélité, constance.

F. MAZURE.

A L'AMOUR.

Idylle imitée de GESSNER.

Aimable dieu de Cythère,
Le premier jour de mai, c'est pour toi que ma main

Éleva cet autel au fond de mon jardin.
J'eus soin de le parer d'une mousse légère;
Un berceau de tilleuls, sous son feuillage épais,
Y conservoit un air salubre et frais;
J'y venois chaque jour présenter mon offrande;
C'étoit pour toi que je cueillois ces fleurs
Dont je tressois une guirlande;
Mais aussi tu devois terminer mes douleurs.
Déjà les aquilons ont fané la verdure,
La prairie a perdu sa plus riche parure,
Tu n'as point eu d'égard aux vœux que je formai.
Chaque jour, à mes yeux, ma bergère est plus belle;
Philis.... Philis.... elle est toujours cruelle,
Comme le premier jour de mai.

É. DÉPIERRIS.

LA CHANSON DU MATIN.

Idylle imitée de GESSNER.

Je te salue, ô diligente aurore!
O jour naissant, je t'adresse mes vœux!
Déjà tu t'empresses d'éclore,
Déjà ton éclat radieux
S'étend sur la forêt qui couvre nos montagnes;
Déjà nos riantes campagnes
Vont s'embelir et briller de tes feux.

Dans le courant d'une onde pure
Qui du rocher tombe, écume et s'enfuit,
Ta lumière se réfléchit
Et vient de ses rayons réjouir la nature.
Un des zéphirs qui dormoient sur les fleurs,
Abandonne son lit à l'aspect de l'aurore,
Et réveille en riant ceux qui dorment encore.
La troupe des songes trompeurs
S'éloigne en voltigeant de nos humbles chaumières.
Tel on voit l'essaim des amours
Errer autour de nos bergères,
Et contempler leurs modestes atours.
Hâtez-vous, ô zéphirs, volez de tige en tige;
Dérobez à ces fleurs les parfums les plus doux;
Volez vers ma Cloris, ô zéphirs, hâtez-vous,
Et qu'autour de son lit chacun de vous voltige;
Faites flotter ses blonds cheveux,
Jouez et folâtrez sur sa bouche vermeille;
Mais sitôt que Cloris entr'ouvrira les yeux,
Murmurez bas à son oreille
Que dès avant l'aurore, au bord d'un clair ruisseau,
J'enlaçois nos deux noms sur un jeune arbrisseau.

VINCENT MOLINIÈRE.

AMINTE,

OU L'ESPRIT DE CONTRADICTION.

Idylle imitée de l'Allemand.

De ne jamais mentir, Aminte, prends bien garde,
M'a dit le jeune Asphalion,
Car à chaque mensonge, Aminte, je te garde
Un baiser pour punition.
Je ne mentois jamais ; aujourd'hui, quel prodige!
Je ne fais que mentir..... pour que l'on me corrige.

La cit. BRIQUET.

CHANT PATRIOTIQUE

SUR LA SOUVERAINETÉ DU PEUPLE.

PIÈCE qui a remporté le prix décerné par l'Administration municipale de la commune de Niort, le 30 ventôse an 6 de la République française.

Air : *du Chant du retour.*

Quel tableau présente la France !
Tremblez dans vos palais, tyrans de l'univers ;
Renoncez à l'espoir de nous donner des fers :

D'un peuple souverain, redoutez la puissance;
Il connoît aujourd'hui toute sa dignité.
Près de l'Autel de la Patrie,
De toutes parts il se rallie;
Il n'est qu'un vœu, qu'un cri : vive la liberté !

CHŒUR.

Vivent dans tous les cœurs les sentimens civiques,
L'amour des mœurs, l'amour des lois !
Que toutes les vertus, l'ame des Républiques,
Règlent nos devoirs et nos droits!

Je t'ai vu, peuple magnanime,
Gémissant sous le joug de tes fiers oppresseurs;
Ils jouissoient en paix du fruit de tes sueurs.....
Tu frémis de te voir chaque jour leur victime,
Tu reconnois tes droits, tu veux la liberté.
Le colosse de l'esclavage
Est renversé par ton courage;
La victoire te rend la souveraineté.
Vivent dans tous les cœurs, etc.

Bientôt des phalanges d'esclaves,
Des peuples égarés viennent de toutes parts,
Pour te donner un maître, assiéger tes remparts.

Plus généreux, tu vaincs pour briser leurs entraves;
Leur bonheur est le but où tendent tes hauts faits.
Les suppôts de la tyrannie
Ont vu leur audace punie;
Ils viendront, à genoux, te demander la paix.

Vivent dans tous les cœurs, etc.

Où vont-ils, ces vainqueurs d'Arcole,
Ces Dieux libérateurs des peuples opprimés?
Je vois fuir devant eux des soldats désarmés.
La liberté s'assied aux murs du Capitole;
On brise pour jamais le joug du Vatican.
Romains, rendez grâce à la France;
Vous lui devez l'indépendance;
Elle vient de chasser votre dernier tyran.

Vivent dans tous les cœurs, etc.

Que nous veut ce peuple d'esclaves,
Ce peuple usurpateur de l'empire des eaux?
Croit-il nous effrayer par ses nombreux vaisseaux?
Que peuvent des tyrans contre un peuple de braves?
Français, accourez tous: l'œil fixé sur les mers,
L'Europe entière est dans l'attente
De cette fameuse descente:
Vous allez assurer la paix à l'univers.

CHŒUR.

Volez, braves guerriers, vainqueurs de l'Italie,
Vous avez terrassé les rois ;
Punissez les Anglais, vengez votre patrie,
C'est le dernier de vos exploits.

Dans le choix de tes mandataires,
Peuple, rappelle-toi ces jours où, dans le deuil,
La France n'offroit plus qu'un immense cercueil ;
Rappelle-toi ces jours où, par des vœux contraires,
De lâches sénateurs vendoient ta liberté.
Sous le règne de l'anarchie
J'allois voir ma triste patrie !...
Fructidor affermit ta souveraineté.

CHŒUR.

Peuple, ton sort dépend des choix que tu vas faire ;
Qu'ils tombent sur de bons Français :
Lumière et probité, voilà leur caractère,
Voilà les garans de la paix.

É. DÉPIERRIS.

CHANT CIVIQUE

SUR LE MÊME SUJET.

*Pièce qui a mérité l'*accessit.

D'où partent ces cris d'allégresse?
Quel feu pur et divin embrâse les Français?
Ils ne respirent tous que la joie et la paix;
Tous les cœurs sont plongés dans une douce ivresse.
Les pères, les enfans, les femmes, les vieillards,
Parés de guirlandes légères,
Paroissent un peuple de frères,
Et, pour fêter ce jour, viennent de toutes parts.

CHŒUR.

Le peuple est souverain, célébrons sa puissance,
Il a su conquérir ses droits;
De tous ses oppresseurs il a tiré vengeance,
Il fait et respecte les lois.

En vain les tyrans de la terre
Ont voulu soulever les peuples contre nous;
En vain, dans nos remparts, leur aveugle courroux

Avoit voulu porter la famine et la guerre ;
Ils ont vu renverser leurs insensés projets ,
Et , tout couverts d'ignominie ,
Victimes de leur perfidie ,
Ils ont été forcés de demander la paix.

Le peuple est souverain , etc.

Pour assurer l'indépendance
Ce prix que nous devons aux vertus , aux exploits ;
O mes concitoyens , faisons un heureux choix ,
Et le jour du bonheur éclairera la France.
Banissons loin de nous l'intrigant dangereux ,
A la vertu rendons hommage ,
Accordons-lui notre suffrage :
Nous avons dans nos mains le secret d'être heureux.

Le peuple est souverain , etc.

VINCENT MOLINIÈRE.

A CERCOP.

Épigramme imitée de VALIEMBERT-AVAION.

Vous ne plaisez à personne , Cercop.
--Et la cause ?-- est... que vous vous plaisez trop.

La cit. BRIQUET.

LE PASSAGE DE GAMA

AU CAP DES TEMPÊTES.

Gama, chef des Portugais envoyés à la découverte des Indes orientales par l'Océan, ayant passé l'Équateur, s'avance vers l'extrémité de l'Afrique. Le Camoens, dans sa Lusiade, (Chant V^e.), *fait apparoître le Génie du Cap des Tempêtes, qui s'oppose au passage des Portugais.*

A peine le soleil terminoit sa carrière,
Mes vaisseaux, dit *Gama*, sillonnoient l'onde amère;
Un fantôme hideux s'élevant sur les mers,
De ses énormes bras enveloppe les airs;
Dans ses flancs caverneux s'agite la tempête,
Un nuage lugubre environne sa tête,
Et deux sourcils épais, fortement hérissés,
Cachent l'orbe effrayant de ses yeux enfoncés.

Soudain l'onde mugit sous le poids qui l'oppresse;
Le flot noir cède au flot qui le suit et le presse,
Et le vaste Océan, élancé jusqu'aux cieux,
En immense tombeau, se déroule à nos yeux.

Le fantôme se meut : mes compagnons frissonnent: »
Il vient ; des monts d'écume autour de lui bouillon- »
nent ; »
Sa main appésantie arrête nos vaisseaux, »
D'une voix rauque et sourde il murmure ces mots: »

« Audacieux guerrier, quel aveugle courage »
» T'a porté sur les flots de ce fatal rivage ? »
» Sur ces bords inconnus à l'orgueil des mortels, »
» Viens-tu dompter l'abîme et briser mes autels? »
» Moi, fils de l'Océan, le Cap de la Tempête ! »
» Européens, tremblez ; fils de Lusus, *(a)* arrête: »
» Tu viens chercher la gloire... et ton frêle vaisseau »
» Entre le Tage et moi n'a foulé qu'un tombeau ! »

» Peuples, qui respirez sous les brûlans Tropi-
ques, »
» Fuyez : ni vos déserts, ni mes roches antiques »
» Ne peuvent arrêter le glaive du trépas. »
» S'il en est temps, fuyez; l'abîme est sous vos pas, »
» Vos monts renferment l'or dans leurs veines pro-
fondes, »
» Il faut de l'or, du sang pour unir les deux mondes! »

» Mais vous qui les premiers avez dompté ces mers, »

(a) Fils de Lusus, arrête. Lusus, *compagnon de Bacchus, passoit pour le fondateur des* Lusitaniens *ou* Portugais.

» Vos horribles malheurs vengeront l'univers ;
» Toujours environné des vents et des orages,
» J'entendrai vos clameurs au milieu des naufrages;
» Et mes yeux vous verront sur ces bords, égarés,
» Consumés de besoins, par la faim déchirés ,
» N'ayant, au lieu des fruits que le ciel fait éclore,
» D'autre aliment que l'or dont la soif vous dévore. *(b)*
» Toi qu'un frivole honneur appelle en ce séjour;
» Souza, *(c)* ton cœur s'enivre et de gloire et d'amour

(b) D'autre aliment que l'or dont la soif vous dévore. -- *On connoît ce trait rapporté par Raynal. Un chef des Castillans, célèbre par ses cruautés, est pris chez les Indiens. Le Cacique de la peuplade lui fait couler de l'or fondu dans la bouche.*

(c) Souza. -- *Manuel de Souza et Léonore de Sa, son épouse, firent naufrage avec leurs trois enfans au Cap-de-bonne-Espérance. Ils furent dépouillés par les Caffres, et restèrent nus dans le désert. Léonore sentant ses forces défaillir, s'enterra dans le sable, et, avant d'expirer, vit deux de ses enfans périr de faim. Souza reçut son dernier soupir, et livré au plus horrible désespoir, il prit dans ses bras le dernier de ses enfans, et s'enfuit dans le désert, en poussant des hurlemens lamentables : ils furent, dit-on, la proie des tigres et des lions.*
*Voyez l'*Hist. des naufrages *et la* Lusiade.

» Auprès de tes enfans, d'une épouse chérie;
» Les bords délicieux de ta belle patrie,
» Ta mère, tes amis ne te verront jamais !
» Et tes foibles enfans ! bientôt cruels objets
» De tes chagrins amers, dans un désert immense,
» Tu les verras périr malgré leur innocence;
» Ton épouse, toi-même auprès de ces enfans,
» Luttans contre la faim, dans le sable expirans,
» Pâture des lions ou du Caffre sauvage,
» Vous mourrez ! votre sort fera frémir le Tage. (d)
» Mais, que dis-je? volez ô guerriers généreux !
» Il est un monde encor qu'ignoroient vos aïeux :
» Que vos nombreux vaisseaux franchissent les abîmes;
» Allez chercher de l'or, il absout tous les crimes.
» Le ciel vous le refuse, en seriez-vous jaloux ?
» Il vous donna le fer; l'or du monde est à vous »

Il dit, et se plongeant dans l'onde frémissante,
Il dérobe à nos yeux sa tête menaçante;
Bientôt le doux zéphir s'éleva dans les airs,
Et nos vaisseaux légers volèrent sur les mers.

F. MAZURE.

(d) Votre sort. — *L'histoire de Souza et d'Éléonore a fait le sujet d'un Poëme portugais par* Jérôme Cortéréal.

ODE A KÉNET (1)

VAINQUEUR AU JEU DE L'ANNEAU,

LE 30 VENTÔSE, AN VI.

PIÈCE qui a remporté le prix décerné, à cette séance, par le Professeur de Belles-Lettres.

Montrez-moi mon vainqueur,
et je cours l'embrasser.

Soutenez l'ardeur qui m'inspire,
Muses, venez, par vos accens,
Seconder aujourd'hui les accords de ma lyre;

(1) *Kénet, chasseur de la sixième demi-brigade, né près d'Estain, département de la Meuse. Il a été de la division du général Bernadotte; à présent il est de celle du général Beaufort. Il s'est trouvé à la bataille de Gemmape, à celle de Tirlemont, etc., au siége de Mastricht, à quatre passages du Rhin, et à deux retraites. Il a reçu deux blessures considérables. Il est l'aîné de deux autres frères qui servent leur patrie avec distinction.* (Note de l'auteur.)

Kénet est l'objet de mes chants.
Je veux célébrer la mémoire
De cet invincible guerrier ;
Dans les champs de l'honneur il s'est couvert de
gloire ,
Dans l'arêne son bras a cueilli le laurier.

Vous dont on a vanté l'adresse ,
Et vous , intrépides héros ,
Qui fûtes couronnés dans les jeux de la Grèce ,
Quittez un moment vos tombeaux :
Venez et voyez ma patrie ,
Après tant de calamités ,
Devenir ce que fut autrefois Olympie ,
Et célébrer les jeux que Pindare a chantés.

Kénet , ô guerrier magnanime !
Puisse un jour la postérité
Honorer tes vertus ! puisse ton nom sublime
Voler à l'immortalité !
On ne t'eût nommé qu'avec peine ,
Sous le règne de nos tyrans ;
Chez des républicains ta gloire est plus certaine ;
Ma Muse va chanter tes exploits éclatans.

Quels guerriers ouvrent la barrière ,
Montés sur des coursiers fougueux ?
Le peuple , pour les voir , entoure la carrière ,
Kénet paroît au milieu d'eux.

Delorme (2) à leur tête s'avance,
Delorme qui fit tant de fois,
Sur la Meuse et le Rhin connoître sa vaillance
Aux bataillons vaincus des esclaves des rois.

Et toi Kénet aussi, la Meuse
Sous Mastricht t'a vu combattant;
Par-tout tu signalas ton ardeur belliqueuse,
Et par-tout tu fus triomphant.
Gemmape et ses foudres guerrières
N'ont point abattu ta fierté:
Les forts ne sont pour toi que de foibles barrières;
Rien ne peut étonner ton intrépidité.

---

(2) *Delorme, lieutenant de chasseurs de la division de Beaufort. Il a eu deux chevaux tués sous lui au siége de Mastricht. Les Autrichiens, dans une sortie qu'ils firent par le Fort St.-Pierre, s'étoient emparés d'une redoute défendue par quatre pièces de canon; ils étoient prêts à descendre au quartier-général où se trouvoient un Représentant du Peuple et le Général Duhem, lorsque Delorme, à la tête de son escadron, chargea l'ennemi, le battit, reprit la redoute, et força les Autrichiens à rentrer, avec perte, dans le fort. Ce guerrier, dont la modestie égale la bravoure, est du départe-ment de Vaucluse.* (Note de l'auteur.)

Le Rhin, témoin de ton courage,
Le fut aussi de tes exploits :
Il t'a vu sur ses flots te frayer un passage,
Et le traverser quatre fois.
Épouvanté par ton audace,
Krai (3) fuit, il échappe à la mort;
Ses soldats effrayés t'abandonnent la place:
La victoire, avec toi, vole sur l'autre bord.

Tel que dans les champs de Bellonne
Tu précipitois ton coursier,
Tel on te voit voler, quand la trompette sonne,
Pour cueillir un nouveau laurier.
Avec toi paroît dans l'arêne
Dupuis (4) dont la bouillante ardeur
Rend pour quelques instans la victoire incertaine:
Huit anneaux emportés te déclarent vainqueur.

Soudain un large cimeterre
Est le prix qui t'est décerné;
Tu sauras t'en servir pour vaincre l'Angleterre,
Un sûr garant m'en est donné:
Oui cette blessure honorable
Que ton front reçut aux combats,

---

(3) *Krai, Général Autrichien qui fut mis en déroute, à Neuwied, par Kénet et ses frères d'armes.*

(4) *Dupuis, chasseur de la sixième demi-brigade, brave guerrier, du département de la Meuse.*

M'assure, en ce moment, que ce fer redoutable
Secondera bientôt la force de ton bras.

Je voulois chanter dans ces rimes,
De Mars quelqu'autre favori;
Bernadotte, Beaufort, m'offroient leurs noms sublimes,
Kénet à ces noms eut souri:
Mais à des projets aussi vastes,
Phœbus refuse ses faveurs.
Puisse l'histoire, au moins, consacrer dans ses fastes,
Les hauts faits et les noms de tous nos défenseurs!

É. DÉPIERRIS.

ODE

SUR LE MÊME SUJET.

*Pièce qui a mérité l'*accessit.

O toi, qui célébrois les vainqueurs d'Olympie,
J'invoque en ce jour ton génie.
Réponds: quand tu chantas, pour la dernière fois,
Pindare, où laissas-tu ta lyre?
Où puis-je la trouver?... Il est sourd à ma voix...
Qu'on m'apporte ses vers, mortels je veux les lire;

Ils furent dictés par des dieux :
Je veux leur dérober cette céleste flamme,
Qui, de l'Apollon grec, avoit embrâsé l'ame ;
De ma patrie aussi, je veux chanter les jeux.

On sonne la trompette, on ouvre la barrière ;
Soudain, au sein de la carrière,
Il paroît de guerriers un escadron nombreux.
Chacun d'eux s'arme d'une lance,
Chacun s'agite, essaie, examine les lieux,
On donne le signal, et la troupe s'élance ;
Mais deux seuls fixent tous les yeux,
Tous deux ont quatre anneaux, tous deux ils intéressent ;
Ils piquent leurs coursiers et de nouveau se pressent;
L'ame du spectateur court et vole avec eux.

C'en est fait, pour Dupuis déjà plus d'espérance ;
Déjà son rival le dévance ;
Il se croit au combat, il redouble d'effort,
Déjà Kénet a la victoire.
Kenet! Muse, à ce nom, cède au nouveau transport!
Qui m'anime en ce jour à célébrer sa gloire.
Quelle agilité ! quelle ardeur !
Huit fois ce fier guerrier dans l'arène s'élance,
Et huit fois un anneau se montre sur sa lance ;
Delorme enfin l'arrête, et le nomme vainqueur.

Quel prix lui donne-t-on ? un large cimeterre.
Tremblez brigands de l'Angleterre ,
De ce fer glorieux vous sentirez les coups ;
Il est donné par la patrie ,
Kénet saura bientôt s'en servir contre vous.
Si le ciel du héros veut conserver la vie ,
il reviendra dire aux Français :
» De plus d'un ennemi , ce fer purgea la terre ;
» Voyez , reconnoissez ce brillant cimeterre ,
» Je l'ai rougi du sang des perfides Anglais ».

La vertu d'un soldat ne gît pas dans l'adresse.
Muse , parle donc , on te presse.
Cette ardeur de Kénet , dans les jeux des guerriers,
De sa valeur n'est qu'une image ;
Kénet aux champs de Mars sait cueillir des lauriers;
Son sang versé deux fois atteste son courage ;
Son pays seul a tout son cœur.
Je le vois le premier , au plus fort des tempêtes ,
Je le vois le dernier , dans les nobles retraites ,
Par tout je vois Kénet où l'appelle l'honneur.

Kénet , pour tes parens, quel bonheur, quelle ivresse!
Jour consolant pour leur vieillesse !
Mais parmi nos guerriers, eux seuls ils ont trois fils;
Ils s'inquiètent , ils demandent :
Quel est celui des trois qui mérita ce prix ?
Kénet ! à ce nom cher , que de pleurs ils répandent!

Kénet ! ô vieillards fortunés !
A leurs cœurs attendris, que ta victoire est chère!
Que dans un si beau jour il est doux d'être père!
Parens, vous triomphez dans vos fils couronnés.

F. M. AGIER.

ÉPIGRAMME

Imitée de MARTIAL.

A toute heure Flora jure qu'elle m'abhorre ;
De mes défauts elle parle toujours :
Hé bien je veux mourir, si Flora ne m'adore.
La preuve, dites-vous ?-- moi-même tous les jours
Je la maudis dans le fond de mon ame ;
Et je brûle pourtant de la plus vive flamme.

VINCENT MOLINIÈRE.

SÉANCE

DU 5 FLORÉAL AN VI.

LE traité de la poësie dramatique devoit être le sujet de la leçon. Le *Professeur de Belles-Lettres* a prévenu l'Assemblée que, pour donner plus de développement à la matière, le cit. Phiolleau, son élève, se borneroit à parler de la tragédie et de la comédie; et que ce qui concerne le drame, le mélodrame et l'opéra, seroit renvoyé à la séance publique du mois de prairial. Les premières questions ont eu pour objet la poësie dramatique en général. Elles ont servi d'introduction à la tragédie que le cit. Phiolleau a considérée, d'après le système des anciens et celui des modernes. Il a exposé les avantages et les désavantages des deux systèmes. De-là il est passé à l'*action* et à ses qualités, comme la *vraisemblance*, les *unités*, l'*intérêt*, le *pathétique*, la *moralité*; à ses parties essentielles, l'*exposition*, l'*intrigue*, le *dénouement*; à ses divisions et à ses repos, les *scènes*, les *actes* et les *entr'actes*; à ses moyens, les *mœurs*, les *situations*, les *révolutions*, les *reconnoissaces*, le *style*.

Le cit. Phiolleau a vérifié la théorie par la pratique, en faisant l'analyse de la tragédie d'*Iphigénie en Aulide*.

Il a parlé des auteurs tragiques de plusieurs nations. Il a cité parmi les Grecs, Épigènes, Thespis, Eschyle, Sophocle, Euripide; parmi les latins, Livius-Andronicus, Névius, Ennius, Accius, Pacuvius, Ovide, Sénèque et Pomponius Secundus; parmi les Italiens, J. Ruccelai, le Trissin, J. V. Gravina dont Métastase a été l'élève, A. Caraccio, et F. Scipion Maffei auteur de *Mérope*; parmi les Allemands, Hans-Rosenbluth, Hans-Sachs, cordonnier de profession, Opitz, Lohenstein, Gryphius, Gottsched et son épouse, et Gottlob Éphraïm Lessing auteur d'*Émilie-Galotti*; parmi les Anglais, Shakespear, le St.-Christophe des Tragiques, Ben-Johnson, T. Otway, G. Congrève, N. Rowe, et J. Addisson auteur de *Caton d'Utique*; il a nommé parmi les Espagnols, Lopez-de-Véga, auteur de plus de quinze cents pièces, Dom Pédro Caldéron-de-Labarca, auteur de près de sept cents pièces, et Augustin Moréto que les critiques Espagnols accusent de stérilité, parce qu'il n'a fait que trente-six pièces de théâtre; parmi les Français, E. Jodelle, F. de Chantelouve, R. Garnier, A. Hardy, auteur de six cents pièces, J. Mairet,

J. de Rotrou, P. Corneille, J. Racine, P. J. Crébillon, M. F. Arouet de Voltaire, et Augustin Nadal, né et mort à Poitiers.

La seconde partie de la leçon a eu pour objet la *comédie*. Le cit. Phiolleau en a donné la définition, et, après quelques observations sur les différences qui existent entre la comédie et la tragédie, il a dit que le genre dramatique le plus difficile et le plus ingrat est la comédie. La tragédie parle au cœur, qui est le plus indulgent de tous les juges; la comédie parle à l'esprit, qui est toujours sévère; elle est toujours jugée de sang-froid. Joignez à cela l'embarras de faire marcher de front une intrigue et des caractères. Les femmes, les jeunes-gens, tous ceux qui sont plus passionnés que raisonnables, préfèrent la tragédie. Le mérite du poëte comique est reconnu fort tard; et quoique sa réputation s'affermisse de jour en jour, sa gloire ne commence guère qu'au moment où finit sa vie. *Timocrate* (1)

---

(1) *Timocrate, tragédie de Thomas Corneille. Comme le Parterre la redemandoit encore, après cent représentations de suite, un acteur vint, au nom de ses confrères, prier le public de leur permettre de la suspendre, parce qu'ils oublioient les autres pièces de leur répertoire.*

obtint cent représentations de suite, et, si on n'en excepte le *tartufe*, les pièces de Molière n'ont eu que des demi-succès.

Ici l'élève a rappelé l'histoire abrégée de la comédie : puis, en terminant la leçon, il a fait connoître la forme des théâtres étrangers et l'époque de leur établissement. En voici un apperçu.

Chez les Anglais, le parterre est en amphithéâtre. Les hommes et les femmes y sont assis ensemble. Il n'y a qu'un rang de loges, et, au-dessus, des galeries avec des gradins où le peuple va se placer. La muse dramatique, dans l'Angleterre, dormit jusqu'au milieu du 16^e^. siècle.

Chez les Espagnols, les théâtres sont presque quarrés : ils ont trois étages avec des loges au premier et au second rang. Au-dessous est un amphithéâtre garni de bancs; c'est là que se placent les femmes. On fait remonter l'époque de ce théâtre au milieu du 15^e^. siècle.

Chez les Italiens, les théâtres ont communément quatre rangs de loges, outre un autre rang qui fait l'enceinte du parterre. On voit même à Venise un théâtre à sept rangs de loges. Celui de Parme n'a point de loges. Les spectacles, dans presque toutes les villes d'Italie, sont tu-

multueux. On y représentoit les mystères dès la fin du 13^e. siècle.

Chez les Allemands, certains corps de métiers sont en possession, depuis un temps immémorial, de jouer des farces dans leurs processions. On appeloit *Phonasques* ces sociétés d'ouvriers et de poëtes en même temps. Au milieu du 16^e. siècle, un d'eux, nommé Hans-Sachs, cordonnier de profession, composa un grand nombre de drames allemands. Il avoit un génie si prodigieusement fécond, qu'on prétend qu'il a fait près de six mille pièces en tout genre, depuis 1514 jusqu'en 1567. Les comédiens allemands sont, pour l'ordinaire, acteurs et auteurs. Si un particulier composoit une pièce, il n'en retireroit aucun honoraire, et il seroit obligé d'en faire présent à un acteur ou à une actrice. Le comédien auteur au contraire prélève un certain droit, pour lui et ses héritiers, qui lui appartient toutes les fois que la pièce se joue.

Chez les Hollandois, le théâtre doit son origine à une association de beaux esprits, comme celle des Troubadours de Provence. Le *miroir de l'amour* est la plus ancienne pièce du théâtre hollandois. Elle fut imprimée en 1561, à Harlem. Pierre Corneille-Hoof, en 1620, donna une forme

plus régulière à ce théâtre. Aujourd'hui nos meilleures pièces y sont représentées. Le théâtre d'Amsterdam passe pour un des plus beaux de l'Europe.

Chez les Danois, On ne fait point de tragédies. Leurs comédies sont pour la plupart en prose: ils ont d'assez bons acteurs. A Copenhague, la salle de spectacle est construite avec intelligence. Les loges sont bien distribuées, et les machines faites avec beaucoup de dépense et de simplicité.

Chez les Chinois, les théâtres sont vastes, fort agréables, et les habits pour les acteurs sont magnifiques. Les Chinois ont des comédies dont chaque représentation dure dix ou douze jours de suite, en y comprenant les nuits, jusqu'à ce que les acteurs et les spectateurs, las de se succéder éternellement, en allant boire et manger, dormir et continuer la pièce, ou assister au spectacle, sans que rien y soit interrompu, se retirent enfin comme de concert. Les sujets de leurs pièces sont tout-à-fait moraux.

Chez les Péruviens, on représentoit aux jours de fête, des tragédies et des comédies dans les formes; on les entremêloit d'intermèdes, qui n'avoient rien de bas ni de rampant. Les sujets

des tragédies étoient les exploits de leurs rois et de leurs héros; ceux des comédies se tiroient de l'agriculture et des actions les plus communes de la vie.

Chez les Russes, toutes les grandes fêtes sont des jours de spectacle. L'art dramatique, en Sibérie, est à peu de chose près le même qu'il étoit en France il y a quatre siècles. Cependant l'Impératrice Élisabeth a fait construire à Moscow une salle d'opéra qui peut contenir cinq mille personnes; et l'opéra de Pétersbourg, grâce aux soins de Catherine II, est aujourd'hui un des plus brillans de l'Europe.

Enfin chez les Persans, le goût pour les spectacles est général. Il n'est pas de gouverneur, un peu considérable, qui n'ait ses lutteurs, ses musiciens, ses danseuses. Les premiers sont ce qu'ils étoient chez les Grecs. Les musiciens et les danseuses occupent le théâtre: tout s'y chante comme dans nos opéra: la danse y est réunie au chant.

Le *Professeur de Belles-Lettres* a donné lecture des pièces qui, depuis la dernière séance, avoient mérité la mention honorable dans son registre.

Le cit. É. Dépierris a terminé la séance par un discours en prose sur *les rapports des spectacles, avec lesmœurs et les usages des différens pays.* Dans tous les temps, les peuples ont eu des spectacles ou des jeux publics. L'empressement avec lequel nous accourons à ceux qui nous sont offerts, prouve assez que l'esprit humain recherche tout ce qui peut piquer sa curiosité. Les spectacles seulement ont varié selon les mœurs des nations; et, parmi celles qui sont policées, ils conservent encore des caractères bien distincts. D'après ce principe, le cit. Dépierris analyse l'*Hyppolite* d'Euripide et la *Phédre* de Racine; il en fait remarquer les différences qu'il attribue aux mœurs des Grecs et des Français.

Il observe ensuite que le théâtre est une véritable école, et celle où, sans s'en appercevoir, on étudie avec le plus d'application et de progrès. Il est donc naturel que les mœurs du spectacle deviennent celles du spectateur. Il en a conclu que le gouvernement ne pouvoit exercer une surveillance trop active sur les théâtres, parce que les mœurs d'un peuple sont le principe actif de sa conduite. *Quid leges sine moribus vanæ proficiunt?* (HOR. *Liv.* 3. *Od.* 18.)

Voici quelques-unes des pièces qui ont été lues à cette séance.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE NIORT

AUX ÉLECTEURS DU DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES.

RONDEAU EN BOUTS-RIMÉS.

Des intrigans, au mépris de nos *lois*,
Ont pu se voir honorés de nos *choix*,
Sans pratiquer nulle vertu *civique* :
C'est en trompant la bonne foi *publique*,
Qu'ils ont osé nous trahir tant de *fois*.
Mais aujourd'hui nous punissons les *rois*,
Nous avons mis les tyrans aux *abois*,
Et nous saurons purger la *République*,
Des intrigans.

Soyons unis, élevons aux *emplois*
Des citoyens qui respectent nos *droits* :
La Liberté, notre bonheur *unique*,
Ne sera plus dans un état *critique*,
Si les Français n'écoutent plus la *voix*
Des intrigans.

É. DÉPIERRIS.

A L I C I N I U S.

*Ode imitée d'*HORACE. *(Liv. 2. Od. 7.)*

Ce n'est pas en voguant éloigné du rivage,
Mon cher Licinius, que l'on devient heureux:
Il ne faut pas aussi que la peur de l'orage,
Nous retienne toujours près d'un bord dangereux.

Celui qui veut goûter le bonheur de la vie,
Loin des grands, loin des cours cherche sa sureté;
Et dans son hermitage, à couvert de l'envie,
Pour sa boussole, il prend la médiocrité.

Les fougueux aquilons des pins brisent le faîte;
Par eux les hautes tours tombent en s'écrasant,
Et les monts orgueilleux éprouvent la tempête
Que le roseau modeste évite en fléchissant.

Un cœur toujours égal conserve l'espérance
D'un retour de fortune en son adversité;
Et le riche redoute, au sein de l'opulence,
Le changement subit de sa prospérité.

Le même Jupiter qui lance le tonnerre,
A fait des jours sereins et des jours orageux:
Tel se plaint aujourd'hui qu'un sort cruel l'attère,
Qui peut-être demain sera le plus heureux.

Soyez, dans l'infortune, et courageux et sage;
Apollon ne tient pas toujours son arc tendu:
Et quand votre vaisseau sera près du rivage,
Faites petite voile, ou vous êtes perdu.

PHIOLLEAU.

LES ADIEUX
D'ANDROMAQUE ET D'HECTOR.

Imitation d'Homère.

Arrête', cher époux, prince trop magnanime,
Fais céder à mes vœux le transport qui t'anime;
De ton fils innocent, cher Hector, prends pitié:
Vois comme dans mes bras il est tout effrayé.
Tu vas me laisser veuve, Astyanax sans père;
Les Grecs nous priveront d'une tête si chère.
Si du trépas bientôt tu dois subir la loi,
Ah! qu'il me seroit doux d'expirer avant toi!
Car, ô mon cher Hector! si j'étois condamnée
A terminer sans toi ma vie infortunée,
L'avenir à mes yeux n'offriroit que des pleurs,
Et je succomberois sous mes vives douleurs.
Les flèches de Diane ont fait périr ma mère;
Achille sous ses coups a fait tomber mon père.

J'ai vu notre royaume en proie à ses soldats,
J'ai vu cet ennemi maître de nos états,
Faire des citoyens un horrible carnage;
Cependant d'Œtion respectant le courage,
Il calma sa fureur; et, sans le dépouiller,
Ce guerrier prit le soin de le faire brûler;
Il fit plus, il dressa, pour sa cendre et ses armes,
Un superbe tombeau que les Nymphes en larmes,
Pour immortaliser leurs plaintes, leurs regrets,
Prirent soin d'entourer de lugubres cyprès.
Sept frères me restoient, et leur mâle courage,
De ce fier ennemi, pouvoit tromper la rage;
Mais leur valeur fut vaine, et tous, en un seul jour,
Furent précipités au ténébreux séjour.
Seule je survécus à ma triste patrie;
Je n'ai plus de parens, tous ont perdu la vie.
Toi seul, ô cher Hector! tu les remplaces tous,
Andromaque n'a plus d'espoir qu'en son époux.
Ah! vois couler mes pleurs, prends pitié de ma flamme;
Un noir pressentiment s'empare de mon ame.
Ne vas donc plus au loin affronter les hasards,
Mais demeure plutôt aux pieds de ces remparts;
Là tu pourras des tiens rallier les cohortes,
Et, faisant tête aux Grecs, les chasser de nos portes,
Défendre nos remparts en cet endroit peu sûrs,
Car c'est là qu'on pourroit escalader nos murs.

Les

Les plus vaillans des Grecs, Ajax, Idomenée,
Ulysse, Ménélas, le fils de Capanée,
Inspirés par Junon ou par quelque devin,
Ont tenté plusieurs fois de s'ouvrir ce chemin.

Je suis, reprit Hector, sensible à tes alarmes;
Que ne puis-je tarir la source de tes larmes!
Mais je dois aux Troyens le secours de mon bras,
Je dois aux premiers rangs affronter le trépas,
De ce siége odieux délivrer ma patrie,
Ou perdre en combattant la fortune et la vie.
Un jour viendra peut-être, ô fille d'Œtion,
Où l'on verra tomber le superbe Ilion,
Où le sang des Troyens rougira le Scamandre,
Où nos vastes palais seront réduits en cendre:
Mais de ce noir tableau l'affreux pressentiment,
Pour moi, chère Andromaque, est bien moins effrayant,
Que de penser qu'un jour sous des mains inhumaines,
Les peuples te verront traîner d'indignes chaînes,
De la captivité supporter les rigueurs,
Traverser les états des barbares vainqueurs,
Exposée aux regards des peuples de la Grèce,
Et souffrir les dédains d'une vile maîtresse.
Mais que le noir Cocyte, ou l'Erèbe ou le Stix,
M'engloutissent plutôt que d'entendre tes cris,
Plutôt que de te voir réduite à l'esclavage,
T'éloigner en pleurant de cet heureux rivage.

VINCENT MOLINIÈRE.

ÉLÉGIE.

Dans quels lieux la douleur conduit-elle mes pas?
Je demande la mort, et ne la trouve pas.
Je t'en conjure, viens; termine ma souffrance:
Viens, frappe, arrache-moi ma cruelle existence.
Ah! ne te laisse plus accuser de lenteur;
Les heures sont pour moi des siècles de douleur.
Qui pourroit m'attacher désormais à la vie?
Mon cœur avoit fait choix d'une amante chérie;
D'un heureux avenir j'avois conçu l'espoir,
Aminte, pour toujours, me défend de la voir.
Il lui faut obéir: sort cruel et barbare!....
Mais dieux!..... où m'a conduit le transport qui
m'égare?
Que vois-je! c'est ici le séjour du trépas.
Quels gouffres! quels tombeaux entr'ouverts sous
mes pas!
Ah! fuyons; de la mort c'est ici la demeure....
Pourquoi fuir? que plutôt sonne ma dernière heure.
Ce silence profond, ces lugubres oiseaux,
Ces cadavres épars, ces horribles tombeaux,
Tout est ici conforme à ma douleur mortelle;
Tout m'offre le tableau d'une nuit éternelle.

Qui s'avance vers moi ? ce n'est point une erreur :
Tous mes sens sont glacés d'épouvante et d'horreur !
Un jeune homme.... écoutons ; d'une voix gémissante ,
Il vient ici pleurer la mort de son amante.
» Florella , Floreila... mais tu ne m'entends plus :
» C'est moi , c'est ton amant; ô regrets superflus !
» Dois-je en croire mes yeux? Eh quoi ! sous cette pierre ,
» Mon amante n'est plus qu'une froide poussière.
» Ces traits qui, tant de fois, séduisirent mon cœur ,
» Ces yeux où, tant de fois, j'avois lu mon bonheur,
» Que sont-ils devenus ? ô souvenir funeste !
» De celle que j'aimois , voilà ce qui me reste :
» Ses grâces , ses appas, ses vertus, ses talens ,
» Tout est enséveli dans le gouffre du temps.
» Repose , Florella , repose , infortunée ;
» Lorsque tu me jurois que bientôt l'hyménée
» Alloit t'unir au sort de ton fidèle amant ,
» J'étois loin de prévoir cet affreux changement.
» Près de toi je gémis , et tu ne peux m'entendre ;
» Et ton corps, à mes yeux , n'offre qu'un peu de cendre.
» Ce tombeau que je viens innonder de mes pleurs,
» Rappelle à chaque instant mes horribles malheurs.
» Florella , c'en est fait... je le sens... je succombe :
» Reçois-moi dans tes bras , j'expire sur ta tombe ».
Qui que tu sois , ô toi ! mortel trop malheureux ,

Ah ! tu n'es pas le seul qui gémisse en ces lieux ;
Tu pleures le trépas d'une amante fidelle ,
Comme toi je succombe à ma douleur mortelle ;
Chaque jour je languis , je déplore mon sort ;
Il ne me reste plus d'autre espoir que la mort....
Viens trop cruelle Aminte; en voyant ma souffrance,
Jouis , elle est le fruit de ton indifférence.
Je t'aime , tu me hais ; tu t'éloignes de moi :
Penses-tu que je puisse exister loin de toi ?
Tu l'ordonnes , barbare ; il faut que je t'oublie ;
Ordonne mon trépas , tu seras obéie....
Oui , j'ai lu dans ton cœur cet arrêt foudroyant ;
C'est toi qui l'as dicté , viens me voir expirant.
C'est trop long-temps souffrir , ma mort est ton ouvrage :
Je vois devant mes yeux se former un nuage.
Dieux ! pour moi du néant les portes vont s'ouvrir :
Daigne d'un malheureux garder le souvenir ,
Aminte.... Je le sens.... la force m'abandonne :
J'expire sous tes coups, mais mon cœur te pardonne.

É. DÉPIERRIS.

A UN ARBRE QUI AVOIT FAILLI L'ÉCRASER.

Ode imitée d'Horace (Liv. 2. Od. 13.)

Arbre à jamais maudit ! celui qui t'a planté ,
Étoit un scélérat : il commit tous les crimes ;

Et mille fois son bras, par l'enfer excité,
Se trempa dans le sang d'innocentes victimes.

Il avoit massacré son père, ses enfans;
Pluton l'avoit formé du limon du Cocyte;
Les maux que le Ténare enferme dans ses flancs,
Étoient tous réunis sur sa tête maudite.

Il te mit en ces lieux, horreur de mon jardin,
Pour attirer sur moi les vents et la tempête;
Et peu s'en est fallu que son cruel dessein
Ne se soit accompli pour m'écraser la tête.

Foibles jouets du sort, nous fuyons vainement
Les dangers, les malheurs; tout tend à nous détruire:
Tel s'en croit à l'abri, qui dans le même instant,
Éprouve de la mort le trop cruel empire.

Le Bosphore fait peur au pilote africain;
Mais il cesse de craindre aussitôt qu'il l'évite;
Et le Parthe est heureux, quand des fers du Romain,
Il peut se garantir par la force ou la fuite.

Je ne crains pas ces maux, tranquille en ma maison;
N'importe, il faut périr: il faut qu'au noir rivage
Un accident nous mène; et que sur l'Achéron,
Comme tous les mortels, nous fassions un voyage.

PHILEAU.

IL NOME.

Cantata del Sig. P. METASTASIO.

Scrivo in te l'amato nome
Di colei, per cui mi moro,
Caro al sol felice alloro,
Come amor l'impresse in me.
Qual tu serbi ogni tua fronda,
Serbi Clori a me constanza:
Ma non sia la mia speranza
Infeconda al par di te. *(a)*
Or, pianta awenturosa,
Or si potrai fastosa
L'aria ingombrar con le novelle chiome;

(a) « Mais que mon espérance ne soit pas » *stérile* comme toi ».

Le respect que j'ai pour Métastase, n'a pu me déterminer à conserver ces deux vers dans ma traduction; parce qu'ils contiennent une hérésie en botanique.

(Note de la cit. BRIQUET.)

Or crescerà col tronco il dolce nome.
Te delle chiare linfe
Le abitatrici ninfe ;
Te dell' erte pendici
Le ninfe abitatrici , e gli altri tutti
Agresti numi al rinovar dell' anno
Con lieta danza ad onorar verranno.
Del popolo frondoso
A te sommessi or cederan l'impero
Non sol gli elci, gli abeti ,
Le roveri nodose , i pini audaci ,
Ma le palme idumee, le querce alpine.
Io d'altra fronda il crine
Non cingerò ; non canterò che assiso
All' ombra tua ; dell'amor mio gli arcani
Solo a te fiderò ; tu sola i doni ,
Tu l'ire del mio bene ,
Tu saprai le mie gioie , e le mie pene.
Per te d'amico aprile
Sempre s'adorni il ciel ;
Ne all' ombra tua gentile
Posi ninfa crudel ,
Pastore infido.
Fra le tue verdi foglie
Augel di nere spoglie
Mai non raccolga il vol ;
E filomena sol
Vi faccia il nido.

TRADUCTION LIBRE

De la Cantate de MÉTASTASE.

Heureux laurier, cher à Phœbus,
J'écris sur toi le nom d'une amante chérie,
Ce nom que le fils de Vénus
De sa main dans mon cœur a gravé pour la vie.
Que Florella me garde son amour,
Comme tu gardes ton feuillage:
Élève-toi de jour en jour,
Tu peux avec orgueil étendre ton ombrage,
Le nom de Florella doit grandir avec toi.
Les Nymphes des eaux, les Naïades,
Leurs jeunes sœurs, les Oréades,
Sous tes rameaux se feront une loi
De former des danses joyeuses,
En la saison qui fleurit nos jardins.
On verra les palmiers, les rouvres, les yeuses,
Abaisser devant toi leurs têtes orgueilleuses.
Je paroîtrai toujours aux jeux, dans les festins,
Le front paré de ton feuillage;
Je monterai ma lyre assis sous ton ombrage;
Je veux te confier mes amoureux destins:
De l'aimable objet qui m'engage,

Je te dirai les faveurs, les dédains,
Et toi seul tu sauras ma joie et mes chagrins.
Puisse du ciel l'influence propice,
Te procurer un éternel printemps!
Mais ne prête jamais ton ombre protectrice
A la Nymphe cruelle, aux parjures amans:
Que la triste corneille et le vautour terrible,
Jamais sur tes rameaux ne rabattent leur vol;
Sois le séjour paisible
Du tendre rossignol.

La cit. BRIQUET.

ÉPIGRAMME.

Les grands hommes, dis-tu, vivent dans l'indigence;
Toujours ils sont en butte au sort le plus affreux.
En ce cas, Lisimon, bénis ton existence:
Car si les grands esprits sont les seuls malheureux,
Ton bonheur, mon ami, ne peut être douteux.

VINCENT MOLINIÈRE.

SÉANCE
DU 25 PRAIRIAL, AN VI.

La quatrième séance publique du cours de Belles-Lettres a été retardée de vingt jours, et, par extraordinaire, elle a eu lieu dans la salle de la bibliothèque, dont on a fait aujourd'hui l'ouverture solemnelle, en présence de toutes les autorités constituées, du Jury d'instruction publique, et d'un concours nombreux d'amis des sciences et des beaux arts.

Le citoyen *Frigard*, bibliothécaire, a ouvert la séance par un discours sur la lecture. Il en a d'abord exposé les agrémens et l'utilité; ensuite il a tracé, aux élèves des différens cours, la route qu'ils devoient suivre dans leurs lectures. Le citoyen *Frigard* a été entendu comme il méritoit de l'être, avec le plus vif intérêt. L'Assemblée a donné de nouveaux applaudissemens aux discours du citoyen *Demetz*, membre du Jury d'instruction publique, et du citoyen *Bernard*, professeur de dessein. Le premier a parlé des

avantages de l'instruction publique. Le dernier a tonné contre le vandalisme, à la fureur duquel il a soustrait une foule d'objets précieux qui sont déposés au Muséum de l'École centrale.

A ces orateurs, a succédé le Professeur de Belles-Lettres, qui, après avoir exposé sommairement le sujet de la leçon, a invité le citoyen F. M. Agier, son élève, à répondre à ses questions sur le drame, la poësie lyrique, l'élégie, la poësie didactique, le rondeau, l'épigramme, le madrigal, etc.

Le citoyen F. M. Agier a commencé par définir le *drame*. Il en a successivement examiné l'intérêt, l'utilité, l'agrément, la beauté. Il a comparé le drame avec la comédie et la tragédie; il en a marqué les ressemblances et les différences; il a rappelé les raisons qui ont empêché les Grecs et les Latins de mettre en usage ce genre de spectacle; il a cité les ouvrages des principaux Dramaturges, Shakespear, Voltaire, Diderot, Mercier, etc.

Dans la seconde partie de la leçon, le citoyen F. M. Agier a parlé de la poësie lyrique en général, de son origine, de l'ode et de ses espèces, de son début, de ses écarts, de ses digressions, de sa forme, et enfin des auteurs qui se sont distingués dans ce genre de

poësie, tels que Pindare, Corine, Anacréon, Sapho chez les Grecs, Horace chez les Latins, et, dans la même langue, deux poëtes du 16^e. siècle, Salmon Macrin, né à Loudun, auteur d'un poëme estimé, sur *Gélonis* son épouse; et Paiva, né à Lisbone, auteur de la *Chauléide*, poëme épique en douze chants; Ossian chez les Écossais, Gleim chez les Prussiens, Dryden, chez les Anglais, Haller chez les Allemands, Malherbe, Rousseau, l'Auteur de la Marseillaise, Chénier, Lebrun, etc. chez les Français.

L'élégie étant consacrée aux mouvemens du cœur, le citoyen Agier en a parlé à la suite de l'ode. Chez les Latins, elle exprimoit la joie et la tristesse; chez nous, elle est uniquement consacrée à ce dernier sentiment. Elle gémit, elle se plaint à peu près comme Phédre dans Racine:

» Que ces vains ornemens que ces voiles me pèsent!
» Quelle importune main, en formant tous ces nœuds,
» A pris soin sur mon front d'assembler mes cheveux?
» Tout m'afflige et me nuit, et conspire à me nuire.

Des élégies grecques, il ne nous reste que celle qui est dans l'*andromaque* d'Euripide, à moins que l'on ne regarde, comme des élégies, le *tombeau d'Adonis* de Bion, et *Mégare* et *Alcmène* de Moschus. Tibulle, Properce et Ovide

tiennent

tiennent le premier rang, dans ce genre, chez les Latins, et madame Lasuze chez les Français. Il est encore des chansons plaintives sur des sujets attendrissans ; elles s'appellent *romances* : c'est communément le récit de quelque avanture amoureuse. Leur caractère est la naïveté : tout y doit être en sentiment. J. J. Rousseau a fait des romances délicieuses.

La magie de la poësie lyrique est dans l'Opéra.

Là, pour nous enchanter, tout est mis en usage.

C'est le divin de l'épopée mis en spectacle. La musique y fait le charme du merveilleux, le merveilleux y fait la vraisemblance de la musique. Le caractère de ce spectacle a tellement varié depuis quelque temps, qu'il en faut distinguer deux genres, l'un pris dans l'hypothèse du merveilleux, l'autre réduit à la simple nature. Le premier de ces deux systèmes a été inventé par Quinault, et perfectionné par son auteur. Le second, est celui d'Apostolo-Zéno et de Métastase. Le citoyen Agier expose les règles de l'opéra, et, pour vérifier la théorie par la pratique, il fait l'analyse de l'opéra de *Castor*. Il observe ensuite les différens procédés que la musique emploie, dans les opéra, pour nous enchanter : savoir, le récitatif simple, le récitatif obligé, et l'air ou le chant périodique et suivi.

Quant à l'*ouverture*, il dit que la plus parfaite est celle qui dispose tellement les cœurs des spectateurs, qu'ils s'ouvrent sans effort à l'intérêt qu'on veut leur inspirer dès le commencement de la pièce. D'après ce principe, la plus belle ouverture que je connoisse, ajoute le cit. Agier, est celle d'*Iphigénie en Tauride* (*) par Gluck. Elle n'est autre chose que le tableau même de l'orage, par lequel le poëte (*Guillard*) a ouvert la scène. Le début est un morceau de musique d'une douceur d'harmonie et de mélodie qui peint le calme de la nature. Un coup de timbale détruit ce tableau; l'orchestre se trouble et frémit sourdement; l'orage est déjà formé, mais il ne menace encore que de loin; il avance, il croît par degrés; les cors et les trompettes s'unissent au fond de l'orchestre devenu bruyant et terrible : l'orage éclate. Le musicien donne à la tempête quelques momens de relâche. Dans cet intervalle on entend les voix gémissantes d'Iphigénie et des Prêtresses qui se répandent en désordre sur le théâtre, et implorent la clémence des dieux. Cependant l'orage s'accroît encore, et l'orchestre plus courroucé, plus perçant et plus aigu, peint et le mugissement des flots, et le sifflement des vents, et les rapides feux des

(*) *Voyez le Mercure de F.* (Mai et Juin 1779.)

éclairs, et le murmure du tonnerre et ses épouvantables éclats. Enfin l'orage perd de sa force; les sons deviennent plus graves, les mouvemens plus tranquilles, et l'harmonie plus douce : les restes de l'agitation, qui subsiste encore, sont exprimés de loin en loin par les flûtes. Ainsi, par degrés, le calme est rendu à la nature.

Il a été un temps, dit J. J. Rouseau, où les ouvertures de Lully servoient de modèle dans toute l'Europe. *J'ai vu plusieurs anciens opéra italiens notés avec une ouverture de Lully à la tête.*

Le premier opéra français est de P. Perrin, musique de Cambert. Cette pièce qui est une pastorale en cinq actes, fut représentée en 1659, à Issy, pour éviter la foule que cette nouveauté auroit attirée dans Paris. Le premier théâtre de l'opéra français a été dressé dans le jeu de paume, rue Mazarine, vis-à-vis la rue Guénégaud. On y représenta, pour la première fois au mois de mars 1671, l'opéra de *Pomone*, paroles de Perrin, musique de Cambert.

Le citoyen Agier n'a point oublié de citer, parmi les grands musiciens, Lully, Campra, Rameau, Pergolèse, J. J. Rousseau, Grétry, Piccini, Daleyrac, Dezède, Martini, etc.; et parmi les auteurs célèbres d'opéra, Quinault,

Lamotte, Bernard, Apostolo-Zéno, Métastase, J. J. Rousseau, Sédaine, Constance Pipelet, etc.

Il restoit encore au citoyen Agier deux traités à parcourir, celui de la *poësie didactique*, et celui des *poësies fugitives*. Dans le premier, il a compris tous les poëmes qui renferment des préceptes, tels sont *les ouvrages et les jours* d'Hésiode, *la chasse et la pêche* d'Oppien, *les géorgiques* de Virgile, *la pœdotrophie* de Gaucher Scévole de Sainte-Marthe, *les satyres* d'Horace, de Perse, de Juvenal, *l'art poëtique* de Boileau, *les jardins* de Delille, *le verger* de Fontane, *la dunciade* de Palissot, les *vers sur les dissentions des gens-de-lettres*, par Constance Pipelet.

Le citoyen Agier, dans le dernier traité, s'est borné à donner la définition de plusieurs petits poëmes dont il a rapporté quelques exemples. Les poësies fugitives lui ont rappelé les noms de Voltaire, de Dorat, de Lafare, de Chaulieu, de Lattaignant, de Bernis, etc.

Le Professeur de Belles-Lettres et ses élèves ont tour-à-tour donné lecture des pièces qui, depuis le 5 floréal, avoient mérité la mention honorable dans son registre.

Le citoyen Phiolleau a terminé la séance par un discours en prose sur *les bibliothèques publiques*.

Voici quelques-unes des pièces lues à cette séance.

RONDEAU
EN BOUTS-RIMÉS.

Un parvenu, sous de riches *lambris*,
N'aime que l'or, et traite avec *mépris*
Les amateurs d'Homère de *Sénèque*;
Chez lui toujours sont mis en *hypothèque*
L'aménité, les plaisirs et les *ris*.
Si vous aimez de fades beaux *esprits*,
De froids auteurs, d'insipides *écrits*,
Vîte allez voir dans sa *bibliothèque*
Un parvenu.

Il est toujours des plus fâcheux *maris*,
Eût-il pour femme une de ces *houris*
Qu'aux saints promet le patron de la *Mecque*.
On l'eût maudit dans une ville *grecque*,
Mais à présent on admire à *Paris*
Un parvenu.

VINCENT MOLINIÈRE.

LAMOTTE ET VOLTAIRE.
DIALOGUE.

Lamotte.
Qu'avez-vous donc à rire en me voyant?

Voltaire.

Je songe à votre *Œdipe* en prose; et qui n'en riroit pas? Vous prévoyiez sans doute le sort qui attendoit cette pièce d'un genre aussi rare que surprenant, lorsque vous avez donné vos dissertations contre les tragédies en vers. Elle n'a pas été mieux accueillie que votre système, malgré qu'il fût écrit, je l'avoue, avec autant d'élégance que de délicatesse. Qui vous portoit à soutenir une opinion si contraire aux principes établis? Jamais Virgile, le Tasse, Despréaux, Racine, Pope, se sont-ils avisés d'écrire contre l'harmonie des vers? Lully contre la musique, Newton contre les mathématiques?

Lamotte.

Le principe vicieux qui porte à croire que ce qui est contraire à l'usage reçu, n'est pas admissible, n'a pas peu contribué sans doute à faire rejeter mon système. Parce que, jusqu'alors, on n'avoit point vu de tragédie en prose, on a pensé que l'on ne devoit point souffrir qu'un auteur prît la liberté d'en présenter une. Cependant, dès qu'une tragédie ne doit son mérite qu'à l'intérêt qu'inspire l'action, qu'est-il besoin qu'elle soit écrite en vers? La

poësie fait passer très-souvent sur des invraisemblances que l'on pardonne par considération pour les difficultés qu'elle entraîne avec elle. Combien ne voit-on pas de ces pièces dont tout le mérite est d'être en vers, et en vers qui, très-souvent, ne valent pas de la prose?

Voltaire.

Si l'on se plaint de ce que l'on représente sur nos théâtres des pièces qui ne valent pas, quelquefois, la peine d'être lues ; combien d'auteurs, qui ne sont retenus que par les difficultés de la versification, se mêleroient de faire des tragédies.

Lamotte.

De combien de belles productions ne nous a pas privés cette loi imposée aux poëtes tragiques? combien de pièces vicieuses ne nous a-t-elle pas fait accueillir? et combien ne voyons-nous pas de génies qui, ayant reçu de la nature, dans un degré supérieur, le talent de disposer un sujet avec art, de mener une intrigue avec intérêt, de conduire une action avec chaleur, sont écartés de la carrière, parce qu'ils ne possèdent pas le talent futile de la versification? Mon système suffit pour détruire tous ces inconvéniens.

Voltaire.

Hé quoi ! vous y pensez encore ! Oubliez-vous qu'il a été réfuté pour toujours? Pour procurer à quelques auteurs le plaisir de paroître sur les rangs, vous voudriez prostituer la dignité du cothurne !

Lamotte.

Songez au contraire aux avantages qui en résulteroient ; la scène n'en deviendroit que plus intéressante. Un auteur tragique, délivré de la contrainte de la versification, seroit forcé de donner à son ouvrage plus de mouvement et de vie, pour dédommager les spectateurs de la poësie dont il les auroit privés.

Voltaire.

Vraiment vous parlez en auteur qui se sent plutôt né pour la prose que pour les vers ; et l'on voit bien que vous voulez faire une poëtique conforme à vos dispositions naturelles, comme tant de gens se font une morale suivant leurs intérêts.

Lamotte.

Les Latins n'ont-ils pas regardé que la tragédie et la comédie ne pouvoient être écrites qu'en vers? Ce principe n'est-il pas venu chez nous

en usage? Cependant, lorsque Molière a donné son *Avare*, est-il un écrivain de son temps qui ait osé élever la voix? Si j'avois eu à donner à l'appui de mes assertions, une pièce aussi régulière que l'est celle de l'avare, dans son genre, je ne doute pas qu'elles eussent été accueillies; et ce qui prouve que mon système n'est pas aussi vicieux qu'on a voulu le faire paroître, c'est que Fontenelle a fait une tragédie en prose (*Idalie*); et de votre temps même, il en a paru une intitulée: *Maillard* ou *Paris sauvé*.

Voltaire.

Je ne suis plus surpris si Fontenelle a fait votre panégyrique; j'avoue même que c'est un témoignage de considératon qu'il vous devoit. Je me souviens cependant qu'il disoit, en parlant de cette pièce de fantaisie : *je n'écrivois que pour moi seul.* Il condamna lui-même son ouvrage à demeurer absolument renfermé. Je sais aussi que Sédaine, comme vous partisan de la prose, a donné une prétendue tragédie; mais le Kain et moi nous en avons empêché la représentation. L'auteur doit nous en savoir bon gré, nous lui avons épargné la douleur de se voir l'objet des sifflets du parterre. Mais encore une fois ne songez plus à votre système, et

rappellez-vous qu'on a lancé contre vous une foule de satyres et d'épigrammes, pour vous punir d'avoir soutenu une opinion où les faiseurs de prose avoient tant à gagner. N'a-t-on pas été jusqu'à vous comparer au renard qui a la queue coupée, et qui invite ses compagnons à se délivrer de ce fardeau? Si vous n'aviez pas le génie fait pour les vers, que ne vous borniez-vous à des sujets que l'on pût écrire en prose?

Lamotte.

Il faut qu'un auteur s'exerce en différens genres, pour découvrir celui qui lui est le plus propre. Si vous vous étiez borné au genre dramatique, pour lequel sur-tout vous sembliez né, auriez-vous été l'auteur de tant d'écrits qui suffiroient à plusieurs réputations? auriez-vous donné la *Henriade* qui a fait l'étonnement de vos contemporains? En effet, qui auroit pu croire que ce fût à un auteur de vingt-quatre ans, que nous dussions notre premier poëme épique? Cet ouvrage, malgré quelques défauts, prouve combien vous aviez le génie fait pour l'épopée. Si vous vous étiez borné à faire des tragédies, auriez-vous été l'historien de Pierre le Grand, de Charles XII, de Louis XIV? auriez-vous été l'auteur de tant de poësies légères, fruits d'une imagination toujours active et toujours brillante, et

de tant d'autres ouvrages qui feront passer votre nom à la postérité.

Voltaire.

Je veux bien me ranger de votre opinion, et je conviens aussi que, si vous vous étiez rebuté après la chûte de votre première comédie, (*) vous n'auriez pas enrichi le théâtre du charmant opéra de *l'Europe galante*, d'*Issé*, pastorale qui a été couverte d'applaudissemens, et de plusieurs autres opéra dont la plupart ont réussi. Je dois dire, à votre louange, que personne avant vous n'avoit porté à un si haut point d'intérêt ce genre dramatique. Vous y avez eu l'avantage d'être créateur de trois genres particuliers, du ballet, de la pastorale, et de la comédie-ballet: enfin il en est peu dans lesquels vous n'ayez réussi; le lyrique n'a pas été pour vous sans succès, malgré que vos odes aient trouvé beaucoup de censeurs; vos fables même l'emportent sur celles de Lafontaine, pour le mérite de l'invention; cependant elles n'ont pas été à l'abri d'une juste critique.

Lamotte.

L'envie, de tous les temps, se plut à se déchaîner contre les gens-de-lettres. Il suffit qu'un auteur obtienne quelques succès, pour qu'on lui

(*) *Les Originaux ou l'Italien, pièce en 3 actes.*

cherche des défauts, on exagère ceux qu'il peut avoir, et lorsqu'on ne peut le surpasser ou l'atteindre, on l'attaque par les critiques les plus grossières.

Voltaire.

Si vos écrits en prose peuvent être regardés comme des modèles de style, si vos discours académiques ont obtenu les plus grands applaudissemens, vous êtes bien loin d'avoir été aussi heureux dans votre traduction de l'Iliade. Comment vous, qui étiez si attaché par goût à la prose, avez-vous entrepris de mettre ce poëme en vers français?

Lamotte.

Les succès ne sont pas toujours constans: et vous-même, dans la carrière que vous avez parcourue, avez-vous eu toujours un avantage réel? Si l'on a répété souvent que vous aviez donné à l'action tragique plus de dignité, plus d'appareil, plus d'illusion théâtrale qu'aucun autre écrivain, ne devez-vous pas souvent cet avantage à des invraisemblances frappantes? N'a-t-on pas à vous reprocher d'avoir débité dans vos tragédies trop de sentences et de maximes, et de vous y être souvent représenté vous-même? Vos opéra, ne vous déplaise, n'ont-ils pas été jugés inférieurs aux miens? vos odes même, peuvent-elles

peuvent-elles approcher du mérite de celles de Rousseau. Le genre historique n'est-il pas celui où vous avez eu le moins de succès ?

Voltaire.

Où trouver un auteur sans défauts ? Homère, dans ses deux poëmes, Virgile dans son *Énéide*, Horace dans ses épîtres, ses satyres, ses odes; Sophocle et Euripide, dans leurs tragédies, sont-ils par-tout des modèles de perfection ? Il est vrai qu'un auteur découvre toujours la foiblesse de son talent en voulant trop l'étendre ; et si vous vous étiez borné au genre qui vous étoit propre, vous n'auriez pas entrepris de nous donner une traduction de l'*Iliade*, sans avoir jamais appris le grec. Mais on aura toujours à vous féliciter d'avoir presque prouvé à madame Dacier, dans vos dissertations sur Homère, que vous aviez raison, malgré que dans le fait vous eussiez tort. La manière ingénieuse et polie avec laquelle vous avez répondu à ses critiques amères, ne fait pas moins votre éloge.

Lamotte.

Accoutumé à voir lancer contre mes productions, les traits de l'épigramme et de la satyre, bien persuadé qu'il n'est pas si facile de se faire

un nom par un ouvrage parfait, que d'en faire valoir un médiocre par le nom qu'on s'est déjà acquis, j'ai pensé, lorsque j'ai donné ma tragédie des *Macchabées*, que je devois d'abord garder l'anonyme, si je voulois la faire accueillir.

Voltaire.

Le moyen étoit adroit autant que sage; aussi avez-vous recueilli tout le fruit que vous en attendiez. L'envie, qui n'étoit pas sur ses gardes, applaudit avec la foule des spectateurs, et peut-être leur donna le ton, dans l'espérance de pouvoir opposer un talent naissant et ignoré, aux talens qui étoient déjà en possession de l'estime publique. Vos adversaires trouvèrent cette tragédie si bien écrite qu'ils la croyoient un ouvrage posthume de Racine. Mais vous auriez pu leur répondre comme cette tête qu'un artiste avoit fait passer au travers d'un tableau, et que les juges ne trouvoient pas ressemblante : *Messieurs, c'est moi-même.*

Lamotte.

C'est ce que j'ai fait; et j'ai eu la satisfaction de voir que ceux-là mêmes qui avoient tant applaudi à la représentation de ma tragédie, cherchoient à lui trouver des défauts, lorsqu'ils en connurent le véritable auteur. Ce dernier trait

me procuroit les moyens de terrasser mes ennemis ; mais je gardai le silence, c'étoit la plus sûre manière de me venger d'eux ; et si j'ai à me louer de les avoir tant ménagés, et d'avoir conservé tant de modération dans les injures, la postérité vous reprochera toujours d'avoir fait couler trop de fiel de votre plume.

Voltaire.

Comment, j'aurois souffert qu'une foule de détracteurs obscurs lançât contre moi mille critiques audacieuses, sans y répondre ! j'aurois souffert que l'on me persécutât de toutes les manières sans en tirer vengeance !

Lamotte.

Quelle vengeance pouviez-vous tirer d'une fourmi?

Voltaire.

Ce n'étoit pas une fourmi, c'étoit une fourmillière.

Lamotte.

Et c'est en exagérant ainsi le nombre de vos ennemis et leurs torts, que vous avez été injuste. Que vous avoient fait ces hommes d'un mérite distingué? un J. B. Rousseau, qui vous avoit

annoncé comme la plus belle espérance de la nation ? Est-ce la reconnoissance qui vous a porté à le faire l'objet de votre ressentiment ? Que vous avoit fait le cit. de Genêve, lui qui n'avoit jamais donné de vous que des témoignages d'admiration et de respect ?...

Voltaire.

Il est vrai que, prompt à m'emporter, je devenois injuste quelquefois ; mais je n'attaquois jamais personne sans avoir quelques motifs ou réels ou apparens. Les deux hommes que vous venez de citer avoient des torts envers moi ; le premier paroissoit devenir jaloux de mes succès, après m'avoir accordé son estime : mais il est un fait qui devoit me réconcilier avec le second. Lorsque les persécutions commencèrent à s'élever contre lui, n'ai-je pas été le premier à lui offrir un asyle ? Et malgré qu'assez souvent, je l'avoue, ma sensibilité trop délicate se tournât facilement en colère, mon caractère étoit naturellement bon, généreux ; je respectois les ouvrages des grands hommes, j'honorois même leur mémoire. N'ai-je pas servi de père à la petite nièce du grand Corneille ? Ne me dut-elle pas à la fois son éducation et son établissement ?

Lamotte.

Avez-vous été toujours aussi équitable ? Je ne me plaindrai pas que vous ne m'ayez point donné une place dans votre *Temple du goût* ; mais la postérité ne vous pardonnera jamais d'en avoir refusé une à Rousseau, notre premier poëte lyrique. Vous étiez l'architecte de ce temple, vous étiez maître de disposer des noms qui devoient y figurer, et l'on voit bien que cet oubli n'est qu'une suite du ressentiment qui vous aigrissoit contre ce grand homme. Si vous aviez oublié ces petites querelles particulières qui dégradent souvent un auteur, si vous n'aviez examiné que le mérite personnel de cet écrivain célèbre, on ne vous taxeroit pas d'injustice.

Voltaire.

Si nous avons eu quelques torts, oublions-les réciproquement ; redevenons amis, et, pour faire la part de l'envie, convenons que si l'on ne voyoit point les anciens embrasser ambitieusement les diverses branches des connoissances, on ne doit point faire à certains écrivains le reproche d'avoir laissé après eux un grand nombre de volumes, dès-lors qu'ils n'aspiroient pas à la gloire de tenir le premier rang dans tous les genres.

É. DÉPIERRIS.

A POSTHUME.

SUR LA BRIÉVETÉ DE LA VIE.

*Ode imitée d'*HORACE *(Liv. 2. Od. 14.)*

Le temps s'enfuit, Posthume; il dévore en courant.
La vertu ne peut point différer la vieillesse;
Tout doit subir la mort; et nul être vivant
N'a le droit de fléchir l'inflexible déesse.

Quand vous immoleriez tous les jours cent taureaux
A la divinité des demeures profondes,
Vous n'éviteriez point des Parques les ciseaux;
Il faudra voir le Styx et voguer sur ses ondes.

Rois ou bergers, héros ou simples citoyens,
Paisibles casanniers, ou vivans sous la tente,
Nos jours ne tiennent pas à de plus forts liens,
Et des hommes la Mort trompe toujours l'attente.

Il nous faudra laisser nos amis, nos parens,
Nos terres, nos maisons, nos compagnes fidelles,
Pour entendre les cris et les gémissemens
Des Géans condamnés aux peines éternelles.

Et ces arbres chéris qui parent vos bosquets,
Ils n'iront qu'après vous border le noir rivage:

Et quand tout vous délaisse, il n'est que le cyprès
Qui suive encor son maître en ce dernier voyage.

Un avide héritier viendra boire à longs traits
Le Cécube vieilli sous cent clefs différentes ;
Et dans des flots de vin il noîra ses regrets,
Près de lâches amis ou de folles amantes.

Qu'il rira de vos soins ! Posthume, croyez-moi,
Jouissons, jouissons de nos jeunes années :
Le temps fuit sans retour et nous fait une loi
De rendre, s'il se peut, nos heures fortunées.

PHIOLLEAU.

MADAME SÉVIGNÉ

ET

MADAME DESHOULIÈRES.

DIALOGUE.

. . . . . .

Madame Deshoulières.

Il faut avouer que si votre fille, madame Grignan, se fût laissé intimider par certains passages de la comédie des *femmes savantes*,

elle n'eût jamais osé publier vos charmantes lettres que l'on préfèrera toujours à celles de Pline le jeune, de Voiture, de Balzac, et même de madame Maintenon.

Madame Sévigné.

Et vous aussi, aimable Deshoulières, vous n'eussiez point fait connoître le premier volume de vos productions littéraires, qui ont fait oublier les *Pastorales* de Segrais et les *Bergeries* de Racan.

Madame Deshoulières.

Cependant on publioit de nous deux, que nous ne manquions pas des charmes de la figure : on a même écrit de moi, que je dansois avec justesse, que je montois bien à cheval, et que je ne faisois rien qu'avec grâce.

Madame Sévigné.

Ce que vous dites-là est vrai; mais vous avez écrit avec autant de vérité :

Pourquoi s'applaudir d'être belle?

. . . . . .

. . On a peu de temps à l'être,
Et long-temps à ne l'être plus.

L'esprit survit à la beauté. Ainsi, n'en déplaise à Molière, je n'en aimerai pas moins ma fille d'avoir un peu songé à ma gloire.

Madame Deshoulières.

Tous vos lecteurs partagent ce sentiment : et combien n'ont pas dit avec votre parent, monsieur Larivière : « Quand on a lu une de vos lettres, » on sent quelque peine, parce qu'on en a une » de moins à lire ». Le cœur ne vieillit point, et il a été le principe de la fécondité de votre esprit.

Madame Sévigné.

Plusieurs morts, descendus depuis nous au ténébreux séjour, m'ont assuré que vos idylles sont encore les meilleures que les Français possèdent dans leur langue. Elles offrent en effet des images champêtres, une poësie douce et facile, le ton de la nature, le style de la naïveté. De toutes les dames, ajoutent-ils, qui ont cultivé les Muses, vous êtes celle dont on a retenu le plus de vers ; on cite tous les jours vos maximes ;

Sur le jeu :

On commence par être dupe,
On finit par être fripon.

Sur l'amour propre :

Nul n'est content de sa fortune,
Ni mécontent de son esprit.

Madame Deshoulières.

Je doute cependant, malgré tout le bien qu'on peut dire de moi, que je l'emporte sur vous.

Oui, tout ce qui est sorti de votre plume, est naturel et charmant. Votre esprit fut presque tout entier dans votre tendresse ; en exprimant les affections les plus intimes de votre ame, dans un commerce épistolaire, sans aspirer à la gloire, sans avoir en vue la postérité, vous avez trouvé dans vos aimables épanchemens, les titres de votre immortalité. Vous êtes dans votre genre, ce que Lafontaine est dans le sien, le modèle et le désespoir de ceux qui suivent la même carrière ; tous deux vous avez peint la nature, et brisé les pinceaux.

Madame Sévigné.

Je ne suis pourtant pas exempte de reproche, pour avoir donné à Corneille une préférence trop marquée sur Racine.....

Madame Deshoulières (l'interrompant.)

Ne touchons pas cette corde ; le nom de Racine me rapppelle des torts plus grands encore ; et je reprochois tout à l'heure à ma fille d'avoir conservé dans le second volume de mes œuvres *(a)*, un méchant *sonnet* que j'ai fait contre un des chefs-d'œuvre de ce favori de Melpomène.

(a) Le second volume des œuvres de madame Deshoulières a été publié après sa mort, par sa fille.

Madame Sévigné.

Et pourquoi vous feriez-vous tant de peine de convenir de cette méprise : on ne doit jamais être honteux d'avouer qu'on a eu tort ; car c'est dire en d'autres termes, qu'on est plus sage aujourd'hui qu'on ne l'étoit hier. Vous n'êtes pas la seule, à cet égard, qui ayez besoin d'indulgence.

Madame Deshoulières.

Il est vrai que Boileau a besoin lui-même d'excuse dans plusieurs de ses jugemens. Il ne connut pas assez le mérite du Tasse, il ne sentit pas les grâces de Quinault ; mais il ne faut pas toujours attribuer à un défaut de goût une faute de goût. Les gens d'esprit se trompent tous les jours dans les jugemens qu'ils portent sur leurs contemporains ; parce que ce n'est pas le goût seul qui juge ; les préventions personnelles, les affections, les rivalités, les opinions publiques séduisent et égarent les meilleurs esprits.

Madame Sévigné.

Malgré nos erreurs, pourrions-nous ne pas nous féliciter d'avoir cultivé les muses ? Vous devez à votre amour pour elles, d'avoir supporté avec une patience courageuse et inaltérable

les longues maladies que vous avez éprouvées durant les douze années qui ont terminé votre carrière. Eh ! dans le cercle de peines que l'on nomme la vie, quelle seroit, après une conscience pure et le bien de l'amitié, quelle seroit notre consolation, sans les douceurs de l'étude ? Elle est le baume nécessaire qu'il faut appliquer au malheur.

Madame Deshoulières.

Et vous, chère Sévigné, n'eûtes-vous pas besoin des ressources qu'assure la culture de l'esprit, pour oublier les torts d'un époux que ne purent captiver, ni les grâces de la figure, ni la sensibilité du cœur, ni les égards dûs aux vertus les plus aimables ; et pour vous consoler d'un malheur plus grand encore, de la mort prématurée de ce même époux, qui vous laissa veuve, avec deux enfans, dans votre vingt-cinquième année. Le plan de vie que vous vous formâtes alors, assura votre gloire et votre bonheur.

Madame Sévigné.

Il faut donc croire, pour l'honneur de Molière, que le seul but de ce poëte, dans sa comédie des *femmes savantes*, a été de blâmer l'abus qu'on peut faire de la science. Car, s'il est toujours avantageux d'avoir de l'esprit, il n'est jamais ridicule de le cultiver.

La cit. BRIQUET.

LA FERME RÉSOLUTION.

Idylle imitée de GESSNER.

A travers ces buissons, ces ronces enlacées,
Où s'égarent mes pieds déchirés et sanglans ;
Quelle horreur me saisit et maîtrise mes sens !
Des chênes et des pins les cimes élancées,
S'élèvent au milieu des sauvages ormeaux,
Et forment une voûte épaisse et rembrunie.
Noirs cyprès, vos sombres rameaux
Plongent mes sens dans la mélancolie....
Je vais m'asseoir ici sur ce tronc que les ans
Ont dépouillé de sa verdure ;
Là, je veux me soustraire aux regards des vivans,
Et contempler la sauvage nature.
Personne ici ne portera ses pas ;
Nul bruit ne pourra me distraire,
Si ce n'est quelquefois un oiseau solitaire
Nourri dès sa naissance en ces tristes climats,
Ou le bourdonnement d'une timide abeille
Qui dépose son miel dans un chêne voisin,
Ou bien quelque zéphir, dont le souffle incertain
Ne rafraîchit jamais une bouche vermeille.
Et toi ruisseau, dont les flots bouillonnans

S'échappent à grand bruit des rochers menaçans ;
Où portes-tu ton onde fugitive ?
Je veux suivre les bords de ta sauvage rive.
Mais, ciel ! de quelle horreur mon esprit est frappé !
Quel effrayant tableau se présente à ma vue !
Me voilà sur le bord d'un rocher escarpé
Dont la pointe s'abaisse et reste suspendue.
Là mes regards errent sur le ruisseau ;
Je vois son onde écumante et rapide
Rouler dans le fond du coteau,
Et remplir l'air d'une poussière humide.
De ce roc escarpé pendent dans le vallon
La triste ronce et l'épine sauvage,
Ainsi que les cheveux qui couvrent le visage
Du mysanthrope et farouche Timon,
De Timon qui jamais ne répandit de larmes,
Qui jamais ne connut les charmes
Du sourire de la beauté.
Je vais descendre au fond de la vallée,
Où ce fleuve orgueilleux serpente avec fierté
Et roule en mugissant une eau toujours troublée.
Je vous salue, ô fleuve, et vous sombres cyprès ;
Je te salue, ô vallon solitaire ;
Bois ténébreux, tu seras désormais
Le seul asyle où je puisse me plaire :
Nulle bergère ici ne pourra me charmer ;
L'amour pour moi ne sera point à craindre,

Ses traits ne pourront plus m'atteindre,
Car, c'en est fait, je ne veux plus aimer.
Adieu donc, ô beauté ravissante,
Dont les yeux ont lancé dans mon ame brûlante
Ces feux qui trop long-temps m'ont fait croire au
bonheur;
Adieu, je me soustrais à ton pouvoir vainqueur.
Hier je t'apperçus encore
Courir dans le jardin aussitôt ton réveil;
Tu folâtrois autour des dons de Flore,
Comme l'onde se joue aux rayons du soleil.
Et toi, qui si long-temps as maîtrisé mon ame,
Toi, pour qui j'ai brûlé de la plus vive flamme;
Philis, je vois toujours ton sourire charmant,
Je me rappelle encor ton regard languissant:
Ah! je crains bien que ton image
Ne trouble mon repos par ces doux souvenirs,
Et ne vienne sur ce rivage,
M'arracher de nouveaux soupirs.
Adieu, Mélinde, adieu beauté majestueuse,
A la démarche noble, au maintien de Pallas;
Et toi Chloé, dont la folie heureuse,
Souvent, à tes côtés, avoit fixé mes pas....
Adieu, je veux errer dans ces tristes campagnes,
Je veux, au pied de ces montagnes,
Sur la vertu, méditer chaque jour,
Et rire en paix du pouvoir de l'amour.

Portons nos pas sous cet ombrage
Formé par les cyprès qui bordent le ruisseau ;
Mais, ciel ! que vois-je au bord de ce rivage !
Ah ! l'amour, de mon cœur, s'empare de nouveau :
D'une jeune beauté c'est la trace légère ;
Le joli pied ! qu'il est bien fait !
Que sa démarche est régulière !
Elle doit de Vénus être le vrai portrait.
C'en est fait, belle enfant, je vole sur tes traces ;
Oh ! si j'ai le bonheur de rencontrer tes pas,
Je veux te presser dans mes bras,
Te contempler sans cesse et sourire à tes grâces.
Ne fuis pas, chère enfant, te dirai-je, ou du moins
Imite la rose naissante ;
Du doux zéphir elle évite les soins,
Et penche mollement sa tige chancelante ;
Mais c'est pour revenir plus fraîche que jamais,
A ses baisers s'offrir l'instant d'après.

VINCENT MOLINIÈRE.

CHARADE.

Fille à quinze ans désire mon premier,
Mon second détruit tout et passe avec vîtesse,
Et le bonheur de mon entier
Consiste en la vertu, l'amour et la sagesse.

PHIOLLEAU.

CONTRE UN ENVIEUX.

Épigramme.

Ne me demandez pas pourquoi Crispe est chagrin :
-- Qu'est-il donc arrivé ? -- du bien à son voisin.

La cit. BRIQUET.

VERS

SUR UN TABLEAU DE BERNARD (*),

REPRÉSENTANT LA JUSTICE.

Si l'homme est immortel,
c'est l'homme de génie.

Mes pas m'avoient conduit au temple de Thémis;
J'apperçois un tableau ; mon ame en est charmée:
Cet art divin par qui la toile est animée,
N'offrit rien de pareil à mes regards surpris.
Ce chef-d'œuvre nouveau vient-il de l'Italie ?

(*) *Professeur de dessein à l'École centrale des Deux-Sèvres.*

Buonaparte en a-t-il enrichi ma patrie ?
Sans doute Raphaël *(a)* en donna le dessein ;
Des ombres, des couleurs, cet heureux assemblage,
Ton pinceau le forma, célèbre Titien *(b)* ;
A cette draperie, on reconnoît l'ouvrage
De l'immortel le Guide *(c)* ; à cette aménité,
J'ai cru voir un moment la reine de Cythère.
Le fond de ce tableau présente un sanctuaire,
Et c'est là qu'est assise une divinité.
Dans ses yeux est la vie : attitude élégante,
Air noble et gracieux, figure intéressante,
Bouche vermeille et pure, agréable fierté,
De son manteau, les plis, les reflets, la richesse,
Le moëlleux des couleurs, annoncent la déesse.
Vous croiriez sous les chairs voir circuler le sang,
Et la limpidité d'une peau transparente,
A vos regards déçus offre un être vivant.
O prodige de l'art !... Toi dont la main savante
Sur une simple toile a guidé le pinceau,
Sans doute qu'Apollon inspiroit ton génie :
Le feu de Prométhée anime ce tableau.
Dis-moi par quel secret, ou par quelle magie,
Ta main a pu créer un objet aussi beau :
Comment as-tu du plan détaché la figure ?
Autour d'elle on croit voir voltiger le zéphir,
Caresser mollement sa brune chevelure,
De sa tête agiter l'ondoyante parure,
Ce voile, qu'un Miéris *(d)* a pris soin de finir.

Tout respire en ses traits la dignité suprême;
Un faisceau derrière elle, au front un diadême,
Tels sont les attributs de son autorité :
A sa gauche est un coq, signe de vigilance,
A sa droite, un niveau, symbole d'équité;
De l'une de ses mains elle tient la balance,
Sur son genou, de l'autre, un livre est soutenu,
Livre sacré des lois, que chérit l'innocence,
Et qui fut parmi nous trop long-temps méconnu.
A ces traits, aussitôt je connois la *Justice.*
J'admire de plus près ce chef-d'œuvre de l'art,
Et du temple sacré l'élégant édifice,
Lorsque sur le tableau mes yeux ont lu *Bernard.*

O mes concitoyens ! ô ma chère patrie !
Ton nom jouit déjà de la célébrité :
De l'un de tes enfans admire le génie;
Un jour tu pourras dire à la postérité :
» J'ai sur les factions remporté la victoire,
» Des talens, des beaux arts, on me voit le séjour;
» Bernard, par ses tableaux, attestera ma gloire,
» Sur les bords de la Sèvre il a reçu le jour ».

É. DÉPIERRIS.

NOTES.

(a) *Raphaël, né à Urbain l'an* 1483, *le vendredi-saint, mort en* 1520, *à* 37 *ans, le même jour qu'il étoit né. Ce peintre a* dessiné, *avec la correction, l'élégance et la précision de l'antique. Les desseins de ce grand maître sont très-recherchés, pour la hardiesse de sa main, et les contours coulans de ses figures. Il a peint également bien toutes les passions, comme on peut s'en convaincre en voyant* l'École d'Athènes. *Son chef-d'œuvre est la* transfiguration. *Raphaël a négligé en général la couleur; il a peu connu la magie du clair-obscur; mais il a réparé ces défauts, par un si grand nombre d'excellentes qualités, qu'on peut le regarder comme* l'Homère *des peintres.*

(b) *Titien, né à Cadore dans le Frioul, en* 1477, *mort à Venise de la peste, en* 1576, *à* 99 *ans. Son pinceau, tendre et délicat, a peint merveilleusement les femmes et les enfans. Il a possédé, dans un degré supérieur, tout ce qui regarde le coloris. Ce peintre puisa dans les ouvrages du Georgion, son maître, le bon goût de la couleur et du clair-obscur. Il l'a au moins égalé dans*

ces deux parties ; mais il lui a été inférieur pour l'élégance du dessein.

(c) Le Guide, peintre bolonois, né en 1575, *mort de chagrin en* 1642, *à* 67 *ans. On remarque dans tous ses tableaux un pinceau léger et coulant, une touche gracieuse et spirituelle, un dessein correct, des carnations si fraîches, qu'on semble y voir circuler le sang. Ses airs de tête sont aussi beaux que ceux de Raphaël. Ne pourroit-on pas dire que ce qui fait le mérite des têtes du Guide, consiste non-seulement dans la régularité des traits, mais encore dans un air précieux qu'il a donné aux bouches, avec une certaine modestie qu'il a mise dans les yeux ? Les draperies du Guide sont bien jetées, les plis en sont amples ; il s'en est servi habilement pour groupper les membres de ses figures, soit dans les tableaux où il a peint plusieurs figures, soit dans ceux où il n'en a fait qu'une. On a beaucoup gravé d'après lui.*

(d) Miéris, surnommé le vieux, *né à Leyde en* 1635, *mort en* 1681, *à* 46 *ans. Il excelloit à peindre des étoffes ; ses tableaux sont trés-rares et d'un grand prix ; un des meilleurs est un joueur de vielle endormi : tout y annonce ce fini si précieux de l'École hollandaise.*

VERS
SUR LE MÊME TABLEAU.

J'errois près de ces lieux, des plaideurs révéré,
Où Thémis à chacun rend ses droits légitimes,
Et du crime puissant protège les victimes....
J'entre dans cet asyle, aux vertus consacré,
Il me semble soudain voir Thémis elle-même...
Si c'étoit elle, ô ciel! félicité suprême!
Chacun de nous en vain l'implora tant de fois:
Quoi Thémis auroit pu descendre sur la terre!
Mais à présent qu'y pourroit-elle faire?
Des juges vertueux font respecter ses lois.
J'apperçois une femme assise au fond d'un temple,
Et n'ôsant l'approcher, de loin je la contemple,
(De crainte et de respect mes sens étoient saisis).
Je reconnois les traits de la justice,
Je n'en peux plus douter, c'est elle, c'est Thémis...
Thémis chez les mortels! que le méchant frémisse!
Je cours me jeter à ses pieds,
La prier de rester désormais sur la terre,
Et d'accorder toujours la palme à nos guerriers;
Ou plutôt de chasser la guerre,

Et de rendre la paix, le bonheur aux humains :
Je touche les degrés du sacré sanctuaire,
Je veux me prosterner..... mais tout fuit sous mes
mains....
Étonné, je regarde et ne vois qu'une image....
Où pourrai-je trouver l'auteur de cet ouvrage?
Je veux le voir, l'embrasser mille fois :
Quels momens de bonheur, quel rêve je lui dois!
Quel tribut de reconnoissance
Pour le plaisir trop court d'une si douce erreur!
Muse, paye en ce jour les dettes de mon cœur.
De son pinceau sublime, admirons la puissance:
J'approche, et de nouveau je regarde Thémis.
A cet air fier et doux qui surprend et qui touche,
A ce vif incarnat qui colore sa bouche,
A la beauté des chairs, au léger coloris,
Sur-tout à l'élégante et riche draperie
Qu'étale de Thémis le superbe manteau,
Je reconnois la main qui peignit Érato (1);
Dans le transport dont mon ame est saisie,
Je revois ce chef-d'œuvre, et ravi je m'écrie :
Bernard, Bernard fit ce tableau!

F. M. AGIER.

---

(1) *Autre tableau du même peintre.*

NOTE
SUR LA PIÈCE SUIVANTE.

La mode des Perruques s'introduisit à Rome vers les derniers temps de la République, et les dames Romaines lui firent un accueil très-gracieux. Parmi les cheveux dont les ouvriers se servoient pour fabriquer les perruques, ceux des Allemands étoient fort recherchés; ils devoient cette préférence à leur belle couleur blonde, qui avoit des attraits singuliers pour les Petites-Maîtresses Romaines. Quelques Romains, pour donner plus d'éclat, plus de vivacité aux chevelures blondes, s'avisèrent de se poudrer avec une espèce de poudre jaunâtre ou raclure d'or. D'autres teignirent leurs cheveux; mais la force des drogues qui entroient dans la composition des teintures, desséchoit les cheveux; ils tomboient, et l'on étoit réduit à une triste calvitie. Heureusement les perruquiers prirent les personnes chauves sous leur protection: les efforts qu'ils firent pour les embellir, sont même assez extraordinaires. Ils s'imaginèrent de peindre les têtes, de figurer des cheveux avec des pommades, avec des poudres colorées: il eût été trop commun d'employer des cheveux étrangers; on laissa aux femmes cette foible ressource, et ce fut la mode, pour les hommes, d'avoir des perruques en peinture.

MARTIAL

Martial, ce Romain si porté à saisir les ridicules de ses concitoyens, composa une épigramme sur les prétendus cheveux d'un incroyable *de son temps, qui avoit la manie des perruques peintes. En voici la traduction libre.*

CONTRE ORONGE.

Épigramme imitée de Martial.

Par un secret étrange et merveilleux,
D'un onguent aujourd'hui tu fais ta chevelure:
Crois-tu me fasciner les yeux
Avec tes cheveux en peinture?
Ton secret, malgré toi, se laisse appercevoir.
Quand tu voudras te les couper, Oronge,
Ne cherche plus ni ciseaux ni rasoir,
Tu n'as besoin que d'une éponge.

É. DÉPIERRIS.

SÉANCE

DU 5 MESSIDOR, AN VI.

Le sujet de la leçon, dans cette séance, étoit *l'art oratoire*. Le citoyen J. Peau, chargé de répondre aux questions du professeur, a eu, dès la première, à justifier l'ordre qui avoit été suivi dans les traités qui ont successivement fait l'objet des méditations et des recherches des élèves du cours de belles-lettres.

Il y a bien de la différence, a-t-il dit, entre le langage du seul besoin, et le langage de l'éloquence. Le premier a sans doute précédé la poësie. Son usage étoit entièrement borné au commerce familier de la société; mais le langage oratoire, où l'on joint toutes les ressources de l'art au génie naturel, où toutes les machines, tous les ressorts qui peuvent aider à la persuasion, sont dressés, tendus, ménagés avec adresse et intelligence, ce langage n'a été soumis à la précision des règles, qu'après les grands succès de la poësie. C'est ici qu'il est vrai de dire que l'art a servi de modèle à la nature. C'est de la

poësie que l'éloquence a appris qu'elle n'avoit comme elle d'autre fonction que celle de peindre la nature, et d'autre mérite que de la peindre avec force et vérité. Les poëmes d'Homère ont eu la gloire d'avoir été la source où tous les hommes de génie, historiens, orateurs, philosophes même, ont puisé l'art nécessaire pour être grand et sublimes, chacun dans son genre.

En s'occupant d'abord des traités différens de poësie, les élèves du cours de belles-lettres se sont exercés sur les ouvrages où les beautés et les défauts, plus sensibles, donnent aussi plus de prise à l'esprit et au goût, où l'art se montre sans mystère ; et ce n'est qu'après avoir bien connu cet art, tel qu'il est, et s'être assuré d'en avoir saisi les vrais principes, qu'ils ont essayé de le reconnoître encore dans les ouvrages de l'éloquence où il a coutume de se cacher.

L'ordre qu'ils ont suivi est donc celui de l'esprit humain, qui saisit d'abord ce qui est plus sensible, et s'en fait un moyen pour parvenir à connoître ce qui l'est moins.

Le citoyen Peau, après avoir défini l'*oraison* et expliqué la différence qui existe entre l'*éloquence* et l'*art oratoire*, a examiné combien l'orateur a de fonctions à remplir. Il les a réduites

à quatre. Il faut toujours commencer par concevoir son sujet et les matériaux qu'il comporte : c'est l'*invention*. Il faut en disposer les parties dans un ordre naturel et judicieux : voilà la *disposition*. Il faut savoir les traiter dans un style adapté au sujet, ce qui est l'*élocution*. Enfin le discours doit être prononcé d'une manière convenable au sujet, c'est l'*action*.

Le citoyen Peau a rappelé la division de l'enseignement de l'art oratoire en trois genres ; le *démonstratif*, le *délibératif*, le *judiciaire*. Le genre démonstratif sert à la louange et au blâme. Il renferme l'éloge ou la satyre d'un héros, d'une ville, d'un empire, le panégyrique des morts ou l'oraison funèbre, les discours à la louange des dieux, etc.

Le genre délibératif est celui qui sert à résoudre les questions agitées dans les assemblées politiques ; le judiciaire, celui qui sert à résoudre les questions agitées dans les tribunaux.

C'est ainsi que les anciens divisoient l'art oratoire. Cette division est vicieuse, parce que ces trois genres rentrent nécessairement par beaucoup d'endroits, les uns dans les autres. Une autre division qui doit encore paroître moins fondée, est celle que les anciens établissoient entre le

genre simple, le genre tempéré et le genre sublime. Il faut parler de chaque chose convenablement. Le point capital est de bien saisir le rapport naturel qui se trouve entre le sujet et le style, entre tel ordre d'idées et tel genre de diction.

Le citoyen Peau est rentré dans l'examen des fonctions que l'orateur doit remplir. L'*invention oratoire*, a-t-il dit, consiste dans la connoissance et dans le choix des moyens de persuasion : ils sont extraits généralement des choses et des personnes. Ces moyens sont, 1°. les preuves déduites par le raisonnement, qui applique les principes aux questions; 2°. les preuves tirées des faits qu'il s'agit d'établir ou de nier, ou d'expliquer suivant les règles de la probabilité, et tout cela suppose de la logique; 3°. les autorités et les exemples, ce qui est d'un si grand usage et d'un si grand pouvoir dans l'éloquence, et ce qui suppose la connoissance de l'histoire; 4°. ce que les anciens ont nommé *lieux communs*, c'est-à-dire, les vérités de morale et d'expérience généralement applicables à toutes les actions humaines, les considérations tirées de l'instabilité des choses de ce monde, des dangers de la prospérité, de la pitié qu'on doit au malheur, etc.; 5°. enfin les sentimens et les passions, ce qui

comprend toutes les affections de l'ame. C'est en cette dernière partie que Démosthène et Cicéron se sont particulièrement distingués, mais chacun selon les sujets qu'il avoit à traiter. Ainsi Démosthène a excellé dans le pathétique véhément, qui est plus propre au genre délibératif; et Cicéron a supérieurement manié le pathétique touchant, qui convient mieux au genre judiciaire.

Il ne suffit pas d'avoir trouvé les raisons et les argumens qui doivent entrer dans le sujet que l'on veut traiter, il faut encore savoir les amener, les placer, les disposer dans l'ordre le plus propre à faire impression sur les auditeurs; et c'est le second devoir de l'orateur. La *disposition* comprend ordinairement l'exorde, la proposition, c'est-à-dire, la question ou le fait, la confirmation, la réfutation, s'il y a lieu, et la péroraison. Le cit. Peau développe ces cinq objets. Il cite, comme d'excellens modèles, les exordes d'Eschine et de Démosthène dans leurs harangues sur la *couronne*, de Cicéron dans sa première *catilinaire*, de Fléchier dans l'oraison funèbre de Turenne, de J. B. Louvet dans son discours sur l'assassinat du représentant du Peuple, Féraud.

Le Récit est fait et les Preuves sont développées avec un art admirable, dans les discours que je

viens de citer. Quant à la péroraison, la plus belle est celle de Cicéron dans son oraison pour Milon. On ne doit point passer sous silence celle de J. B. Louvet, dans le discours que j'ai rapporté. L'*élocution* est la troisième fonction de l'orateur. Elle est à l'éloquence ce que le coloris est à la peinture. Elle parvient à son but par la *diction*, qui exige la correction et la clarté, et par le *style*, qui n'est que l'ordre et le mouvement qu'on met dans ses pensées. Un chef-d'œuvre d'élocution est le discours que Buffon prononça, le jour de sa réception, à l'Académie française.

La quatrième et dernière fonction de l'orateur est l'*action*, fonction importante, car avant de parler, l'orateur doit émouvoir; l'action frappe les premiers coups, et le discours qu'elle accompagne encore, achève l'impression. Ces deux langages n'ont qu'un objet : il faut qu'il y ait entre eux la plus grande harmonie.

Le Professeur a proposé au cit. Peau plusieurs synonymes français, dont celui-ci a déterminé le sens précis et les différences distinctives.

Voici quelques-unes des pièces qui ont été lues à cette séance.

ODE

*Imitée d'*ANACRÉON.

Buvons, chantons Bacchus; il se plaît à nos chants,
Il bannit les chagrins, il étouffe l'envie;
Bacchus donne naissance aux amours séduisans,
De plaisirs et de fleurs Bacchus sème la vie.

Buvons, chantons Bacchus, suivons ses douces lois,
De ses bienfaits, conservons la mémoire;
Unissons nos cœurs et nos voix,
Pour célébrer sa gloire.

Le présent est déjà sur le point de s'enfuir,
L'avenir ténébreux n'existe point encore;
Pour goûter le bonheur, hâtons-nous de jouir,
Le dernier jour peut-être est sur le point d'éclore.
Buvons, etc.

Foulons aux pieds la terre et ses vaines grandeurs;
Riches de nos plaisirs, sages dans nos folies,
Dégageons nos esprits de frivoles terreurs;
Les dieux ont, comme nous, leurs banquets, leurs orgies.
Buvons, etc.

VINCENT MOLINIÈRE.

IMITATION

*De la quinzième Ode d'*ANACRÉON.

Je vois avec indifférence,
Et la pompe des cours, et le faste des grands;
De ces demi-dieux qu'on encense,
Jamais je n'enviai les titres éclatans;
Aux pieds de ces vaines idoles,
Qu'un courtisan affecte un air d'humilité,
Par de trompeuses hyperboles,
Ma bouche n'a jamais trahi la vérité.

L'ambition, la jalousie
Ne troublent point la paix de mon humble séjour:
Ah! que mon sort doit faire envie!
Mes jours sont à Bacchus et mes nuits à l'amour;
Mon vin, ma *Doris* et ma lyre
Suffisent à mon cœur et remplissent ses vœux....
O rois! que le vulgaire admire,
Vous êtes plus vantés.... Êtes-vous plus heureux?

O mes amis! que l'allégresse
Sur nos fronts, dans nos yeux, paroisse respirer!

Plongés dans une douce ivresse,
Sachons toujours jouir et toujours désirer.
Terminant ma bachique gloire,
Quand la mort changera mes myrthes en cyprès,
Je vivrai dans votre mémoire....
L'amitié me devra des pleurs et des regrets.

Feu F. CHAUVEAU. (*)

FRAGMENT

D'une Épître mêlée de prose et de vers, adressée au citoyen BRIQUET.

Souffrez que ma muse rustique
Ose, en langage poëtique,
Saluer son meilleur ami.
Mon style dur et mal poli
Pourra blesser votre délicatesse,
L'étroit sentier qui conduit au Permesse,
Sous mes timides pas n'est point encor frayé;
Ah! sans rigueur, daignez me lire!
Quand on écrit pour l'amitié,
Mieux vaut, bien sentir que bien dire.

PAR LE MÊME.

(*) *Cet estimable jeune homme n'avoit pas encore quatorze ans, lorsqu'il remporta les cinq premiers prix en Rhétorique, à l'Université de Poitiers.*

ANNIVERSAIRE

Du 17 *Messidor, an deuxième.*

ÉLÉGIE.

. . . . . .

JE te salue, ombre à jamais chérie.... (1)
Les mois ont fui depuis l'instant affreux,
Où de tes jours le tissu précieux
Fut, dans leur fleur, tranché par la furie
Des *égorgeurs* de ma triste patrie.....
Il est bien loin ce moment désastreux:
Les mois ont fui; mais mon ame attendrie,
Pleine toujours de souvenirs fâcheux,
Les ressaisit en tous temps, en tous lieux.

Si je parcours mes champs héréditaires,
Les bois, les prés, les bosquets reverdis;
Si je revois les beautés printanières;
Loin d'y trouver les charmes, qui jadis

---

(1) *F.* CHAUVEAU. *Et Musis et probis omnibus, mihi verò multò magis flebilis occidit.*

BRIQUET.

Berçoient mon cœur d'illusions bien chères,
Je me déplais aux beaux lieux où je suis;
Je ne sais plus en connoître le prix.....
Rempli par tout d'émotions amères,
Je me souviens du neveu, de l'ami,
Qui partageoit mes plaisirs solitaires,
Et je me dis: mes jours les plus prospères,
Naguère en paix, je les coulois ici.

. . . . . .

. . . . . .

Que puis-je aimer désormais?... La nature
m'a refusé son plus heureux présent,
Ce charme exquis, cette volupté pure
Qu'un père éprouve auprès de son enfant:
Quant à l'amour, la bienséance et l'âge
M'ont interdit son langage charmant:
Je n'ai donc plus pour unique partage,
Que l'amitié, la passion du sage;
Mais où trouver un cœur sensible, aimant,
Au mien uni par cette sympathie,
Indice sûr d'un long attachement?
Et, s'il en est dont l'intérêt touchant
Daigne adoucir les peines de ma vie,
Dois-je espérer que la haine et l'envie
Respecteront ce doux engagement?

Mais je reviens à toi, mon cher élève,
Mon bon ami, mon neveu bien aimé,

Et tout mon être à l'instant se soulève.....
Tu m'apparois sanglant, inanimé :
Je vois encor le glaive *parricide* ;
Je vois le *monstre*, au meurtre accoutumé,
Ivre de sang, de cruautés avide,
Dont l'œil barbare à ton trépas préside.

Ah ! si ces vers parviennent jusqu'à toi,
Apprends du moins, que ce mortel atroce,
Qui fut pour nous pire qu'un mauvais roi,
Honni de tous, chassé de son emploi,
N'est plus qu'un *nain*, lui qui fut un *colosse* :
Apprends aussi, que le pouvoir féroce
Qui répandoit et l'horreur et l'effroi,
Dans nos climats enfin à cessé d'être.....
Ou bien, les morts ne daignent rien connoître
De ce qui tient à nos humaines lois ;
Ou, ces détails, émanés d'une voix
Qui te fut chère, écrits du lieu champêtre
Où si souvent tu te plûs autrefois,
Auront pour toi quelque charme peut-être.

F. FAULCON.

L'AMOUR FUGITIF.

Imitation libre de l'italien.

Où retrouver mon fils ?... l'Amour... je l'ai perdu:
Il est ici, peut-être; aux larmes de sa mère,
Que mon cher fils aujourd'hui soit rendu.
Sans lui, que peut la reine de Cythère?
Hommes galans, je sais qu'il se plaît parmi vous,
Rendez-le moi: le traître! assis sur mes genoux,
Dans ses bras, ce matin, il me tenoit pressée;
Est-il pour une mère un moment aussi doux?
D'un de ses traits soudain il m'a blessée,
Il s'est enfui, redoutant mon courroux;
Mais peut-il être long dans le cœur d'une mère?
J'ai volé le chercher au céleste séjour,
L'Olympe n'avoit point l'Amour.
Pour le chercher encor je descends sur la terre:
Ah! ne refusez pas mon fils à ma prière.
Je saurai bien récompenser
Celui qui me dira dans quels lieux il peut être:
Vénus lui promet un baiser.
A des signes certains on peut le reconnoître:
Sa voix a la douceur du miel,
Son œil vif éteincelle, et son regard est traître;

Il devient perfide et cruel
Sitôt qu'il se met en colère :
Il est fourbe, menteur, méchant même en ses jeux;
Mais jusqu'à ses défauts, tout est fait pour vous
plaire.
Un bandeau lui couvre les yeux,
Sur son front siége l'impudence;
Il sait, par ses discours, cacher ses sentimens
Sous le masque de l'innocence.
Souvent, pour vous séduire, il vous fait des ser-
mens;
Défiez-vous de l'hypocrite,
Défiez-vous de ce piège trompeur;
Ce n'est qu'un tour adroit que le traître médite,
Pour s'emparer de votre cœur.
Alors qu'il tient son arc, son audace est extrême;
Il lance jusqu'aux cieux de redoutables traits
Qui souvent me blessent moi-même.
Ne croyez pas vous échapper jamais,
S'il se met à votre poursuite.
Quoique sa main soit très-petite,
Ses traits se font sentir jusque dans les enfers.
Il a, pour vous tromper, mille moyens divers;
Il cache une ame impénétrable
Sous les dehors de la sincérité :
En lui, jusqu'aux regards, tout devient redoutable.
De ses discours mielleux, craignez la fausseté :
Semblable au papillon, il voltige sans cesse;

A vos pieds aujourd'hui, demain il vous délaisse.
Si vous le rencontrez, liez-le promptement,
C'est le moyen de tromper son adresse :
Pour lui, n'ayez sur-tout aucun ménagement ;
Ne croyez point à ses perfides larmes,
Et loin de l'écouter, resserrez ses liens.
N'ayez point avec lui de secrets entretiens,
Souvent ils n'ont que trop de charmes ;
Craignez de ses baisers le poison dangereux ;
Gardez-vous de fixer vos regards sur ses yeux.
S'il vous dit de prendre ses armes,
N'y touchez point, refusez ses présens ;
Vous les paîriez trop cher, ils sont toujours brûlans.
Vous ne répondez point !.. vous le cachez peut-être :
Bientôt vous aurez lieu de vous en repentir,
Insensés ! malgré vous il se fera connoître ;
Vos gestes, vos regards sauront le découvrir :
De votre cœur, quand il sera le maître,
Il ne sera plus temps de vouloir le bannir.

É. DÉ-PIERRIS.

A VÉNUS.

L'ai-je bien entendu ? bonheur digne d'envie !
Vénus, il est à moi ce doux baiser promis ;
Car ici j'ai trouvé ton fils,
Dans les yeux de la plus jolie.

PAR LE MÊME.

LA JARDINIÈRE ET L'ABEILLE.

Fable imitée de GLEIM.

Un beau jour de printemps, dans un vaste jardin,
Où Flore avoit versé sa brillante corbeille,
De fleur en fleur voltigeoit une abeille,
Et s'empressoit de cueillir son butin.
Ignores-tu, lui dit la jardinière,
Que beaucoup de ces fleurs enferment du venin?
Si je le sais, répond la prudente ouvrière,
Assurément; mais aussi dans leur sein
Tout n'est pas du poison: le choix est mon affaire.
Cette fable, à mon sens, dit à tout écrivain:
Sachez faire un bon choix, ou renoncez à plaire.

La cit. BRIQUET.

MILON.

Idylle imitée de GESSNER.

Un jour Milon, dans un bois de sapins,
Prit un oiseau dont le plumage
Ne cédoit en beauté qu'à son joli ramage.
Il lui fit du creux de ses mains
Une prison, et transporté de joie,

Il courut dans l'endroit où paissoit son troupeau.
Là, déposant son chapeau,
Il met dessous son innocente proie,
Et va couper des rameaux délicats,
Pour en construire une cage légère.
Mon bel oiseau, dit-il, précipitant ses pas,
Je te destine à ma bergère;
J'aurai pour ce présent tout au moins un baiser;
Car elle entend raison, et ne peut refuser.
Un donné, j'en peux bien dérober trois ou quatre.
Il dit, et formant un faisceau
Des rameaux qu'il venoit d'abattre,
Il courut vîte à son chapeau:
Mais, hélas! un vent perfide
Venoit de soulever la fragile prison,
Et les baisers, l'oiseau timide,
Tout s'étoit envolé loin du jeune Milon.

VINCENT MOLINIÈRE.

CONTRE VESBIE.

Épigramme.

L'enfer, si j'ai bonne mémoire,
Ne comptoit que deux sœurs à la sombre Alecton;
Mais depuis que Vesbie a passé l'onde noire,
Il faut en compter trois au séjour de Pluton.

La cit. BRIQUET.

SUR L'UTILITÉ DES JEUX ET DES EXERCICES PUBLICS, DANS UNE RÉPUBLIQUE.

La vertu, les bonnes mœurs sont la base et le soutien des Républiques. La vérité de ce principe nous est prouvée par les histoires de tous les temps. L'on a pu voir des espèces de gouvernemens se soutenir sans mœurs. Qu'importe, en effet, la moralité des citoyens dans un état, où ils n'ont aucune part dans l'administration publique; où ils sont soumis aveuglément aux ordres absolus d'un seul, ou d'un petit nombe de tyrans? Mais dans une démocratie, chaque citoyen étant membre du Souverain et ayant une influence plus ou moins immédiate dans les affaires publiques, les mœurs sont indispensablement nécessaires, et le gouvernement périclite et dégénère avec elles. Embrassons donc avidement tout ce qui peut porter le peuple à la vertu; et pour mieux y parvenir, cherchons des moyens qui la lui rendent aimable et facile, et qui l'y conduisent, pour ainsi dire, sans qu'il s'en apperçoive et par l'attrait du plaisir. Or, rien n'est plus

capable de produire ces effets que les jeux et les exercices publics. Des amusemens si simples et si frivoles en apparence, ne paroissent pas sans doute, au premier coup d'œil, devoir produire de si grands avantages; mais qu'on les considère sous leurs différens points de vue, qu'on observe les suites, et l'on sera peut-être étonné des biens qu'ils peuvent nous procurer. On verra que ces spectacles, tout en amusant le peuple, le distraient des passions qui font le malheur des hommes, le ramènent à la simplicité, font naître et entretiennent en lui les vertus sociales, et l'affection au gouvernement. On verra qu'ils sont pour la jeunesse le contre-poison des mauvaises mœurs, la source d'une noble émulation, en un mot une véritable éducation physique et morale.

L'homme veut être toujours occupé; si ce n'est de son travail, c'est de son plaisir. Dans l'intervalle de ses occupations sérieuses, il lui en faut de récréatives, qui le délassent des premières. Il porte la paresse jusque dans ses amusemens; il veut en trouver de tout prêts, et qui ne lui donnent d'autre peine que celle de jouir. Il se laisse sur-tout facilement entraîner à tout ce qui frappe ses yeux, excite sa curiosité. Donnons-lui des spectacles: relevons nos jeux, nos exercices publics par un peu d'appareil, cet attrait

si nécessaire aux yeux de la multitude. Que les citoyens y trouvent un aliment à leur loisir ; la seule curiosité d'abord les y attirera ; ils s'y porteront bientôt en foule. Occupés agréablement dans les jeux publics, l'oisiveté ne les conduira plus dans les jeux privés risquer leurs fortunes, ruiner les espérances de leurs familles, ou chercher, par des moyens indignes, à recouvrer ce qu'ils auront perdu. Ils ne courront plus dans ces lieux de débauche et d'intempérance, s'hébéter l'esprit, perdre la raison, affoiblir leur santé, leur bourse, et troubler ensuite la paix de leur ménage. Eh ! quel torrent de maux ne voit-on pas découler de ces deux vices comme de deux sources empoisonnées ! C'est l'oisiveté qui les a produits ; emparez-vous de cette oisiveté pour l'occuper à votre gré, et vous aurez coupé la racine du mal.

Les spectacles que l'on voit habituellement influencent nécessairement les caractères de ceux qui les fréquentent. Celui des jeux et des exercices publics inspirera au peuple le goût de la simplicité, le rapprochera de la nature, et il s'accoutumera à ne plus estimer les choses par un extérieur de pompe vaine et d'éclat imposant. Ce seul principe inculqué dans les esprits, combien d'abus ne corrigeroit-il pas ?

Examinons maintenant les effets de ces assemblées par rapport aux vertus sociales. Les hommes rassemblés souvent, s'accoutument à se voir réunis : ce ne sont plus ces petits cercles multipliés à l'infini, qu'un vain orgueil tient toujours divisés, et qui se déchirent à l'envi : c'est une seule et grande société, où l'artisan, le magistrat, le pauvre, le riche, mêlés, confondus, assis l'un près de l'autre, oublient toute distinction ; et ne voyant dans l'homme que l'homme même, leur semblable, un être pensant, se communiquent affectueusement les idées que leur fournissent les circonstances. L'homme instruit aura souvent pris des leçons dans le bon sens naturel, et la justesse des idées d'un homme du commun ; et celui-ci, admirateur des connoissances de l'autre, saura apprécier son mérite. Ils apprendront ainsi à s'estimer mutuellement : le citoyen aisé ne méconnoîtra plus l'honnête artisan qu'il aura vu, à qui il aura une fois parlé, et le souvenir de l'entretien qu'il aura eu avec lui, suffira pour le porter à la bienveillance. Ainsi les communications s'étendront, les liaisons se multiplieront, et une ville ne sera plus composée de plusieurs milliers d'individus qui ne se connoissent ni de nom ni de figure. C'est alors que les citoyens ne feront plus qu'un peuple de frères, et que les bienfaits qu'ils recueilleront de cette douce

fraternité leur feront bénir le Gouvernement, dont les institutions leur procurent de si grands avantages. C'est alors que le gouvernement sera lui-même d'autant plus solidement établi, qu'il sera fondé sur l'affection des gouvernés, et soutenu par l'union de tous les citoyens attachés par les liens des services mutuels, et par une bienveillance réciproque.

C'est principalement pour le bonheur des jeunes-gens, que ces sages institutions me paroissent fondées. Ce sont eux qui doivent en recueillir le plus de fruits, et, par suite, la République elle-même; car c'est la jeunesse qui fait l'espoir d'un état démocratique; et en jetant en elle les semences des principes qu'il lui convient d'établir, le gouvernement travaille à son affermissement, et s'assure une longue prospérité.

De quelle émulation ne se sentiront pas animés les jeunes-gens, à la vue d'une ville entière accourue à leurs jeux, et pour applaudir à leurs succès? De quelle ardeur ne seront-ils pas capables, pour procurer à des parens, qui ont les yeux fixés sur eux, la satisfaction de les voir couronner? Quels efforts ne tenteront-ils pas pour acquérir la gloire d'être fêtés par tout un peuple, d'être nommés avec distinction et cités

avec honneur parmi leurs concitoyens ? Ces deux sentimens, l'émulation et l'amour de la gloire, une fois gravés dans leurs jeunes cœurs, ne s'en effaceront plus, et ils les porteront désormais dans toutes leurs actions. Une fois pénétrés de la passion de la gloire, mais de cette gloire légitime, fondée sur l'estime de ses semblables, ils mettront en œuvre toutes leurs facultés pour l'acquérir ; et pour quiconque est animé de cette noble ambition, il n'est plus d'oisiveté. Eh ! à combien de passions pernicieuses n'aurez-vous pas arraché leur jeunesse, en éloignant ainsi d'eux ce principe de tous les maux ?

Mais les jeux et les exercices publics seroient peut-être assez insuffisans, s'ils ne nous donnoient que l'émulation et l'amour de la gloire. En effet, ces deux sentimens qui ne sont que le simple mobile de nos actions, que serviroient-ils au bien de la République, en des hommes dont le corps seroit foible et mou ? L'ame sans ressort est incapable d'élévation ; mais ces exercices remplissent eux-mêmes ces vides, et c'est leur usage habituel qui nous donne un corps robuste, et en même temps une ame énergique.

Il n'est pas besoin, sans doute, de chercher au loin des exemples, pour prouver que l'exercice nous fortifie et qu'il entretient la santé du corps. Pour

tous

pour être convaincu de cette vérité, il ne faut qu'ouvrir les yeux et consulter notre propre expérience. Tous les hommes naissent avec la même conformation, avec la même foiblesse et avec les mêmes moyens d'acquérir de la force. Cependant nous voyons les habitans des villes, foibles, mous, la plupart toujours assiégés d'indispositions, presque tous terminant leurs jours avant le terme ordinaire : ou si quelques-uns l'atteignent, la foiblesse, les infirmités, et une humeur chagrine qui en est la suite, rendent leur vieillesse insupportable aux autres, à charge à eux-mêmes. Ajoutez qu'avec les forces et la santé, ils perdent encore souvent l'esprit et la raison. Considérons maintenant les habitans de la campagne, forts, robustes pendant leur jeunesse, exempts pendant toute leur vie des maladies qui nous accablent, et n'éprouvant que celles que leur cause quelquefois l'abus de leurs forces. C'est parmi eux que l'on voit cette foule de vieillards tous vigoureux encore, et ne connoissant les infirmités que de nom, marcher droit et d'un pas assuré. Leur front serein et leurs cheveux blancs inspirent la confiance et le respect, et leur esprit encore sain est l'oracle révéré de leurs enfans et de leurs concitoyens. D'où vient donc une différence aussi frappante entre eux et nous ? La raison en est sensible. Ils ont mené

une vie active et laborieuse, et nous une vie molle et oisive.

Mais si nous avons déjà considéré l'émulation et l'amour de la gloire comme insuffisans, nous pouvons dire ici avec non moins de vérité, que la force seule est aussi bien peu de chose en beaucoup de circonstances. En effet, ces hommes robustes de la campagne, sortez-les du cercle de leurs travaux ordinaires, ils succomberont souvent, tandis que, dans les mêmes cas, l'on verra résister des hommes d'une plus foible complexion. Sans recourir aux siècles passés, aux pays étrangers, n'en trouvons-nous pas un exemple frappant dans la guerre continentale. En effet, les soldats qui ont péri par les maladies qu'amenoient, sur la fin de chaque campagne, la misère et les fatigues qu'ils avoient essuyées, n'étoient-ils pas presque tous de la classe levée par la loi de la réquisition? Et l'on sait que cette classe étoit composée, en grande partie, de jeunes laboureurs, dont les corps renforcés sembloient faits pour braver toutes les fatigues. Quelle en est donc la raison? C'est qu'ils n'étoient pas, pour la plupart, stimulés par l'émulation et l'amour de la gloire, (ces premiers fruits de nos exercices publics), qui sont un si puissant mobile de toutes nos actions, qui excitent notre ardeur, soutiennent notre

courage, et nous préservent d'un abattement qui nous enlève le reste de nos forces.

Jettons les yeux sur les premiers Perses, sur les Spartiates : quels hommes, quels soldats ! Leur jeunesse avoit été un exercice continuel, et les plus rudes fatigues n'étoient plus rien pour eux. Voyons les uns et les autres au milieu des travaux les plus pénibles de la guerre, au milieu des rigueurs des saisons, non-seulement patiens, mais gais, et se livrant encore avec une joyeuse ardeur aux exercices publics jusque dans leurs camps. Quels valeureux guerriers ne sont pas de pareils hommmes ! Est-il quelques travaux au-dessus de leurs forces ? Est-il quelques obstacles qu'ils ne puissent surmonter ? Pensez vous qu'ils puissent être intimidés par quelques dangers, que le sang froid et la valeur les abandonnent en quelque péril qu'ils se trouvent ? Non, non, les qualités morales tiennent plus qu'on ne pense à l'état physique du corps ; et l'expérience nous prouve que des hommes foibles et mous, n'auront jamais cette audace, cette bravoure, cette intrépidité, cette présence d'esprit qui caractérisent ceux qui, au noble motif qui les anime, ajoutent un corps robuste et à l'épreuve de toutes les fatigues. Je dis plus, cette mollesse n'est

pas seulement incompatible avec les vertus militaires, elle l'est même avec les vertus civiles.

Cette influence si immédiate des qualités physiques sur les qualités morales, est une vérité trop intéressante pour ne pas mériter d'être un peu plus développée.

L'homme est composé de deux êtres bien opposés dans leurs principes, bien différens dans leurs fonctions, et cependant tous deux tendent à un même but, la conservation du tout. Le corps est l'envelope de l'ame; et celle-ci, par son intelligence, doit suppléer à la passibilité de l'autre, et veiller à ce qui peut lui être utile. Ainsi le corps qui aura le moins de besoins, aura une ame moins occupée de lui; et l'ame plus dégagée de ces soins, pourra plus paisiblement rentrer en elle-même, plus librement se répandre au dehors, et perfectionner ainsi ses diverses facultés: tandis que, dans un corps foible que la moindre fatigue attère, à qui la moindre situation extraordinaire cause des dérangemens sensibles, l'ame sans cesse appelée à son secours, n'est occupée que de ces soins serviles; intimidée par des maux continuels, elle perd bientôt tout le ressort dont elle étoit susceptible, et demeure ainsi l'esclave d'un corps foible. Or, est-il rien qui

rende le corps plus foible, que l'indolence, que cet empressement à satisfaire tous ses besoins, et ce soin inquiet de chercher à le préserver du plus petit mal? C'est précisément ce qui le rend plus sensible aux moindres incommodités, augmente sa foiblesse, et finit par l'énerver tout-à-fait.

Si l'on n'a pas à craindre que des homme ainsi constitués deviennent la cause de la perte de leur patrie par leurs intrigues, on le doit moins à leur vertu qu'à leur indolence. Leurs complots audacieux ne renverseront pas, il est vrai, le gouvernement; mais la contagion de leurs mœurs, cette première cause de la décadence des empires, est-elle moins redoutable? Et d'ailleurs, de quelle utilité peuvent être, dans une république, ces hommes efféminés? Pour être utile à ses concitoyens, il faut avoir des vertus; la vertu veut des efforts de l'ame, et leur ame en est incapable. En effet, quelles sont, par exemple, les qualités morales des Asiatiques modernes? Jusqu'à quel point ne nous dégradent donc pas cette foiblesse, cette indolence, cette mollesse, qui seroient si efficacement réprimées par l'usage des jeux et des exercices publics.

Rappelons-nous encore les Spartiates. Dans la

guerre, on admiroit leur ardeur, leur patience, leur intrépidité : dans la paix, sobres, tempérans, paisibles, remplissant avec dignité les simples, mais sublimes devoirs d'époux, de père, de fils, d'ami, de voisin : dans les affaires publiques, sages, prudens, équitables, lorsqu'il s'agissoit de juger entre leurs concitoyens, et portant la conciliation et la paix dans toutes leurs décisions; respectant la vieillesse, honorant les dieux, et n'ayant pour but de toutes leurs actions, que le bien public. Voilà des hommes, voilà des citoyens.

O vous, qui mettez la vertu dans de vains systèmes, qui la faites consister dans un futil verbiage, qui consumez toute votre vie à la recherche de son essence et de sa définition; ô doctes philosophes, accourez contempler des hommes simples, qui n'ont jamais connu vos systèmes, qui ne savoient pas sans doute la définir aussi savamment que vous, mais qui la pratiquoient et la faisoient briller, non dans des livres, mais dans toutes leurs actions.

A quoi ces hommes divins devoient-ils des mœurs aussi pures ? A quoi devoient-ils les vertus sublimes que nous admirons ? à leur simplicité qui les rapprochoit de la nature : et

cette simplicité elle-même, ils la devoient aux jeux et aux exercices publics qui formoient toute leur éducation.

Qu'ils soient donc en honneur parmi nous, ces jeux et ces exercices publics, source féconde de tant de bienfaits. Dans l'état actuel de nos mœurs, nous avons peut-être à désespérer de devenir jamais des Spartiates : mais si ces exercices ne nous ramènent pas entièrement à la simplicité, au moins nous en feront-ils entrevoir les sublimes avantages; et je ne crains point d'assurer qu'une jeunesse ainsi élevée, dédaigneroit hautement de soigner avec affectation des corps assez ornés, lorsque la force, la souplesse et l'air aisé les qualifient, et qu'elle rougiroit du soin frivole et ridicule d'en faire des poupées.

Livrons-nous aux jeux et aux exercices publics : par eux, nous réunirons les cœurs en réunissant les citoyens; nous ferons naître la confiance mutuelle par les communications auxquelles ils donnent lieu; nous ramènerons parmi nous la fraternité, l'égalité qui la suit, toutes les vertus sociales enfin. En occupant, par des spectacles innocens et agréables, une oisiveté qui entraîne les hommes à tous les excès, nous remplacerons dans leurs esprits les idées gros-

sières et pernicieuses du vice, par des impressions douces et attrayantes, la jeunesse acquerra de la force dans ces exercices salutaires qui exciteront son émulation, formeront son ame aux vices corrupteurs, et lui prépareront une vie exempte de maladies, une vieillesse verte, saine et sans infirmités.

Continuez donc, augustes Législateurs, pour le bonheur de la République, à établir d'aussi sages institutions; multipliez-les encore, mais donnez-leur plus de lustre, plus d'attrait; mettez-les plus en honneur, augmentez les encouragemens, entraînez-y pour ainsi dire la jeunesse, faites-en l'essence de l'éducation; et si, avec ces moyens, vous ne parvenez pas à nous rendre semblables à ces célèbres Républicains que leur simplicité conserva toujours vertueux, que les causes qui nous en ont d'abord tant éloignés, servent désormais à nous en rapprocher; que les arts et les sciences qui ont peut-être occasionné, ou au moins augmenté notre corruption, réparent eux-mêmes les maux qu'ils peuvent nous avoir faits; que, dirigés par vos soins, ils tendent tous à un seul et unique but, la vertu. Ainsi, pendant que les exercices corporels fortifieront le physique, dégageront l'ame et lui donneront du ressort; les sciences et les arts,

épurés par votre sagesse, viendront exercer nos dispositions, et perfectionner nos facultés. Alors nous aurons à la fois des jeunes-gens forts et robustes, qui seront de bons défenseurs de la liberté, de vertueux citoyens, unis entre eux, des esprits sages et éclairés qui entretiendront dans les cœurs de leurs concitoyens, ces dispositions salutaires, et feront respecter au dehors la République, moins encore par la valeur de ses guerriers, que par la modération et la justice de son gouvernement.

J. PEAU.

EXTRAIT
DU DISCOURS DE CLÔTURE.

CITOYENS,

LA leçon de ce jour avoit pour but le développement des règles de l'éloquence. Vous entretenir encore de cet art sublime, ce seroit vous présenter les mêmes objets. . . . . .
. . . . . .
Un autre sujet m'occupe davantage, et mon cœur me presse d'écrire.

Le spectacle intéressant de *l'ouverture de la Bibliothèque* est encore présent à mon esprit. Je me rappelle ce discours qui répondoit si bien à

la grandeur de la fête, ce discours qui montroit aux hommes de tous les âges, de toutes les professions, les sources dans lesquelles ils devoient puiser. Enfin j'entends encore, pour ainsi dire, parler le bibliothécaire, et c'est après lui que, m'abandonnant aux sentimens qu'excitent en moi les avantages de la lecture, j'ose en tracer une courte et foible expression.

La lecture est à l'esprit ce que les alimens sont au corps. L'homme au sein du bonheur, le sent plus vivement, lorsque ses yeux rencontrent ces peintures touchantes qui lui représentent l'image de la félicité dont il jouit. Le malheureux oublie, en lisant, ses chagrins et ses peines. La lecture est un besoin pour l'homme oisif, un délassement pour l'homme laborieux. Ainsi Daguesseau, après s'être occupé des affaires des particuliers ou des intérêts de sa patrie, se délassoit en lisant les orateurs et les poëtes.

Celui qui dissipe follement les richesses que la fortune a mises injustement dans ses mains, s'ennuie souvent avec tout cet or dont il regorge : il est surchargé de son existence ; rien ne peut remplir le vide de son esprit : ah ! s'il recouroit à la lecture, il y trouveroit et les vrais plaisirs et les véritables richesses. . . . . .

La lecture d'un ouvrage décide quelquefois de

notre profession. Un homme *(Corrège)* à la vue d'un tableau magnifique, s'écria : *et moi aussi je suis peintre !* Si les chefs-d'œuvre de l'éloquence étoient moins négligés, s'ils étoient plus interrogés, que de gens s'écrieroient sans doute : *et moi aussi je suis orateur !*

Lorsque les hommes m'ont trompé, lorsque là où je croyois trouver la vertu, je n'ai rencontré que le vice et le crime ; lorsqu'enfin je suis outré des travers des hommes, je te prends ô bon Gessner ! Peu à peu mes chagrins se dissipent. . . . . J'étois brouillé avec le genre humain, tu me rapatries avec lui, et tu me forces à l'aimer encore.

Êtes-vous prêt à vous laisser entraîner par les attraits du vice, à succomber sous l'empire des passions? recourez à Fénélon. Cet éloquent ami des hommes vous fera rougir de votre foiblesse, il vous ramènera à la vertu par le sentiment.

Que le malheureux s'entretienne avec Rousseau, cet homme qui n'eut d'autre défaut que celui d'être trop sensible, d'autre malheur que celui de vivre sous le règne des rois et des prêtres. L'homme innocent que le crime ou la tyrannie a condamné à la mort, trouve, jusque dans ses derniers momens, des consolations dans la lecture. Ainsi l'on portoit le trépas dans les veines

de Socrate, qu'il lisoit et mettoit en vers les fables d'Ésope. Prenons un exemple plus récent, chez ce peuple à qui nous avons juré une haine si bien méritée; et que cet exemple ne serve qu'à nous inspirer une horreur plus grande encore pour sa politique barbare et tyrannique. L'Angleterre a eu et vient d'assassiner son Rousseau. Un habitant de ce pays coupable, aimoit ardemment la liberté; il exprime trop ouvertement son amour pour elle, et la mort est le prix de sa courageuse audace. O'coigley, O'coigley, si j'en crois la renomée, la lecture fut ta plus douce occupation dans tes derniers momens, et tu ne l'as interrompue que pour écrire à ton ami : *il n'est pas au pouvoir des mortels de maîtriser la fortune; mais nous ferons plus que cela, Sempronius : nous mériterons d'avoir été heureux.*

Oui la lecture a des avantages, des douceurs incontestables; et si les personnes de tous les âges et de tous les sexes en étoient parfaitement convaincues, l'oisiveté causeroit moins de malheurs et de désordres, l'ignorance seroit moins grande, le goût s'épureroit, le langage se perfectionneroit, le cœur aussi, peut-être, deviendroit meilleur, et l'on seroit forcé d'avouer que la lecture n'influe pas peu sur le bonheur des hommes.

F. M. AGIER.

SÉANCE

SÉANCE

DU 5 THERMIDOR, AN VI.

LES règles qui concernent le *récit historique*, le *genre épistolaire*, la *construction oratoire*, ont fait la matière de la leçon dans cette séance. Le citoyen Vincent Molinière les a passées successivement en revue. Il a commencé par expliquer la nature du *récit historique*, ses qualités, ses espèces différentes. Il a examiné ensuite les questions suivantes : l'unité d'action et d'intérêt, si recommandée au poëte épique, est-elle aussi nécessaire à l'historien? Quel est à cet égard le mérite d'Hérodote et de Polybe chez les Grecs, de Tite-Live chez les Latins, et, chez les Français, de Vertot dans les *révolutions de Suède*? Quels détails admet l'histoire, soit générale, soit particulière? Doit-on se permettre les harangues dans l'histoire? L'historien doit-il s'interdire les digressions? Quel est le style de l'histoire?

Quant au *genre épistolaire*, le citoyen Vincent

Molinière a distingué deux sortes de lettres, les unes qu'on peut dire *philosophiques*, les autres qu'on peut appeler *familières*. Les premières demandent un style simple, et les dernières, un style familier. Parmi les auteurs qui se sont distingués dans ce genre, il a cité Cicéron, Pascal, Marie Wortley-Montague et madame Sévigné.

Dans le troisième et dernier traité, le citoyen Vincent Molinière a exposé que la *construction oratoire* nous découvre, non-seulement ce qu'on appelle le secret du talent oratoire, ce qui est bien plus que celui de l'art, mais encore la raison des marches particulières des langues, et ce qu'elles gagnent ou ce qu'elles perdent en suivant un ordre différent.

Pour développer ces vérités, il a examiné l'arrangement naturel des mots par rapport à l'esprit et par rapport à l'oreille, le génie des langues en général, et le génie particulier de la langue française.

Les derniers momens de la leçon ont été employés à marquer les caractères distinctifs de plusieurs synonymes français.

Après la leçon, le professeur et ses élèves ont fait connoître à l'assemblée les différentes pièces

qui, depuis la dernière séance, avoient mérité la mention honorable. Le professeur a commencé par la lecture d'un discours qui avoit été couronné par l'administration municipale de Niort. Son auteur, le citoyen Phiolleau, l'a prononcé le 26 messidor dans l'assemblée de ses concitoyens réunis aux autorités constituées, pour célébrer la fête du 14 juillet. Cette lecture a procuré un second triomphe au citoyen Phiolleau. Je ne puis m'empêcher de faire quelques citations. Il dit de nos frères d'armes morts au champ d'honneur : *si l'apothéose est due à l'homme, sans doute c'est à celui qui combat et qui meurt pour son pays.* Après avoir peint l'humanité qui cherche en elle-même, y trouve la liberté, et jette le cri de la vérité dans l'univers, il ajoute : *à cette voix puissante ont sorti de la poussière les républiques batave, ligurienne, cisalpine, romaine, helvétique. O ma patrie, ô république française, voilà tes premiers nés !* Il parle, dans un autre endroit, de la prise de Malthe; et ce premier triomphe lui présageant de nouvelles conquêtes pour l'humanité, il s'écrie: *ô vous qui n'êtes pas nés encore à la liberté, mais qui devez y naître un jour; car le ciel a créé l'homme pour être libre; peuples, qui dormez encore dans les chaînes du despotisme, je vous salue dans votre gloire et dans votre prospérité future !*

La séance a été terminée par un plaidoyer composé par les élèves du cours de belles-lettres.

Voici quelques-unes des autres pièces qui ont été lues à cette séance.

IMITATION D'EURIPIDE.

TRAGÉDIE DE MÉDÉE.

Médée au Chœur.

Femmes qui, sans remords, habitez dans Corinthe,
Ne me condamnez pas sans écouter ma plainte.
Je sors désespérée, et je viens prévenir
Des reproches affreux que j'ai cru pressentir.
Dès long-temps, il est vrai, j'ai quitté ma patrie;
Mais il est des mortels tombés dans l'infamie,
Qui n'ont jamais quitté leurs parens, leur pays;
(Du lâche et de l'oisif l'infamie est le prix.)
Et d'autres ont acquis un nom, de la puissance,
Loin des murs et des lieux témoins de leur naissance.
Mais, malgré mes travaux, voyez quel est mon sort:
Je sens qu'il est affreux, et j'implore la mort.
Le malheur qui m'accable a brisé mon courage;

Mon cœur vient d'éprouver le plus sanglant outrage:
Le mortel dont l'amour étoit pour moi si doux,
Me trahit, me délaisse, et d'une autre est l'époux;
Et le cruel ainsi comble ses perfidies!...
Partagez-vous ma peine? ô mes chères amies!
Songez qu'elle est la vôtre.... Écoutez un instant:
Des êtres que le ciel doua du sentiment,
Les femmes, croyez-moi, sont les plus malheureuses.
Tous leurs jours sont marqués par des peines affreuses;
Amour, hymen, plaisirs, tout est tourment pour nous.
Une femme à prix d'or achète son époux,
Et s'expose toujours au risque épouvantable
De tomber dans les mains d'un tyran intraitable.
Souvent nous accordons nos biens et notre main
Au mortel le plus lâche et le plus inhumain;
Nous-mêmes nous cherchons un maître et l'esclavage.....
Souvent de nos parens tous nos maux sont l'ouvrage:
Qu'un mortel soit humain, sensible, vertueux,
Qu'importe, il a de l'or, et c'est assez pour eux.
Pourquoi nous faire voir cette triste lumière,
S'il n'est pour nous que maux et tourmens sur la terre,
S'ils veulent condamner notre vie aux douleurs,
S'ils pensent qu'avec l'or on achète les cœurs,
S'ils ne savent jamais que nous charger d'entraves,

Et nous vendre aux humains comme de vils esclaves?
Si par fois la fortune a secondé nos vœux,
Et qu'un époux fidelle avec nous soit heureux,
S'il connoît notre cœur, si pour nous il nous aime,
Entre les deux époux si l'estime est la même,
Les dieux même pourroient envier notre sort,
Le bonheur est parfait... mais autrement... la mort.
Un homme que l'ennui, que le chagrin tourmente,
Appelle à son secours l'amitié consolante,
Et son front se déride en voyant ses amis.
Pour nous, qui peut calmer nos maux et nos ennuis?
Nos peines dans nos cœurs demeurent concentrées.
On dit que nous vivons tranquilles, retirées,
Tandis que nos époux meurent dans les combats.
Je voudrois mille fois affronter le trépas,
Et ne pas enfanter une fois en ma vie....
Que dis-je? vous avez des dieux, une patrie,
Et ce triste discours ne peut vous convenir.
Sans parens, sans amis, seule je dois gémir.
Par tout abandonnée, injustement proscrite,
C'est en vain que j'appelle un traître qui m'évite...
J'implore à vos genoux une seule faveur.
Mon époux m'outragea : si ma juste fureur
Me fait trouver des traits, pour en tirer vengeance,
Laissez agir Médée et gardez le silence.
Une femme, dit-on, redoute les combats;
Le ciel, pour s'y livrer, n'a point formé nos bras,

Il est vrai ; mais songez au perfide Thésée....
Rien n'égale en fureur une femme offensée.

F. M. AGIER.

MONOLOGUE (*)

TRADUIT D'ADISSON,

Tragédie de CATON D'UTIQUE. *(Acte 5^c. scène 1^ere.)*

CATON paroît plongé dans de profondes réflexions ; il tient dans la main le livre de Platon sur l'immortalité de l'ame. Sur la table, auprès de laquelle il est assis, on voit une épée nue.

Oui, c'est cela ; Platon, tu dis la vérité :
Car d'où vient cet espoir de l'immortalité,
Ce désir, cette soif d'une vie éternelle ?
D'où, ce trouble secret, cette horreur naturelle ;
Cet effroi de tomber dans le sein du néant ?

(*) *J'ai mis ce monologue en vers, d'après la traduction en prose du cit.* MINAUIT, *professeur de grammaire-générale à l'École centrale des Deux-Sèvres.*

É. DÉPIERRIS.

D'où vient que l'ame émue, en y réfléchissant,
S'inquiète, se trouble et frémit d'épouvante?
La mort!... elle n'est plus alors qu'elle est présente.
Est-ce un dieu que je sens dans mon cœur agité?
Oui, c'est lui qui, du doigt, montre l'éternité.
Éternité! penser agréable et terrible!
Quel est ce changement? Est-ce une scène horrible?

Un immense horison se découvre à mes yeux;
Il est enveloppé de voiles ténébreux:
Arrêtons-nous ici..... Le monde entier répète
Qu'un être tout-puissant règne sur notre tête:
Sans doute il doit chérir les mortels vertueux,
Et tout ce qu'il chérit sera sans doute heureux:
Mais quand?... Où?... pour César le ciel a fait ce monde....
En des doutes nouveaux toujours mon ame abonde;
Prenons, pour les finir, le fatal instrument.

(Mettant la main sur son épée.)

Par ce glaive mon bras est armé doublement;
Sous mes yeux, à la fois, sont la mort et la vie,
Le poison, l'antidote... Eh! quel dieu les allie!
Si ce fer me fait craindre un trépas érernel,
J'apprends de cet écrit que je suis immortel.

L'ame exempte d'effroi sourit à cette épée;
Elle voit l'avenir sans en être frappée:
Et que lui fait la mort?... Le soleil s'éteindra,

Le ciel dans le néant un jour disparoîtra,
Et sous le poids des ans, la nature affoiblie,
Tombera, pour jamais, sans vigueur et sans vie.
Mais l'ame n'aura point à redouter la mort,
La fraîcheur, la jeunesse embelliront son sort;
Je serai triomphant au sein du choc des mondes,
Au sein de leurs débris luttans contre les ondes...

Quelle sombre langueur s'empare de mes sens?
Un froid mortel saisit mes membres chancelans:
La nature épuisée a borné ma carrière;
Elle veut du repos.... Je vais la satisfaire.
Mon ame, à son réveil, présent digne des dieux,
Quittera sa prison, pour voler dans les cieux...
Que le mortel rongé par les remords du crime,
Succombe, en frémissant, au trouble qui l'opprime,
Caton n'a rien à craindre en ses derniers momens;
Le sommeil et la mort lui sont indifférens.

É. DÉPIERRIS.

LE POURCEAU ET LES ABEILLES.

Fable.

Que j'aime Lafontaine et ses charmans écrits,
Où, d'Ésope et de Phèdre, imitateur habile,
Il plaît par ses détails, enchante par son style
Et par ses tours naïfs charme tous les esprits!

De cet auteur divin je connois tout le prix ;
Et si ma Muse téméraire
Se hasarde, après lui, dans la même carrière,
C'est sans prétention : je ne veux que glaner
Les épis qu'en sa route il n'a pu moissonner (*).

Dans un verger où vivoient des abeilles,
Entra par hasard Dom Pourceau.
Notre égrillard, en ce séjour nouveau,
Va, revient, bondit; puis, croyant faire merveilles,
Droit à la ruche il porte son museau,
Laboure tant et tant, qu'on le pique aux oreilles.
L'animal irrité s'en prend à la cloison,
L'ébranle et veut, dans sa furie,
De ses débris épars étonner la prairie.
A son sens, il avoit raison.
Mais voici bien une autre affaire:
A peine à l'œuvre il s'étoit mis,
Que sur lui fond l'essaim; et, sans la jardinière,
Sans les valets de ferme accourus à ses cris,
C'en étoit fait du pauvre hère.

Hommes, sans vous humilier,
Ce trait-ci, de leçon peut vous servir, je pense.
Vous a-t-on fait une légère offense ?

(*) *Mais ce champ ne se peut tellement moissonner,*
Que les derniers venus n'y trouvent à glaner.
(LAFONTAINE. *liv.* 3 *fab.* 1.)

Il est sage de l'oublier :
En écoutant la voix de la vengeance,
Peut-être un plus grand mal seroit votre loyer.

La cit. BRIQUET.

RÉPONSE

A une Épître du citoyen F. M. Agier, *sur les mœurs du siècle.*

Oui, c'est toi, jeune ami, qui réveilles ma lyre ;
En vain pour le printemps j'essayai quelques vers,
Mon cœur ne sentoit plus cet aimable délire
Qu'à son réveil auguste inspire l'univers ;
Ma voix, ma foible voix expiroit dans les airs,
Mais j'entends l'amitié, que l'amitié m'inspire !

Tu fixes mes regards sur la société,
Tu me peins les malheurs et les crimes du monde ;
Et sur ce vaste champ de l'immoralité,
Ton jeune cœur frappé d'une douleur profonde,
Cherche en vain des vertus et quelque humanité !
Pourquoi livrer ton ame à la mélancolie ?
Toi qui devrois chanter les jeux et les amours,
Faut-il aux premiers pas que tu fais dans la vie,
D'un lugubre nuage entourer tes beaux jours ?

Mon ami, s'il est vrai que loin de la nature
Les humains égarés poursuivent le bonheur ;
Que le vil égoïsme ait fait place à l'honneur,
Que les cœurs soient remplis de fiel et d'imposture ;
Que le méchant se cache avec sécurité
Sous le masque trompeur de la philosophie,
Qu'il répande avec art la sourde calomnie,
Ou qu'il vende à prix d'or l'innocente beauté,
Pourquoi décourager la vertu qu'on oublie ?
Pourquoi dépriser l'homme ? est-ce pour l'avilir ?
Méchant ou malheureux, devons-nous le haïr ?

« Cependant, me dis-tu, qu'est l'homme sans richesse ?
» La vertu, les talens servent-ils au bonheur,
» Quand l'or commande tout, tout jusqu'à la tendresse » ?

Ami, ce doute affreux est-il bien dans ton cœur?
Pour moi, j'ai vu le riche accueillir l'indigence
Et tarir en secret les sources du malheur,
Oui, j'ai vu les vertus enrichir l'opulence ;
Si je me trompe, au moins laisse-moi mon erreur.

J'ai pensé comme toi ; je croyois que la terre
Étoit un lieu d'exil, une vaste prison
Où l'homme vertueux s'égaroit solitaire ;
Mais un coup d'œil plus sûr a guidé ma raison :
J'ai vu dans l'univers l'auguste sanctuaire
Où vécurent Titus, Socrate et Fénélon.

Qu'un

Qu'un homme vertueux fait pardonner de crimes!
Que de maux *Las-Casas* n'a-t-il pas réparés!
Aristide, Caton, Brutus, ames sublimes,
Vos noms pour les humains seront toujours sacrés!

Ami, quitte un instant le gouffre de nos villes:
Viens: connois-tu ce marbre et ces trois cents tombeaux?
Au nom de Spartiate, au nom de Thermopyles,
Ton cœur ne sent-il pas ce que c'est qu'un héros?
Ah! je reconnois l'homme à ces vertus sublimes!
Je sens qu'il est né libre et qu'il doit être heureux!
Loin de toi, loin de nous ces tableaux douloureux
Qui nous montrent toujours des malheurs et des crimes!
Loin de nous ces écrits, ces fatales maximes
Où l'auguste vertu n'est qu'un mot spécieux!
Ces fougueux partisans de la misanthropie,
Quels biens ont-ils produits dans la société?
Ils ont empoisonné la coupe de la vie,
Voilà le fruit amer de leur humanité.
O que j'aime bien mieux cet aimable génie
Qui nous peint la vertu compagne du bonheur!
Que de fois aux palmiers de Paul et Virginie,
Des larmes de plaisir ont rafraîchi mon cœur!

Les maux sont de nous seuls, les biens de la nature;
Plaignons l'humanité sans la faire haïr!

Sais-tu bien du bonheur la règle la plus sûre ?
Gardons-nous que le mal soit jamais un plaisir.

Je ne t'ai point nommé l'amitié qui nous lie ;
L'homme a bientôt passé la saison des amours,
Ornons par les beaux arts le songe de nos jours,
Cultivons l'amitié, c'est la fleur de la vie !

F. MAZURE.

VERS

Pour mettre au bas du Portrait de Constance
D. T. PIPELET.

Plus belle que Sapho, j'ai tiré de sa lyre
Des sons qui de l'envie ont éveillé l'aigreur ;
Si mon portrait est vrai, dans mes traits tu dois lire :
Beauté, grâces, esprit, et qualités du cœur.

La cit. BRIQUET.

DISCOURS

Sur les moyens les plus propres à exciter l'émulation des jeunes-gens.

CITOYENS,

Tout travail, toute étude est pénible. Ennemi de la peine, l'homme n'aime point à s'en donner inutilement : il lui faut des motifs puissans pour le tirer de cette paresse naturelle et le porter à l'application. Heureusement, pour la société, la nature nous a donné des besoins, un amour propre, un cœur; et telles sont les sources des motifs qui nous animent. La plupart des hommes sont poussés par l'intérêt ; ceux-ci par l'amour de la gloire ; ceux-là par la seule impulsion d'un cœur sensible et bienfaisant. Ces derniers, pour le malheur du genre humain, forment sans doute le plus petit nombre : un motif aussi noble, aussi désintéressé, demande une philosophie trop élevée, trop au-dessus de la portée du commun des hommes ; il ne peut naître que de l'âge et de

l'habitude de bien faire. La jeunesse qui ne fait que de paroître sur la scène du monde ne peut encore guères en être susceptible.

Le mobile de l'intérêt n'a pas non plus une grande force sur l'esprit des jeunes-gens. Ils ne connoissent point le besoin, on a soin d'y pourvoir, de le prévenir même; et ce mot *intérêt* est pour eux à peu près vide de sens.

Il n'est que la gloire qui les touche, parce que l'amour-propre est le premier sentiment qui germe dans l'ame, et que le désir d'être distingué des autres hommes, est notre première passion. Il n'est donc que l'amour de la gloire qui puisse porter les jeunes-gens au travail, exciter leur émulation, développer leurs facultés et leur donner toute l'extention et la perfection dont elles sont capables.

Je n'entends pas seulement par gloire, cette célébrité, (digne récompense des actions héroïques, des grandes vertus, des talens extraordinaires), qui n'a de bornes que celles de l'univers, ou celles d'un empire; mais j'entends encore cette gloire qui est limitée aux murs d'une ville, à l'étendue d'une société, d'un cercle, et qui, toute bornée qu'elle est, ne laisse pas d'être assez

flatteuse pour être l'objet de nos désirs, et nous exciter aux moyens de la mériter.

Tous les hommes sont sensibles à la louange, chacun aime à faire parler avantageusement de soi; et cette ambition louable, puisqu'elle produit mille avantages à la société, est l'objet exclusif des veilles et des travaux de tous ou de presque tous les savans; car, dit un des plus célèbres philosophes de notre siècle, le savoir auroit en général peu ou point d'attraits pour eux, s'il ne leur procuroit le plaisir de se faire admirer. Si tel est le but à peu près unique des hommes instruits, du premier rang; comment des jeunes-gens, novices encore, qui ne sentent de la science que les épines, pourroient-ils se résoudre à se lancer dans une carrière aussi pénible, à lutter contre les obstacles sans nombre, et les difficultés rebutantes qu'ils rencontrent à chaque pas, s'ils ne voyoient leurs concitoyens attentifs à leurs efforts, les animer, les applaudir et leur montrer de loin la palme de l'estime et de l'admiration publique?

C'est-là le plus fort stimulant de la jeunesse. En général, on a peu de goût à soigner un ouvrage qui doit demeurer dans l'obscurité; mais est-il destiné à paroître en public? Le désir,

naturel à tous les hommes, de donner une bonne opinion de soi, met en haleine toutes les facultés de l'ame; l'imagination se monte, travaille; de nouvelles idées naissent en foule et se combinent avec celles qu'on avoit déjà : et tout en cherchant à perfectionner un premier ouvrage, l'esprit ramasse des matériaux pour la composition de beaucoup d'autres.

Tel est l'avantage que l'on retire de la publicité des travaux; et tel est, citoyens, celui dont nous sommes redevables à la faveur que vous avez bien voulu nous accorder, en assistant à nos *Exercices*. Jusqu'ici sans doute nos foibles essais vous ont peu dédommagé de votre empressement à venir nous entendre; mais c'est moins la faute de notre bonne volonté que celle de nos talens, et si des succès remarquables ne nous ont pas mérité vos applaudissemens, nos efforts, pour nous en rendre dignes, nous auront peut-être donné des droits à votre bienveillance.

Oserois je, dans ce moment, en rendant hommage à l'aimable sexe qui vient embellir nos séances, oserois-je lui témoigner combien sa présence est pour nous un motif puissant d'émulation? Combien le plaisir d'entendre sortir un mot d'éloge d'une belle bouche, est une récom-

pense flatteuse et digne de nos désirs ? Cette ambition a de tout temps enflammé la jeunesse française de l'ardeur la plus vive, elle a souvent produit des choses extraordinaires. Mais si l'amour enfanta des héros, le désir de plaire ne pourroit-il donc élever l'esprit, faire éclore et cultiver les dispositions données par la nature ?

L'objet de nos études est l'art de présenter les pensées sous les formes les plus avantageuses et les plus propres à s'insinuer dans les cœurs ; ne devons-nous pas les prémices et le tribut de nos essais à un sexe qui a si puissamment contribué à perfectionner le goût et les grâces du langage. Je ne veux point parler ici de ces femmes célèbres, l'honneur de leur sexe et l'admiration du nôtre, telles que les Dacier, les Deshoulières, les Sévigné, les Grafigny, les Viot, les Pipelet, et tant d'autres parmi lesquelles nous trouvons des modèles que nous n'atteindrons peut-être jamais. Je parle de la société en général : c'est cette aimable moitié du genre humain qui a façonné l'autre moitié. C'est dans la société des femmes, que les hommes ont adouci leurs mœurs. Le désir, l'habitude de plaire les ont rapprochés de leurs modèles. Insensiblement cette finesse, cette délicatesse exquise, cette douceur persuasive, l'apanage naturel du sexe, s'est fon-

due dans leurs caractères ; et leurs ouvrages, leurs écrits se sont ressentis de ces modifications. L'austère vertu peinte sous des couleurs attrayantes a fait plus de sectateurs ; et la science épineuse, couvrant ses préceptes arides de guirlandes de fleurs, a régné en souveraine sur tous les esprits.

Mais, où vais-je m'égarer ! pardonnez, citoyennes, si d'une voix mal assurée et peu digne de vous, j'ai osé effleurer l'éloge de votre sexe ; le sentiment qui m'a entraîné, ne m'a pas permis de consulter mes forces. Et vous, citoyens, vous excuserez facilement cette digression en faveur du sujet qui l'a produite.

J'ai voulu montrer que la gloire est le plus puissant mobile de la jeunesse, et que nous la cherchons dans la faveur de vos suffrages. J'ai voulu prouver combien la présence d'une assemblée aussi auguste étoit capable d'exciter l'émulation ; combien le désir d'acquérir votre estime a stimulé nos efforts pour en être dignes. Eh, qu'il seroit flatteur pour nous, l'honneur de mériter les suffrages de celles qui méritent si justement nos hommages !

Que ne puis-je, dans cette dernière séance, vous témoigner toute l'étendue de notre grati-

tude pour votre empressement à accourir à nos exercices publics, pour les encouragemens que vous avez bien voulu nous donner, et pour la bienveillance dont vous daignez nous honorer. Heureux si nous pouvons vous donner lieu de vous applaudir un jour, d'avoir excité l'émulation parmi nous, et d'avoir fait développer quelques talens utiles à la société!

J. PEAU.

NOTE

Sur la cause qui a été plaidée à la fin de cette séance.

SUJET.

Ergaste et Aristée, l'un riche et l'autre pauvre, étoient voisins à la campagne, et n'étoient séparés que par un mur. Le riche avoit fait un jardin de son champ, il y cultivoit des fleurs. Le pauvre élevoit des abeilles dans le sien. Ergaste s'est plaint que les abeilles d'Aristée gâtoient ses fleurs, et l'a fait sommer de transporter ses ruches dans un autre lieu. Aristée ayant refusé de le faire, Ergaste a répandu du poison sur

ses fleurs, et fait périr les abeilles d'Aristée. Le pauvre prétend que le riche doit le dédommager de la perte de ses abeilles. Le riche soutient, au contraire, qu'on ne peut l'y obliger. Aristée a recours à la justice, et l'affaire est portée devant un tribunal de police correctionnelle.

Le sujet de cette cause est tiré des œuvres du P. *Le Jay*, mais il a été traité d'une manière neuve.

Le plaidoyer d'Aristée ayant été mis au concours, le discours du cit. J. Peau a été jugé le meilleur. En conséquence il a été chargé de dresser la plainte, au nom d'Aristée.

Au deuxième concours le citoyen Vincent Molinière a mérité d'être chargé de la défense d'Ergaste; au troisième, le cit. F. M. Agier a obtenu de remplir les fonctions de Commissaire du Directoire exécutif.

Le tribunal a été composé des citoyens J. C. Guérineau, président; É. Dépierris et Phiolleau, juges; M. Palustre, greffier en chef; S^{t}.-Aubin Agier, huissier audiencier.

Le cit. S^{t}.-Aubin Agier ayant appelé la cause, les citoyens J. Peau et Vincent Molinière ont déclaré au tribunal qu'ils étoient fondés de pouvoirs de leurs cliens.

Le président a fait lire la plainte par le greffier, et il a de suite accordé la parole aux défenseurs officieux. Après les discours des cit. Peau et Molinière, le commissaire a résumé les raisons alléguées de part et d'autre : ses conclusions ont été pour Ergaste, mais, par humanité, il a compensé les frais. Le tribunal s'est retiré, pour en délibérer, dans la chambre du conseil. Dans cet intervale, les défenseurs et le commissaire se sont conformés à l'article 186 de la loi du 3 brumaire an 4. Le tribunal, après un quart d'heure de délibération, est remonté sur le siége. Le président a demandé successivement aux citoyens Peau et Molinière s'ils avoient quelques nouvelles observations à faire au tribunal : ils ont répondu s'en référer à ce qu'ils avoient déjà dit, et à l'équité des juges. Alors le président a prononcé le jugement du tribunal, qui met Aristée hors de cour, et le condamne à tous les frais.

Le cit. J. Peau a dit qu'il appeloit de ce jugement. Le président a levé la séance.

FÊTE DE LA LIBERTÉ.

Le citoyen Vincent Molinière a remporté les prix d'éloquence et de poësie, décernés par l'Administration municipale de Niort. Il a prononcé son discours, le 9 thermidor, dans l'assemblée de ses concitoyens réunis à toutes les autorités constituées. Le sujet proposé par le professeur a été la question suivante : *quelles sont les causes générales qui ont amené la journée du 9 thermidor?* L'abondance des matières ne permet pas de le rapporter. Voici le morceau de poësie.

CHANT CIVIQUE.

POUR LE DIX THERMIDOR.

Air du chant du Retour.

Enflammés d'une ivresse pure,
Célébrons ce grand jour, où d'indignes Français
Ont, sur un échafaud, expié les forfaits
Dont ils ont trop long-temps fait pâlir la nature.
Les talens opprimés, l'innocence au tombeau,
Sont les monumens de leurs crimes;

Par

Par eux, des milliers de victimes
Ont péri sous le fer d'un infâme bourreau.

(CHŒUR.)

Jurons tous, en ce jour, une haine éternelle
A l'anarchie, à la terreur;
Qu'ils n'habitent jamais la terre maternelle,
Les amis de ces temps d'horreur!

Autour d'eux semant l'épouvante,
Ils plongeoient les vertus en des cachots affreux;
Par des crimes nouveaux, cent monstres odieux
Signaloient chaque jour leur fureur trop puissante:
Ils fouloient à leurs pieds les titres les plus saints;
Ici, l'un dénonçoit son frère,
Et là, cet infortuné père
Reconnoissoit son fils parmi ses assassins.

Jurons tous, etc.

Défenseurs de notre patrie,
Tandis qu'aux champs de Mars vous braviez le trépas,
A vos pères tremblans on arrachoit la vie.
En vain ils invoquoient la puissance des lois,
Ils succomboient sous l'injustice;

Leur vertu causoit leur supplice.
Tel étoit, ô guerriers, le prix de vos exploits!

Jurons tous, etc.

Altérés de sang, de carnage,
Ils repaissoient leurs yeux de ces scènes de deuil;
Et la France, changée en un vaste cercueil,
Eût à peine assouvi leur dévorante rage.
Tant de crimes, enfin, de forfaits impunis,
Dans nos cœurs rallument l'audace;
Tout prend une nouvelle face:
Nous marchons, les tyrans.... sont tous anéantis.

Jurons tous, etc.

Élance-toi d'un vol rapide,
Renomée aux cent voix, annonce à l'univers
Que le Peuple français vient de briser ses fers,
Qu'il punit des tyrans la cohorte homicide.
Et vous, ô citoyens, qui fûtes condamnés
A gémir, à verser des larmes;
Bannissez vos longues alarmes,
Vous ne reverrez plus ces temps infortunés.

Jurons tous, etc.

Age d'or, renais dans la France;
Ramène les plaisirs, les ris et la gaîté

La concorde, la paix, la douce intimité,
Et chasse loin de nous la sombre défiance.
Nous avons, à nos pieds, abattu les tyrans;
Les lois ont repris leur empire,
L'honnête citoyen respire,
L'effroi ne glace plus que les cœurs des méchans.

(CHŒUR.)

Jurons tous, en ce jour, une haine éternelle
A l'anarchie, à la terreur;
Qu'ils n'habitent jamais la terre maternelle,
Les amis de ces temps d'horreur!

VINCENT MOLINIÈRE.

FÊTE DU DIX AOUT.

Le citoyen F. M. Agier a remporté le prix d'éloquence, et le citoyen É. Dépierris, celui de poësie. Ces deux prix ont été décernés par l'Administration centrale du Département des Deux-Sèvres. Je vais citer les premières pages du discours du citoyen Agier.

« Quel anniversaire, ô mes concitoyens, » quelle fête vous célébrez aujourd'hui! C'est » à pareil jour, à pareille heure, à pareil ins-

» tant, que vous fûtes rendus à la liberté, à
» vous-mêmes, à la nature. Un lustre et plus
» s'est écoulé depuis la journée mémorable qui
» a mis fin à quatorze siècles d'esclavage. Le
» souvenir de cette révolution qui a enfanté
» tant de héros, le souvenir de ces mortels cou-
» rageux qui ont perdu la vie, les uns en portant,
» les autres après avoir porté le coup mortel
» à la tyrannie; le souvenir de tant d'actions
» généreuses, de cet éclat subit du patriotisme,
» doit faire trembler tous les amis de la royauté,
» et porter la joie dans le cœur des vrais amis
» de la République. Qu'il me soit permis, dans
» ce jour d'allégresse, de remonter aux causes
» qui ont amené le dix août, et de payer aux
» bienfaiteurs de l'humanité, mon tribut de re-
» connoissance. Puissé-je, dans le sujet impor-
» tant que je vais traiter, n'être égaré ni
» par les foibles lumières de mon esprit, ni par
» les sentimens de mon cœur!

» *Est-ce à l'imbécillité du dernier monarque*
» *(Louis XVI.), est-ce aux vices de sa cour, que*
» *l'on doit attribuer la chute du trône?*

» J'ai recours au flambeau de l'histoire, pour
» m'éclairer dans l'examen de chaque partie de
» cette question philosophique. Si la foiblesse,
» si l'imbécillité des rois pouvoit causer la chute

» de leur trône, il y a bien des siècles que
» les Français porteroient le nom de républicains.
» Que j'ouvre les pages de notre histoire, que
» je parcoure toutes les races de nos tyrans;
» je vois, à la fin de la première, des rois qui
» n'en sont plus que des fantômes, renfermés
» par des hommes ambitieux, dans des maisons
» de délices; je vois Dagobert II, sous la tu-
» telle d'un enfant et d'une femme, et cepen-
» dant on ne songe point à briser le sceptre;
» seulement il passe en d'autres mains..... La
» seconde race offre un spectacle aussi affligeant
» pour l'humanité. Charles III, dit le Simple,
» et Louis V, surnommé le Fainéant, sont les
» dignes héros des neuvième et dixième siècles.
» Ajoutez le monstre de la féodalité qui naquit
» sous cette seconde race, et vous aurez la
» somme des malheurs et de l'avilissement de
» la Nation française, sous les despotes de toute
» espèce.... On détrôna, il est vrai, les rois
» que nous venons de nommer; mais la royauté
» ne fut point détruite, on ne fit que changer
» de dynastie.... Dans la troisième race, exemple
» plus frappant encore de la patience et de
» l'aveuglement des peuples! Sous Charles VI,
» les Français abandonnent les lois fondamentales
» de l'état à la fureur d'une femme déshonorée,
» à l'imbécillité d'un roi sans volonté; et ce-

» pendant, je ne puis avoir la satisfaction de
» voir les Français renverser le trône de ces
» indignes rois, plus faits pour obéir que pour
» commander. Toujours je suis forcé de verser
» des pleurs sur mes infortunés ayeux. Néan-
» moins leurs malheurs m'instruisent, ils m'ap-
» prennent que l'imbécillité du dernier de nos
» rois, n'a pu être une cause suffisante de la
» chute du trône.

» Je passe à la seconde partie de la question.
» *Est-ce aux vices de la cour, que l'on doit*
» *attribuer la chute du trône?*

» Le luxe et tous les autres vices de la cour
» peuvent avoir contribué à cet heureux évé-
» nement; mais ils n'en ont été que les moindres
» causes. Du temps de Brunehaut et de Fré-
» dégonde; sous Charles VI, sous Louis XI,
» sous Charles IX, sous le règne d'un grand
» nombre d'autres rois qu'il seroit inutile de
» citer, il y avoit une grande corruption dans
» les mœurs de la cour, une dilapidation exces-
» sive dans les finances; et cependant la royauté
» se soutint. D'un autre côté, on ne peut se
» dissimuler que sous Louis XIII et Louis XIV,
» nos finances ne fussent absolument dérangées
» par les dépenses, les plaisirs et les débauches
» de ceux qui entouroient le trône pour dévorer

» la substance du peuple. Sous Louis XV, les
» finances ne s'étoient pas améliorées; sous le
» dernier de nos rois, le luxe destructeur des
» états étoit parvenu au plus haut période. Une
» reine dont la méchanceté, dont les crimes
» ne nous sont que trop connus, n'a pas sans
» doute porté le coup le moins funeste aux
» mœurs et à la fortune publique. Le délâ-
» brement de nos finances nous oblige d'avoir
» recours aux états-généraux. A ce mot, on
» va croire, peut-être, que j'ai nommé la cause
» de la chute du trône : mais comment pourrois-
» je regarder les états-généraux comme une
» cause suffisante de la destruction de la royauté,
» quand l'histoire m'apprend que sous Philippe
» le Bel et ses successeurs, ils ne contribuèrent
» qu'à augmenter la puissance du roi. La Nation,
» qui ne se doutoit pas de sa souveraineté,
» ne paroissoit en quelque façon assemblée,
» que pour reconnoître d'une manière plus au-
» thentique les nouvelles prérogatives de la
» couronne, et pour en assurer l'autorité. Les
» états-généraux n'avoient que la voix de la
» remontrance et de la très-humble supplication
» contre le despotisme, qui leur crioit dans son
» langage barbare : *si veut le roi, si veut la loi.*
» Il est vrai qu'en 89, dans l'assemblée des
» communes, disons mieux, dans l'Assemblée

» nationale, je ne vois plus ces hommes des
» quatorzième et dix-septième siècles. Ce n'est
» plus le roi qu'ils prennent pour médiateur,
» ils sentent leur dignité, ils connoissent leurs
» droits; et c'est alors que du haut de cette
» tribune, d'où parloient les premiers Représen-
» tans de la grande Nation, j'entends Mirabeau
» répondre avec une fierté républicaine à l'envoyé
» du tyran : *retourne, et va dire à ton maître que*
» *nous sommes ici par la volonté du peuple.* Dans
» ce mot de ralliement, dans ces paroles cou-
» rageuses, je vois le germe du 10 août; mais,
» à cette époque, il y avoit trente ans que la
» révolution étoit faite dans les esprits. Les
» états-généreux ne sont donc point encore une
» cause suffisante de la chute du trône. »

Voici une autre citation beaucoup plus courte, extraite de la fin du même discours.

« On s'apperçoit que le tyran viole en secret
» une constitution qu'il feint publiquement d'ap-
» prouver; on court à son palais, la crainte
» le saisit, il vole dans le sein du Corps lé-
» gislatif, il croit y trouver des protecteurs,
» il n'y trouve que des républicains. Les Français
» secouent le joug qui trop long-temps avoit
» pesé sur eux, et la renomée va proclamant
» de toutes parts :

» *Le Français par les rois fut long-temps abusé;*
» *Il s'est lassé du sceptre, et le sceptre est brisé.*

» Louis XVI est renversé du trône, mais non pas » pour y faire monter un nouveau tyran ; on » anéantit aussi la royauté. Gloire et actions » de grâces à vous, philosophes bienfaisans! Nous » vous devons cette mémorable journée.

» On a écrit sur l'urne de Newton : *le ciel a* » *dit : que la lumière soit faite, et la lumière fut* » *faite. Le ciel a dit : que la lumière soit connue,* » *et Newton fut.* Et nous aussi, nous écrirons » sur vos tombeaux: la nature a dit : que la liberté » soit pour tous les hommes, et le germe en » fut déposé dans tous les cœurs. La nature a » dit : que la liberté soit connue des Français, » et Voltaire, Rousseau, Mably, Raynal furent » parmi nous ».

F. M. AGIER.

CHANT CIVIQUE

SUR L'AMOUR DE LA PATRIE.

Air : Dans le sein d'une cruelle.

Administration centrale.

CITOYENS qu'ici rassemble
L'amour de la liberté,

Invoquons-la tous ensemble,
C'est notre divinité.
Oui son génie
Sauva le Peuple Français;
Bientôt nous verrons la paix
Siéger au sein de la Patrie.

Administration Municipale.

Que des vertus domestiques
Nos cœurs soient toujours épris;
Le sort des vertus publiques
N'est assuré qu'à ce prix.
Que l'harmonie,
Par les liens de l'amour,
Nous attache, sans retour,
Aux destins de notre patrie.

Jeunes citoyens.

Dans les champs de la victoire,
Nos aînés sont des héros;
Nous partagerons leur gloire,
En partageant leurs travaux.
Oui le génie
De l'auguste Liberté,
Mène à l'immortalité
Les défenseurs de la Patrie.

Jeunes citoyennes.

Ne répandons point de larmes
Sur le sort de nos amans :
Conduits par le dieu des armes,
Ils reviendront triomphans.
Que le génie
Qui soutient leurs bras vengeurs,
Entretienne dans nos cœurs
L'amour sacré de la patrie.

Juges.

Nous sommes de l'innocence
Les vengeurs et les amis ;
Nos mains tiennent la balance
Et le glaive de Thémis.

(S'adressant au Peuple.)

Mais le génie
Qui vous a donné des lois,
Ne peut assurer vos droits,
Si vous n'aimez votre Patrie.

Instituteurs.

Dans le sein des Républiques
Fleurissent tous les talens ;
Ils ont les vertus civiques
Pour appuis, pour fondemens.

L'œil du génie
Ne voit rien sans Liberté ;
Le cœur n'a point existé,
S'il n'a vécu pour la Patrie.

Guerriers.

Quand la gloire les appelle,
Les Français sont tous Soldats ;
Nous irons encor pour elle
Braver le sort des combats.
De notre vie
Nous n'abrégeons point le temps,
Si nous mourons triomphans
Des ennemis de la Patrie.

Tous les Citoyens.

Citoyens, vivons en frères,
Au sein de l'Égalité ;
Nous verrons ces jours prospères
Que promet la Liberté.
Si son génie
Anime nos défenseurs,
La vertu dicte à nos cœurs
L'amour sacré de la Patrie.

É. DÉPIERRIS.

FÊTE DES VIEILLARDS.

L'auteur des couplets suivans a été couronné par l'Administration municipale de Niort.

COUPLETS

Sur l'air de l'officier de fortune.

Un groupe de jeunes-gens présentant des couronnes civiques aux vieillards.

Bons vieillards, recevez l'hommage
Que pour vous nous dictent nos cœurs :
Vos vieux ans sont un témoignage
De vos vertus et de vos mœurs.
Chérissez une République
Qui, dans les mains de ses enfans,
Met une couronne civique
Pour ombrager vos cheveux blancs. } *bis.*

Des jeunes-gens à une vieille femme, en lui présentant des fleurs.

O tendre et respectable mère !
Ta vieillesse et tes ans nombreux
Nous attestent que sur la terre

La vertu seule rend heureux!
Si tu donnas à la patrie
Des défenseurs et des enfans ;
De fleurs, sur le soir de ta vie,
Nous ombrageons tes cheveux blancs. } *bis.*

Un groupe de jeunes citoyennes à toutes les mères.

Comme vous sages, vertueuses,
Nous saurons chérir nos époux ;
Par eux, quand nous serons heureuses,
Nous penserons souvent à vous.
Pour les vertus, pour la patrie,
Nous élèverons nos enfans ;
De fleurs, sur le soir de la vie,
Ils orneront nos cheveux blancs. } *bis.*

F. M. AGIER.

DISTRIBUTION DES PRIX.

EXTRAIT

Des registres des délibérations de l'Administration centrale du Département des Deux-Sèvres.

Aujourd'hui 14 fructidor, an 6 de la République française, une et indivisible, trois heures après midi, l'Administration centrale du département des Deux-Sèvres, réunie au lieu ordinaire de ses séances, s'est rendue, en exécution de sa délibération du jour d'hier, à l'École centrale, pour y présider la distribution générale des prix décernés aux élèves de ladite école, précédée d'un exercice littéraire, en forme de plaidoyer, composé par les élèves qui y ont figuré.

L'Administration arrivée dans la salle de la bibliothèque de l'École centrale, où se sont trouvés les Autorités constituées établies dans la commune de Niort, le Jury d'instruction publique, et un concours immense de citoyens, s'est placée dans le rang qui lui étoit destiné.

En attendant que les jeunes élèves fussent prêts pour l'exercice qui devoit précéder la

distribution des prix, la musique a exécuté les airs chéris de la liberté, et, par une douce symphonie, a préparé les esprits aux sentimens qu'une cérémonie aussi touchante étoit capable d'inspirer.

Après la musique, le plaidoyer a eu lieu, en voici le sujet :

» Germeuil a trois enfans qu'il aime, » et dont il est aimé : il se promène avec » eux à la campagne ; un assassin vient, » par-derrière, lui porter un coup d'épée. » Germeuil chancelle et tombe sans con- » noissance : l'aîné de ses fils, Léon, pour- » suit l'assassin et le tue ; le second, Prosper, » étanche le sang qui coule de la plaie de » son père ; le troisième, Félix, saisi de » douleur, s'évanouit.

» Lequel de ces trois enfans a montré, » dans cette occasion, qu'il aimoit le plus » son père ? »

Les élèves ont déployé les plus grands talens, aux applaudissemens réitérés des assistans ; et la question a été jugée en faveur de Félix.

Le jeune Saint-Aubin Agier, âgé de 16 ans, élève du cours de langues anciennes, chargé de prononcer le discours fait par le citoyen E. Dépierris, élève du cours de belles-lettres, malade depuis quelques jours, a montré, dans le plaidoyer fait en faveur de Félix, les plus grands talens pour la déclamation, et a pris et suivi

le ton d'un orateur consommé dans la plaidoirie.

Cet exercice terminé, un membre du jury d'instruction publique a prononcé un discours, dans lequel il a mis sous les yeux des assistans, d'une manière succinte et précise, les travaux de l'École centrale, pendant le cours de cette année; il a exposé brièvement et fidellement, et les efforts des Professeurs, et les succès de leurs élèves.

Après ce discours, la distribution des prix a été annoncée. A cette nouvelle, tous les cœurs sensibles ont tressailli; les bons pères, les tendres mères, et en général tous les citoyens ont attendu, avec une douce crainte, les noms qu'alloit proclamer celui qui tenoit la liste. Enfin ils sont proclamés; les applaudissemens des assistans et le bruit des fanfares font retentir la voûte de la salle; des larmes délicieuses coulent, et chaque émule appelé reçoit des mains du président de l'Administration centrale, le prix et la couronne.

Suit la liste des élèves de l'École centrale, qui ont mérité les prix et les couronnes.

PREMIÈRE SECTION.

DESSEIN.

Première classe de têtes. *Premier prix*..... Thénadey, d'Arras; *second prix*, Augustin

Taillefert, de Bordeaux ; *couronne*, Amand Grimoüard Dupéré, de Niort.

Seconde classe de têtes. *Prix*, Pierre-Den. Galopin, de Rochefort, pens. de l'éc. cent. *première couronne*, E. Dincourt-Demets, de Limoges, pens. de l'éc. cent. *deuxième cour.* Benjamin Delavault, de Niort.

Troisième classe de têtes. *Cour.* Arnaud d'argenteuil, d'Aunay, pens. de l'éc. cent.

Paysage. *Prix*, J. Decemme, de Niort; *couronne*, Thénadey, d'Arras.

HISTOIRE NATURELLE.

Excellence. *Prix*, M. Palustre, de Niort; *couronne*, F, M. Agier, de Maixent.

Composition. *Prix*, C. M. Cuvillier, de Rochefort; *cour.* F Ducray, de l'île-de-France.

LANGUES ANCIENNES.

Excellence. *Prix*, L. P. Daguin, de Niort; *couronne*, B. Delavault, de Niort.

Comp. *Prix*, également St.-Aubin Agier, de Maixent, et B. Delavault, de Niort; *cour.* L. P. Daguin, de Niort.

DEUXIÈME SECTION.

MATHEMATIQUES.

Excellence. *Prix*, J. Bourdier-la-Gorce, de Civrai; *cour.* A. Grimoüard, de Niort.

Composition. *Prix*, A. Grimoüard, de Niort; *couronne*, M. Palustre, de Niort.

PHYSIQUE.

Prix, M. Palustre, de Niort; *couronne*, Taillefert, de Bordeaux.

TROISIÈME SECTION.

GRAMMAIRE GÉNÉRALE.

Excellence. *Prix*, Ach. Grimoüard, de Niort; *couronne*, J. M. Boileau, de Chizé.

Composition. *Prix*, Ach. Grimoüard, de Niort; *couronne*, J. M. Boileau, de Chizé.

BELLES-LETTRES.

Excellence. *Prix*, également É. Dépierris, de Niort, et F. M. Agier, de Maixent.

Éloquence. *Prix* V. Molinière de Maixent.

Poësie. *Prix*, V. Molinière, de Maixent.

Mémoire. *Couronne*, V. Molinière.

HISTOIRE.

Excellence. *Prix*, P. Hugueteau-Gaultret, de Niort; *couronne*, A. Rouvier, de Niort.

Composition. *Prix*, Hugueteau-Gaultret, de Niort; *cour.* Jean-de-Dieu Cruvelier, *idem*.

LÉGISLATION.

Prix, J. C. Guérineau, de Niort.

La Distribution des prix faite, le président de l'Administration centrale a décerné, au nom du Département, un juste tribut d'éloges aux Professeurs de l'Ecole centrale et aux élèves, et les a félicités des succès éclatans qu'ils avoient obtenus; il a ensuite invité le cit. St.-Aubin Agier à venir recevoir la couronne que l'Administration centrale venoit de lui décerner, pour le récompenser des talens rares qu'il avoit déployés dans la déclamation du plaidoyer fait en faveur de Félix. Cet appel a vivement intéressé tous les assistans qui ont vu couronner ce jeune élève avec une satisfaction et une sensibilité qui ne peuvent être exprimées, et qui ont redoublé dans le moment où le président a prononcé que l'Administration venoit d'arrêter qu'elle décernoit également un prix à ce jeune élève, et qu'il lui seroit envoyé le jour de demain (*).

(*) *Voici la lettre écrite par l'Administration centrale, au citoyen Saint-Aubin Agier.*

« Citoyen, la nature et l'éducation vous ont
» donné des talens qui ont mérité hier l'admira-
» tion du public et la nôtre; votre jeune cœur
» a senti les premiers aiguillons de la gloire. Vous
» pouvez apprécier maintenant ce que valent les
» applaudissemens d'une assemblée nombreuse
» de gens sensibles et éclairés. Quelles impres-
» sions pour une ame déjà pleine des sublimes
» passions qui font les grands hommes! Quelles
» espérances pour vos concitoyens!

» Le public, par des applaudissemens nom-

Ainsi s'est terminée cette cérémonie. L'Administration est de suite retournée, à six heures du soir, au lieu ordinaire de ses séances, où le présent procès-verbal a été rédigé.

L'Administration, après avoir adopté la rédaction du procès-verbal ci-dessus, a arrêté, ouï le Commissaire du Directoire exécutif, qu'expéditions en seroient adressées au Ministre de l'intérieur, au jury d'instruction publique et aux Professeurs de l'Ecole centrale de ce département.

Pour expédition :

BERNARDIN, P. L. ARNAULDET, *secr. en chef.*

» breux et réitérés, vous a déjà payé sa dette,
» l'Administration centrale satisfait à la sienne.
» Elle veut vous rendre plus douce encore la ré-
» compense qu'elle vous a promise, en vous la
» faisant offrir par une main qui vous est chère.
» Elle charge votre respectable père de vous
» présenter, en son nom, le prix que vous avez
» mérité.

» Nous avons pensé qu'en vous offrant des
» modèles, nous pourrions donner à vos heu-
» reux penchans les moyens de se développer;
» Florian est plein d'admirables exemples et des
» traits les plus sublimes des plus délicieuses
» vertus; il suffit, sans doute, de vous les avoir
» indiqués.

» Recevez l'assurance de la plus tendre amitié et
» du plus sincère attachement de vos concitoyens

BERNARDIN, CHAUVIN-BOISSAVARY, *admin.*
P. L. ARNAULDET, *secrét. en chef.*

PENSIONNAT. (80 *élèves.*)

Les élèves du pensionnat de l'École centrale des Deux-Sèvres, ont terminé les travaux de l'année scolastique par un exercice public qui a été divisé en deux parties. Il a eu lieu dans deux séances, les 3e. et 5e. jours complémentaires. Voici les objets qui en ont fait la matière : morale républicaine, Constitution française, langues française et latine, mythologie, sphère et géographie, histoire naturelle, mathématiques.

Tous les élèves ont parfaitement répondu à l'attente de l'assemblée nombreuse qui est accourue aux deux séances. Les parens des jeunes-gens dont l'éducation est confiée aux Directeurs de ce pensionnat, ont lieu de se féliciter de plus en plus d'y avoir placé leurs enfans : les pères de la patrie doivent se réjouir de voir se réaliser leurs espérances pour la prospérité et les lumières de la génération future.

La dernière séance a été suivie de la distribution des prix. Le maître de danse du pensionnat a fait ensuite exécuter par ses élèves, un ballet de sa composition.

LISTE

Des élèves qui ont remporté les prix.

Bonne conduite. *Prix décerné par les élèves,*
Arnaud d'Argenteuil, d'Aunay, Charente

inférieure; *première couronne*, L. A. Ingrand, de Beauvoir, Deux-Sèvres; *deuxième cour.* P. H. J. Desmarets, de Fontenay, Vendée.

Langue française. *Prix*, également Aimé Perreau, de la Châtaigneraie, Vendée; *première couronne*, A. Bastard, de Granzais, Deux-Sèvres; *deuxième couronne*, Jacques Barré, de Niort, *idem.*

Langue latine. *Prix*, J. Barré, de Niort, Deux-Sèvres; *prem. cour.* A. Bastard, de Granzais, *idem; deuxième cour.* B. Vincent, de Niort, *idem.*

Mythologie. *Prix*, également V. Bodin, de Thouars, Deux-Sèvres; et J. J. Proa, de Niort, *idem*; *prem. cour.* A. Duroussi, de Talmont, Vendée; *deuxième*, E. Demets, de Limoges, Haute-Vienne.

Histoire naturelle. *Prix*. J. Barré, de Niort, Deux-Sèvres; *prem. cour.* Arnaud d'Argenteuil, d'Aunay, Char. inf. *deuxième*, P. D. Galopin, de Rochefort, *idem.*

Mathématiqnes. *Prix*, Arnaud d'Argenteuil, d Aulnay, Char. infér. *prem. cour.* D. Lacombe, d'Hermine, Vendée; *deuxième*, A. David, d'Hermine, *idem.*

Sphère et géographie. *Prix*, Arnaud d'Argenteuil, d'Aunay; *prem. cour.* A. Perreau, de la Châtaigneraie, Vend. *deuxième*, B. Vincent, de Niort, Deux-Sèvres.

Grammaire élémentaire. *Prix*, également V. Bodin, de Thouars, et J. J. Proa, de Niort. *prem. couronne*, P. E. Garnier, de Talmont. *deuxième*, A. Duroussi, *idem*, Vendée.

Morale élémentaire. *Prix*, B. Dubois, de Vouvant, Vendée ; *prem. cour.* P. L. Angibaut, d'Hermine ; *deuxième*, G. Raison, de Fontenay.

Mémoire. *Prix*, Arnaud d'Argenteuil, d'Aunay ; *prem. cour.* Aimé Perreau, de la Châtaigneraie; *deuxième*, J. Barré, de Niort.

Lecture. *Prix*, D. Galopin, de Rochef. *prem. cour.* Chéri Chabot, de Chef-Boutonne; *deuxième*, Call. Brunetière, de la Châtaign.

Ecriture. *Prix*, J. Bonfils, de Niort ; *prem. cour.* D. Galopin, de Rochefort ; *deuxième*, J. F. Delaroy, de Pons, Charente inférieure.

Dessein. *Prem. prix*, D. Galopin, de Rochef. *sec. prix*, E. Demets, de Limoges ; *cour.* Anselme Albert, de Chef-Boutonne.

Musique. *Prix de Violon*, également A. Perreau, de la Châtaigneraie, et Arnaud d'Argenteuil, d'Aunay ; *prem. cour.* J. F. Delaroy, de Pons; *sec.* J. Bonfils, de Niort. *Prix de Clarinette*, L. A. Ingrand, de Beauvoir ; *prem. cour.* D. Lacombe, d'Hermine ; *deuxième*, B. Vincent, de Niort.

Danse. *Prix*, également E. Demets, de Limoges, et Arnaud d'Argenteuil, d'Aunay; *prem. cour.* Jean Bonfils, de Niort ; *sec. couronne*, B. Vincent, de Niort.

F I N.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE NIORT

TABLE GÉNÉRALE.

Dédicace. . . . page. 3
Réponse. 5
Avertissement. . . 8
Annuaire. 9
Saisons. 21
Table des abbréviat. 22
Fêtes nat. et comm. 24
Nouvelles mesures. ib.
Députés. 26
Administ. centrale. 27
Jours de ses séances. ib.
Ordre et attribution de ses bureaux. . . 28
Municip. de Niort. 30
Jours de ses séances. ib.
Ordre et attribution de ses bureaux. . . 31
Population de Niort. 32
Foires et marchés. . ib.
Jury d'inst. publiq. 33
Professeurs. . . . . . ib.
Bibliothèque publiq. 34
Pensionnat. 35
Jardin botanique. . . 36
Arrêté du directoire. 37
Séance du 5 ventôse. 41
-- *du 5 germinal.* . . 61
-- *du 5 floréal.* . . . 93
-- *du 25 prairial.* . . 114
-- *du 5 messidor.* . . 154
-- *du 5 thermidor.* . . 189
Suj. d'un plaidoyer. 209
Fête de la liberté. . . 212
-- *du 10 août.* 215
-- *des vieillards.* . . 225
Distribut. des prix. 227
-- *pour le pensionn.* 234

Fin de la Table générale.

TABLE PARTICULIÈRE.

F. M. AGIER.

Discours en prose. . 45
Épigramme. 49
Ode à Kénet. . . . 89
Vers sur un tableau. 150
Discours en prose. . 185
Imitat. d'Euripide. 192
Discours en prose. . 215
Couplets. 225

La cit. BRIQUET.

Avertissement. . . 8
Bouts-rimés. . . . 47
Épigramme. 50
Épigramme. 53
Adèle et Bastien. . 69
Aminte. 75
Épigramme. 80
Traduct. de l'Ital. 112
Dialogue en prose. . 135
Épigramme. 145
La Jardinière et l'Abeille, fable. . 169
Épigramme. 170
Le Pourceau et les Abeilles, fable. . 197
Vers pour un portrait 202

Feu F. CHAUVEAU.

Ode Anacréontique. 161
Fragment. 162

É. DÉPIERRIS.

Bouts-rimés. . . . 46
Moralité. 47
Épigramme. 48
L'âne et le livre. . . 49
Épigramme. 50
Le zèlé. 51
Prière d'un berger. . 52
Alphabet. 54
Chant funèbre. . . 59
L'âne à la mode. . 66
Les adieux. 69
A l'Amour. 72
Chant patriotique. . 75
Ode à Kénet. . . . 85
Discours en prose. . 100
Rondeau en bouts-rimés. 101
Élégie. 106
Dialogue en prose. . 121
Vers sur un tableau. 145
Contre Oronge. . . 153
l'Amour fugitif. . 166

A Vénus. 168
Trad. d'Addisson. 195
Chant civique. . . . 221

F. FAULCON, député.

Élégie. 163

F. MAZURE.

A elle. 72
Le passage de Gama. 81
Réponse à F. M. Agier. 199

J. PEAU.

Discours en prose. . 171
Discours en prose. . 203

PHIOLLEAU.

Moralité. 47
Alphabet. 56
A Licinius, ode. . . 102
Contre un arbre. . . 108
Discours en prose. . 120
A Posthume. . . . 134
Charade. (*mariage*.) 144
Discours en prose. . 191

VINCENT MOLINIÈRE.

Acrostiche. 48
Prière d'un Berger. 52
Discours en prose. . 64
Les adieux. 71
Chanson du matin. 73
Chant civique. . . . 79
Épigramme. 92
Les adieux d'Andromaque et d'Hector. 103
Épigramme. 113
Rondeau en bouts-rimés. 121
La ferme résolution. 141
Ode Anacréontique. 160
Milon. 169
Discours en prose. . 212
Chant civique. . . . ib.

Fin de la Table particulière.

( )

ERRATA.

Pag. 143, lig. 3, *ô beauté ravissante*, lisez *beauté ravissante.*

Pag. 181, lig. 8, *des homme*, lisez *des hommes.*

Pag. 184, lig. 4, *formeront*, lisez *fermeront*

Pag. 198, lig. 18, *sans la jardinière*, lisez *sans la ménagère.*

Pag. 200, lig. 3, *ait fait place à l'honneur*, lisez *ait remplacé l'honneur.*

Pag. 213, troisième strophe, après ce vers *Tandis qu'aux champs de Mars*, etc., lisez *Et que vos bras changeoient la face des états,*

Pag. 220, lig. 15, *états-généreux*, lisez *états-généraux.*

Pag. 229, lig. 6, *succinte*, lisez *succincte.*